



## **« Bruxelles, capitale européenne de la Culture en 2030 : enjeux et perspectives »**

Mémoire présenté par :

**Romain DE SMET**

Pour l'obtention du diplôme de :

**Master en sciences commerciales**

Année académique 2020-2021

Promoteur :

**Carine Vankeerberghen**

**« Bruxelles, capitale européenne de la Culture en  
2030 : enjeux et perspectives »**

## Remerciements

Dans cette partie, j'aimerais particulièrement remercier les différentes personnes m'ayant apporté de l'aide tout le long de l'élaboration de ce mémoire, car sans elles, l'aboutissement de ce mémoire n'aurait pas été possible.

En premier lieu, je remercie tout particulièrement Madame Vankeerberghen, promotrice de ce mémoire qui n'a cessé de m'encourager et de me mettre en confiance. J'aimerais également la remercier infiniment pour sa disponibilité, ses conseils judicieux, ses éclairages pertinents ainsi que le temps accordé à la supervision ce mémoire.

Je tiens également à remercier les personnes m'ayant accordé du temps lors des différents entretiens. Il s'agit de Monsieur Sterck (co-fondateur du Burssels Press Club Europe), Madame Lahbib (Chargée de mission de la candidature de Bruxelles 2030) et Madame Leblanc (Directrice du musée d'Ixelles).

J'en profite pour remercier mes proches de m'avoir conseillé, apporté leur soutien, et d'avoir relu les différentes parties de mon travail. Plus particulièrement mes parents et mon frère, mais aussi Ana, Domenico, Maxime, Irini et Manon.

## Table des matières

<i>Introduction</i> .....	1
Méthodologie.....	3
<i>Chapitre 1 : La culture</i> .....	4
1.1 Qu'est-ce que la Culture ?.....	4
1.2 Les politiques culturelles à Bruxelles .....	5
1.2.1 Politiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles .....	5
1.2.2 Politique de la Région de Bruxelles-Capitale .....	7
1.3 Politique européenne de la culture .....	8
1.4 Conclusion .....	9
<i>Chapitre 2 : Capitales européennes de la Culture</i> .....	11
2.1 Historique et Fondements .....	11
2.2 Critères d'éligibilité .....	11
2.3 Les objectifs .....	12
2.4 Des avantages réels et durables.....	13
2.5 Procédures de sélection.....	14
2.6 Critères de sélection.....	15
2.7 Prix .....	16
2.8 Impact de l'épidémie du COVID-19 sur les capitales européennes de la Culture actuelle.....	16
2.9 Conclusion .....	17
<i>Chapitre 3 : Exemples de villes capitales européennes de la Culture</i> .....	18
3.1 Mons 2015 .....	18
3.1.1 Présentation de Mons .....	18
3.1.2 Dates clés de préparation et de participation .....	18
3.1.3 Les bienfaits de Mons 2015 .....	20
3.1.4 La fondation Mons 2025.....	24
3.1.5 Des retombées économiques qui posent question.....	25
3.2 Lille 2004 .....	25
3.2.1 Présentation de Lille .....	25
3.2.2 Dates clés de préparation et de participation .....	25
3.2.3 Les bienfaits de Lille 2004.....	26
3.2.4 Lille 3000.....	28
3.2.5 Ce qu'il faut retenir de Lille 2004 .....	29
3.3 Marseille-Provence 2013 .....	30
3.3.1 Présentation de Marseille .....	30
3.3.2 Dates clés de préparation et de participation .....	30
3.3.3 Les bienfaits de Marseille-Provence 2013.....	31
3.3.4 Problèmes rencontrés durant la préparation .....	31
3.3.5 Et après 2013 ? .....	32
3.4 Conclusion .....	33
<i>Chapitre 4 : Coûts et Bénéfices de la culture</i> .....	34
4.1 Analyse socio-économique des capitales européennes de la Culture.....	34

<b>4.2 Les externalités positives et négatives .....</b>	<b>35</b>
4.2.1 Cas Pratique : Brussels Summer Festival 2019 .....	36
<b>4.3 Conclusion .....</b>	<b>38</b>
<b><i>Chapitre 5 : Bruxelles capitale européenne de la culture en 2030 .....</i></b>	<b><i>39</i></b>
<b>5.1 Présentation de de Bruxelles .....</b>	<b>39</b>
5.1.1 Origines.....	39
5.1.2 Bruxelles, capitale de la Belgique et l'Europe .....	40
5.1.3 19 communes et 1 région.....	40
5.1.4 Une ville multiculturelle .....	41
5.1.5 Une ville verte.....	42
5.1.6 La mobilité .....	42
<b>5.2 Les 19 communes de la Région Bruxelles-Capitale .....</b>	<b>43</b>
5.2.1 Le centre .....	44
5.2.2 Le Nord .....	44
5.2.3 Le Nord-Ouest.....	45
5.2.4 Le Nord-Est .....	45
5.2.5 Le Sud.....	45
5.2.6 Le Sud-Ouest.....	46
5.2.7 Le Sud – Est.....	46
<b>5.3 Calendrier : Préparations et événements .....</b>	<b>46</b>
<b>5.4 Les acteurs de la candidature et leurs missions .....</b>	<b>50</b>
5.4.1 Les acteurs .....	50
5.4.2 Les missions qui leur seront confiées jusqu'en 2024 .....	52
<b>5.5 Les effets de la crise sanitaire sur la culture bruxelloise .....</b>	<b>53</b>
<b>5.6 Les différentes phases .....</b>	<b>54</b>
<b>5.7 Les grands axes du projet .....</b>	<b>55</b>
5.7.1 L'urbanisme .....	56
5.7.2 La démocratie .....	56
5.7.3 La durabilité .....	57
5.7.4 La diversité.....	59
5.7.5 L'égalité sociale .....	60
5.7.6 La digitalisation.....	61
5.7.7 Collaboration .....	62
<b>5.8 Les aspects financiers .....</b>	<b>63</b>
<b>5.9 Analyse coûts/bénéfices d'un tel événement .....</b>	<b>63</b>
<b>Conclusion .....</b>	<b>66</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>70</b>
<b>Compléments Bibliographiques .....</b>	<b>80</b>

## **Liste des figures**

Figure 1 : Ventilation des dépenses et produits de Mons 2015 .....	23
Figure 2 : La répartition des revenus du BSF en 2019 .....	36
Figure 3 : la répartition des coûts du BSF en 2019 .....	38
Figure 4 : population des 3 régions de la Belgique selon le groupe d'origine .....	41
Figure 5 : nombre de ressortissants par pays de nationalité à la naissance qui sont devenus belges et qui sont resté étrangers .....	42
Figure 6 : carte de la région de Bruxelles capitale.....	43

## Introduction

Les raisons qui m'ont poussé à réaliser un mémoire sur Bruxelles capitale européenne de la Culture en 2030 émanent premièrement de mon intérêt et ma passion pour la culture. Depuis mon plus jeune âge, j'ai également eu la chance de grandir au côté de personnes impliquées dans le monde culturel, que ce soit par le biais de la photographie, de la musique ainsi que du cinéma. J'espère donc, via ce mémoire, m'instruire davantage sur le fonctionnement de ce secteur et développer des compétences qui me permettront un jour de travailler dans celui-ci et dans l'élaboration et la gestion de ce type de projets.

Je suis né à Bruxelles et j'y ai vécu toute ma vie. Je suis conscient de la diversité que recouvre cette ville ainsi que de sa richesse d'offre culturelle. Fin décembre 2020, j'ai appris que Bruxelles allait poser sa candidature pour avoir le titre de capitale européenne de la Culture en 2030, et cela m'a paru donc une évidence de faire de ce sujet la conclusion de mes études.

Après avoir fait des recherches avancées sur le thème, je me suis rendu compte que Bruxelles avait déjà été capitale européenne de la Culture en 2000 et que les acteurs de la culture préféraient oublier cet événement plutôt que de s'en rappeler. À l'opposé, Mons, qui a été capitale européenne de la culture en 2015, a tiré de cet événement un réel succès.

Ce contraste m'a intéressé et m'a donné envie d'observer ce que Bruxelles compte préparer 20 ans plus tard et comment les chargés de mission comptent différencier leur candidature de celle des autres villes belges candidates, alors qu'elle sort des attentats de 2016 et d'une crise sanitaire que nous subissons depuis plus d'un an, suite à la pandémie du covid-19.

Nous sommes actuellement dans une période où nous manquons cruellement d'offre culturelle. Depuis plus d'un an maintenant, les inégalités de la société ainsi que les défaillances de la société ont été mises en lumière. *La culture a été reléguée au rang des activités non essentielles* et s'est retrouvée pendant tout un moment complètement à l'arrêt.

En 2030, il s'agit également du bicentenaire de la Belgique, une raison de plus pour préparer un événement marquant qui restera dans la mémoire de tous les citoyens et citoyennes de ce pays et de ce continent.

À travers ce mémoire, je compte donc reprendre plusieurs définitions de la culture, ainsi que les différentes politiques liées à celle-ci, expliquer ce que représente le titre de capitale européenne de la Culture, mais également ce qu'apporte et coûte la culture en général. Pour finir j'aimerais mettre en avant les grands axes que proposera et apportera la candidature de Bruxelles à sa région et son pays d'ici 2030, mais également au-delà de cette année.

À travers les thématiques qui découlent des différents fragments de mon mémoire, j'ai donc décidé de le nommer comme tel : **« Bruxelles, capitale européenne de la Culture en 2030 : enjeux et perspectives ».**

Ce mémoire s'articulera de la façon suivante :

Dans un premier temps, il m'a semblé important *de reprendre plusieurs définitions de ce que signifie la culture*. Nous étudierons ensuite, via les différentes politiques culturelles belge et européenne, la place que la culture occupe dans notre société et les différents programmes et objectifs qui sont et seront appliqués à Bruxelles, en Belgique et en Europe.

Deuxièmement, le terme « *Capitale européenne de la Culture* » sera bien sûr développé afin de comprendre ce terme, de connaître ses origines, de savoir qui l'octroie, de voir ce qu'il peut apporter à une ville, mais aussi d'analyser les différentes étapes et critères à respecter afin de présenter une candidature adéquate.

Ensuite, il me semblait intéressant *d'illustrer ce titre à l'aide de trois cas concrets d'anciennes capitales européennes de la Culture* afin de voir les bienfaits et effets négatifs d'un tel événement :

Premièrement, Mons 2015, car c'est, tout simplement, une ville belge qui est parvenu, grâce à son titre de capitale européenne en 2015, à construire de réelles fondations culturelles et à poursuivre sa lancée en créant Mons 2025 afin de proposer davantage d'activités culturelles. Deuxièmement, il sera également intéressant de parler de Lille 2004, car il s'agit d'une ville qui a rencontré un réel succès et qui est considérée aujourd'hui comme un modèle de réussite pour toutes les autres villes candidates.

Et pour finir, nous nous intéresserons à Marseille-Provence 2013, car cette ville a rencontré de nombreux problèmes lors de sa phase de préparation et est également une ville très multiculturelle, à l'image de Bruxelles.

Un chapitre sera également consacré à une analyse des coûts et bénéfices matériels, immatériels, directs et indirects de la culture, qu'il ne faut pas mettre de côté quand on connaît, par exemple les bienfaits sociaux que la culture peut apporter, mais aussi les coûts indirects que celle-ci peut engendrer.

Le dernier chapitre de ce mémoire sera quant à lui consacré à Bruxelles. Dans celui-ci, se trouve *une synthèse historique de la ville ainsi que ses caractéristiques*, une ligne du temps des étapes et événements à respecter afin que Bruxelles puisse devenir la capitale européenne de la culture belge en 2030, *une analyse anticipée des coûts/bénéfices de cet événement, les acteurs de la candidature* ainsi que les grands axes de celle-ci.

Pour finir, j'ai achèverai ce travail en tentant d'amener une vision claire *des enjeux que représente cette candidature pour le développement de la ville de Bruxelles et de la Belgique*, résultant des informations que j'ai pu récolter cette année à travers mes recherches, mais également grâce aux concepts appris durant mon cursus à l'ICHEC. Il s'agit donc bien d'un mémoire de type recherche appliquée.

## Méthodologie

Afin de réaliser au mieux ce travail dans le fond comme dans la forme, j'ai mis en pratique les ressources méthodologiques présentes sur la plateforme en ligne de l'ICHEC, mais également acquises durant mon cursus universitaire. Ces dernières m'ont permis de me fier à des méthodes claires et précises pour l'élaboration de ce mémoire.

Tout au long de ce celui-ci, je me suis principalement appuyé sur des ressources disponibles en ligne. En effet, la crise sanitaire que nous avons rencontrée durant l'année 2020-2021 a eu en autres, pour conséquence, la fermeture temporaire et l'accès restreint à des bibliothèques. Cela ne m'a tout de même pas empêché de trouver un grand nombre de sources, car la plupart d'entre elles, concernant ce sujet, se trouvent principalement et facilement sur internet.

Bruxelles-Capitale européenne 2030 est également un événement qui est devenu concret seulement depuis quelques mois. Les chargés de mission ont été désignés en février 2021 à peine et les premières informations qu'ils ont communiquées au public datent de mai 2021. Il était donc difficile de trouver des informations spécifiques à ce sujet. J'ai donc eu la possibilité en mai, d'accéder à plusieurs journaux présentant chacune des informations concernant les grands axes de la candidature.

J'ai également eu la possibilité de rencontrer un acteur très impliqué dans la culture et spécialement bruxelloise (responsable de BAPEO), Monsieur Paul Sterck, qui m'a offert la chance de pouvoir contacter deux acteurs importants de la culture bruxelloise, Hadja Lahbib, chargée de mission pour la candidature de Bruxelles capitale européenne de la Culture 2030 ainsi que Claire Leblanc, directrice du musée d'Ixelles. Ces dernières m'ont permis d'affirmer et d'infliger les théories trouvées sur le net ainsi que de me fournir davantage d'informations sur ce secteur et cette candidature.

# Chapitre 1 : La culture

Ce chapitre aura pour but de déterminer ce que l'on entend par culture, à travers plusieurs définitions. Ensuite, il sera intéressant de voir quelles sont les différentes politiques culturelles de la Belgique et leurs similitudes ainsi que la politique européenne de la culture.

## 1.1 Qu'est-ce que la Culture ?

Définir la culture n'est pas une chose simple. Afin d'avoir une idée claire et pertinente de ce qu'elle signifie, voici quatre définitions qui permettent de comprendre ce terme.

Selon **L'UNESCO**, « dans son sens le plus large, la culture peut aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. » (UNESCO, 1982, para.6).

La **Fédération Wallonie Bruxelles**, responsable de la culture dans la région de Bruxelles-capitale, la définit quant à elle, comme telle : "La culture est un pilier de toute société et constitue un vecteur primordial d'émancipation, de renforcement des liens sociaux, un levier de développement humain et de développement économique. » (Fédération Wallonie-Bruxelles, s.d., para.2)

**Hadja Lahbib**, un des membres du duo chargé de la candidature de Bruxelles 2030, a également défini la culture à plusieurs reprises. Sa définition de la culture est la suivante : « La culture c'est ce qui fait finalement l'humanité. C'est le propre de l'homme. C'est ce qui fait qu'on ait envie de s'élever sans cesse, c'est ce qui nous différencie du monde animal. On ne cesse d'évoluer, on ne cesse de découvrir, c'est ce qui fait qu'on fait une société en fait » (Germain, 2021). De plus, elle trouve que la culture « répond à une série d'enjeux sociétaux, au travers de l'éducation, ainsi qu'à l'accès à tout ce que l'être humain a pu trouver comme réponse à travers ses recherches, sa sensibilité. Que ce soit par le biais de la littérature, du cinéma, de l'image, du son, de la chanson, de la musique » (Lahbib, communication personnelle, 28 juin 2021). « Tous ces outils sont finalement des chemins qui répondent à des questions existentielles [et] cela dépasse le langage formel, la culture est un langage propre avec différentes formes » (Lahbib, communication personnelle, 28 juin 2021).

Pour finir, selon **Claire Leblanc**, directrice du musée d'Ixelles, la culture c'est « l'ensemble des modes de pensées appréhendant le monde et la société, ainsi que les expressions humaines de celles-ci dans la diversité de formes : musique, habillement, littérature, arts visuels etc... » (Leblanc, interview 19 juillet 2021).

## 1.2 Les politiques culturelles à Bruxelles

La Belgique est un État fédéral. Elle possède trois régions, la Région wallonne, la Région flamande ainsi que la Région de Bruxelles-Capitale. Celles-ci sont compétentes sur leurs territoires en ce qui concerne les matières liées aux transports, à l'aménagement du territoire, de l'environnement, etc. (Be.brussels, 2021).

On retrouve également trois communautés dans le royaume. La communauté française, la communauté flamande et la communauté germanophone. Elles sont chacune responsables de matières plutôt personnalisables et linguistiques, comme par exemple, l'enseignement, **la culture**, les soins de santé, le sport, etc. (Be.brussels, 2021).

Cependant, la Région de Bruxelles-Capitale est bilingue. Il y a donc deux communautés présentes dans la Région : la communauté française ainsi que la communauté flamande où l'on retrouve des francophones ainsi que de néerlandophones. Des institutions communautaires bruxelloises spécifiques ont donc vu le jour afin de gérer cette spécificité (Be.brussels, 2021).

La communauté responsable des francophones de la Région de Bruxelles-Capitale est appelée la fédération Wallonie Bruxelles. Elle dispose d'un Parlement, d'un Gouvernement ainsi que de Services publics, qui permettent à celle-ci de réaliser ses missions. (Fédération Wallonie-Bruxelles, s.d). La communauté concernant les Flamands à Bruxelles est la communauté flamande (Fédération Wallonie-Bruxelles, s.d).

### 1.2.1 Politiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Afin de comprendre ce que la Fédération Wallonie-Bruxelles désire mettre en place dans la Région de Bruxelles capitale au niveau culturel et de déterminer la place que celle-ci occupe dans la société, il sera intéressant d'analyser ses deux dernières déclarations de politique bruxelloise, à savoir la Politique de **2014-2019** et celle de **2019-2024**, notre cadre actuel.

#### *1.2.1.1 Déclaration de Politique du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles 2014-2019*

Dans la **Déclaration de Politique du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles 2014-2019**, le gouvernement était convaincu qu'il devait se focaliser sur plusieurs plans. Pour se faire, il s'est engagé dans cette déclaration à :

- *Soutenir la création, accompagner et encadrer* les artistes, mais également à leur venir en *aide financièrement* (Fédération Wallonie-Bruxelles, s.d).
- *Renforcer l'accès à la culture pour toutes et tous*. En effet, selon le gouvernement « chaque citoyen, chaque élève doit pouvoir avoir accès à la culture et acquérir une capacité d'expression artistique. » (Fédération Wallonie-Bruxelles, s.d). Il souhaite que des obstacles comme le niveau d'étude, un handicap, l'âge, les conditions

économiques, l'appartenance sociale, etc. ne réduisent pas l'accessibilité culturelle et que le lien entre l'école et la culture soit repensé, qu'il y ait par exemple plus de synergie, plus de collaborations entre les écoles, académies et le monde culturel. Selon le gouvernement, il faut *démocratiser la culture* en rendant des offres culturelles gratuites un jour de la semaine (Fédération Wallonie-Bruxelles, s.d.).

- *Rendre la culture accessible à tous les publics* (Fédération Wallonie-Bruxelles, s.d.).
- *Améliorer la diffusion d'offre culturelle et valoriser la culture et le patrimoine à sa juste valeur* (Fédération Wallonie-Bruxelles, s.d.).
- *Optimiser la gouvernance culturelle* et la rendre plus transparente (Fédération Wallonie-Bruxelles, s.d.).

#### *1.2.1.2 La déclaration politique du Gouvernement de la fédération Wallonie-Bruxelles 2019-2024*

Concernant la **déclaration politique de la fédération Wallonie-Bruxelles 2019-2024**, elle vise, comme la précédente à soutenir une dynamique culturelle forte en proposant :

- Une **démocratie culturelle renforcée**, qui est l'objectif prioritaire du gouvernement. Il désire, ainsi, permettre à chaque citoyen et citoyenne d'être dès son plus jeune âge, un acteur du monde qui l'entoure, d'inventer et de s'exprimer à travers les arts et la participation citoyenne.

Afin d'arriver à cet objectif, le gouvernement désire, par exemple, offrir une éducation culturelle et artistique à tous les citoyens et citoyennes en renforçant les coopérations entre les réseaux culturels et scolaires, en adaptant les transports et les horaires, en veillant à ce que chacun et chacune puisse participer activement aux pratiques culturelles, artistiques et créatives et que les lieux culturels soient accessibles financièrement à tous (Fédération Wallonie-Bruxelles & Réseau des arts à Bruxelles, 2019).

- Une **politique de création ambitieuse**, qui comme son nom l'indique, vise à soutenir la création, la mobilité des artistes ainsi que leur promotion nationale et internationale. Le gouvernement compte via cette politique, renforcer l'emploi dans le secteur, donner aux créateurs et opérateurs culturels, de meilleures conditions de vie, davantage de visibilité et de moyens ainsi que valoriser leurs travaux. Cela permettra à des talents d'émerger, mais aussi à profiter des technologies numériques, qui apparaissent de plus en plus dans le secteur (Fédération Wallonie-Bruxelles & Réseau des arts à Bruxelles, 2019).

- Une **vision territoriale**, afin d'assurer l'accès de la culture à tous. Cela se fera via des investissements équitables dans tous les territoires des deux communautés (Fédération Wallonie-Bruxelles & Réseau des arts à Bruxelles, 2019).

### 1.2.2 Politique de la Région de Bruxelles-Capitale

Dans **la Déclaration de la politique générale 2019-2024 de la Région de Bruxelles-Capitale**, on peut remarquer que la Région s'occupe également de la culture, et désire plus que tout, faire de Bruxelles la capitale européenne de la culture en 2030.

Le gouvernement bruxellois actuel est composé de Rudi Vervoort, qui est le Ministre-Président chargé du Biculturel d'intérêt régional, de la promotion de l'image de Bruxelles, du développement territorial, de la rénovation urbaine ainsi que du tourisme. Il travaille en étroite collaboration avec Sven Gatz, ministre des Finances, du Budget, de la Promotion du Multilinguisme à Bruxelles et de la Fonction publique (Réseau des arts à Bruxelles, 2019).

En septembre 2016, Rudi Vervoort a annoncé officiellement qu'il désirait déposer la candidature de Bruxelles au titre de capitale européenne de la culture 2030. Il désire que la Région s'investisse dans cette candidature, en partenariat avec la ville, car c'est une ville qui doit déposer la candidature, ainsi que les 19 communes (Réseau des arts à Bruxelles, 2019).

La politique générale 2019-2024 de la Région, a pour objectif, au niveau culturel, que ces différents points soient traités :

- « **Soutenir l'identité et la construction du projet culturel bruxellois** » (Réseau des arts à Bruxelles, 2019), en *construisant par exemple, pour les acteurs et les artistes de la culture à Bruxelles, un guichet unique bilingue, en développant des systèmes de mutualisation, en créant une « ville culturelle »*, grâce à la **fondation Kanal**, située dans l'ancien garage Citroën et en simplifiant la gouvernance en matière de politique culturelle, qui permettra de pouvoir coopérer entre les instances régionales et communautaires (Réseau des arts à Bruxelles, 2019).
- « **Renforcer l'identité visuelle et la visibilité de l'offre culturelle à Bruxelles** » (Réseau des arts à Bruxelles, 2019), en créant, par exemple, des signalétiques culturelles uniques dans les lieux culturels présents sur le territoire Régional et en soutenant davantage des acteurs du secteur audiovisuel et créatif, comme Screen.brussels (Réseau des arts à Bruxelles, 2019).
- « **Renforcer sa politique de valorisation du patrimoine** » (Réseau des arts à Bruxelles, 2019), en apportant, par exemple, son soutien aux initiatives communales et associatives, qui se mobilisent pour une reconnaissance et un respect des richesses architecturales et urbanistiques dans la Région, mais aussi pour les initiatives similaires à destination des jeunes et des écoles (Réseau des arts à Bruxelles, 2019).

- « **Garantir l'égalité des droits et lutter efficacement contre les discriminations** » et « **Miser sur l'éducation, la culture et la cohésion sociale** » (Réseau des arts à Bruxelles, 2019). Le gouvernement de la Région a pour objectif de *créer une identité bruxelloise et de soutenir le projet d'un musée ou espace muséal dédié à la migration*, afin de proposer une image positive de celle-ci dans notre société ainsi que de détruire tout préjugé qui existe aujourd'hui. Il fera également en sorte que des éléments tels que « l'histoire des discriminations, de la colonisation, de la décolonisation, des migrations, des mouvements féministes et LGBTQI+ » (Réseau des arts à Bruxelles, 2019, para.17) soient introduits dans les cursus scolaires.
- « **Une politique d'urbanisme au service de la qualité de vie des Bruxellois** » (Réseau des arts à Bruxelles, 2019), où le gouvernement désire donner, à des terrains temporairement disponibles, une fonction d'espace public ou vert temporaire. Il souhaite également qu'il y ait davantage d'expression culturelle dans ces espaces publics et ces espaces publics temporaires (Réseau des arts à Bruxelles, 2019).

On peut donc remarquer, après avoir analysé les déclarations politiques de la fédération Wallonie-Bruxelles ainsi que de la Région, qu'il y a une réelle motivation culturelle dans celles-ci et le souhait de rendre la culture accessible pour tous, dès le plus jeune âge et sur tous les territoires, de permettre aux citoyens d'être acteurs et de participer activement à la culture, d'offrir aux artistes et acteurs de la culture une reconnaissance juste et de leur venir en aide financièrement ainsi que d'améliorer la diffusion de la culture.

### 1.3 Politique européenne de la culture

L'Union européenne est née sur des bases économiques, non culturelles. Ce n'est que progressivement qu'une politique culturelle s'est instaurée dans celle-ci.

Premièrement en 1977, via un Plan d'action culturelle de la Commission européenne et puis en 1992, avec le traité de Maastricht, où la Communauté s'est dotée de compétences culturelles. Le traité révèle que l'UE « contribue à l'épanouissement des cultures des États membres dans le respect de leur diversité nationale et régionale, tout en mettant en évidence l'héritage culturel commun » (Gaillard, 2021,para.4).

L'Union européenne, via sa politique culturelle a, par exemple, pour objectif de contribuer au développement du secteur culturel, de favoriser la coopération entre les acteurs culturels des différents États membres, de faciliter l'accès à la culture à tout citoyen européen, exploiter le potentiel de ce secteur au niveau de l'emploi, de promouvoir la diversité culturelle de chaque pays présent dans l'Union, de faire rayonner cette culture présente dans ses 27 pays membres dans le monde entier (Gaillard, 2021).

Il est important de souligner que l'Union vient en aide aux pays membres seulement s'ils ont du mal à atteindre leurs objectifs. Son rôle est donc de compléter les actions des États membres, pas de les substituer (Gaillard, 2021).

Les actions communautaires peuvent provenir de plusieurs programmes culturels, à savoir :

- **Europe Creative** qui est un programme culturel qui soutient le secteur de la culture et l'audiovisuel ainsi que la création d'emplois dans le secteur.
- **Erasmus +**, qui se focalise principalement sur le développement régional, l'éducation et la formation professionnelle.
- **Horizon Europe**, un programme lié aux nouvelles technologies de l'information.

Le programme Europe Créative **2014-2020** possédait un budget de 1,46 milliard d'euros. Celui-ci représentait déjà 9 % de plus que le précédent (Gaillard, 2021).

Concernant le programme actuel, donc de **2021 à 2027**, il a augmenté de 36 % et a atteint les 2,2 milliards d'euros. Cette augmentation vise principalement à soutenir un secteur particulièrement touché pendant la pandémie du Covid-19, mais également se focaliser sur de nouvelles priorités, comme la musique, les artistes féminines, la traduction littéraire et l'inclusion des publics socialement marginalisés et en situation de handicap (Gaillard, 2021).

Depuis plusieurs années, L'Union européenne désire également favoriser la transition numérique, avec pour objectif de construire « un marché unique du numérique », qui vient chambouler le secteur culturel actuel (Gaillard, 2021).

## 1.4 Conclusion

Après avoir analysé *les politiques culturelles communautaires, la politique régionale et la politique européenne*, on peut conclure qu'elles ont plus ou moins les mêmes objectifs. Elles *prônent toute principalement de soutenir la création, de venir en aide aux artistes et acteurs du monde culturel, mais également de renforcer l'accès à la culture pour tous, en proposant par exemple plus de synergie entre les écoles et le monde culturel, plus de numérisation, en démocratisant la culture afin de la rendre financièrement accessible pour tous et qu'aucun facteur ne réduise cette accessibilité*. De plus, elles soulignent le fait que la culture doit être présente sur le plus de territoires possibles et que tout individu puisse en bénéficier que ce soit à Bruxelles, en Belgique ainsi que dans le monde entier.

On remarque également que *les fonds accordés à la politique culturelle européenne ne cessent d'augmenter d'année en année*.

Dans la politique régionale, le Ministre-Président, Rudi Vervoort, a annoncé sa volonté de faire de Bruxelles la capitale européenne de la culture en 2030. Il sera donc intéressant de comprendre dans le chapitre suivant ce que cela suppose.

## Chapitre 2 : Capitales européennes de la Culture

Ce chapitre a pour but de présenter ce que représente le titre de capitale européenne de la Culture : quelles sont ses origines, les différentes phases à respecter pour l'obtenir, les procédures de sélections, les critères à respecter afin de recevoir ce titre, les avantages de ce label, les éventuels prix ainsi que l'impact de la pandémie lié au covid-19 sur les capitales européennes de la culture actuelles et futures.

### 2.1 Historique et Fondements

C'est le *28 novembre 1983*, durant le Conseil européen informel d'Athènes, que *Mélina Mercouri*, ministre de la Culture en Grèce à l'époque (1981-1989), a eu l'idée de désigner chaque année une « ville européenne de la culture ». Elle avait *comme objectif de rapprocher le plus possible les citoyens et l'Union européenne*. Cet événement est aujourd'hui appelé « Capitale européenne de la culture » (Toute l'Europe, 2020., Commission européenne, 2020).

La capitale européenne de la culture est donc « *un label* » qui a vu le jour, il y a maintenant plus de 35 ans, avec Athènes comme première ville participante. C'est aujourd'hui l'un des projets les plus reconnus et les plus appréciés de l'Union européenne. L'événement ne cesse, d'année en année, de faire parler de lui. Les villes européennes en vont jusqu'à rivaliser pour recevoir ce précieux titre (Commission européenne, 2020).

À l'heure actuelle, il y a déjà eu 62 capitales européennes de la Culture, qui ont accueilli des millions de personnes. Cela a donc commencé avec la capitale de la Grèce en 1985 et en 2021, ce sont Rijeka en Croatie et Galway en Irlande qui sont les villes organisatrices. Elles étaient prévues pour 2020, mais vu la crise sanitaire que nous rencontrons actuellement, les deux villes ont conservé leurs statuts jusqu'au 30 avril 2021 (Conze & Favalli, 2020).

### 2.2 Critères d'éligibilité

Toutes les villes du monde ne peuvent malheureusement pas participer à cet événement.

Seuls les 27 pays membres de l'UE peuvent espérer voir une de leurs villes devenir capitale européenne de la Culture ainsi que les pays candidats et les candidats potentiels à l'adhésion à l'UE. Les pays de l'Association européenne de libre-échange et de l'espace économique européen participant au programme « Europe créative » peuvent également devenir capitale européenne de la Culture (Commission européenne, 2020).

De plus, le nombre de villes pouvant être capitales européennes de la Culture change en fonction des années. En général, depuis 1999, deux pays de l'Union européenne sont présents dans le calendrier établi et une ville de chacun des deux pays reçoit le titre. Cependant, à partir de 2022 et seulement tous les 3 ans, une troisième ville pourra également recevoir ce *label*. Pour cela, il faut que ce soit une ville d'un pays candidat ou d'un pays candidat potentiel

faisant partie de l'Association européenne de libre-échange ou de l'espace économique européen (Parlement européen & Conseil, 2021).

## 2.3 Les objectifs

La Commission européenne, via son soutien pour le *label*, vise à mettre en place la culture aux cœurs des villes européennes.

Cela offre la possibilité aux Européens de se rencontrer, d'échanger, mais également de découvrir les richesses et la diversité culturelles que contient l'Europe. Une Europe, qui au fil du temps, deviendra plus attractive et plus créative, qui restera ouverte aux différentes cultures du monde entier et qui aura un nouveau regard sur l'histoire et le patrimoine communs de celle-ci (Commission européenne, 2020).

Être capitale européenne de la Culture reste avant tout un événement culturel, celui-ci permettant de célébrer les caractéristiques culturelles que partagent les Européens. Les villes participantes vont voir leurs activités culturelles augmenter et évoluer, mais vont aussi faire profiter d'une vision internationale pour l'ensemble de leurs acteurs culturels. Cela améliorera sans aucun doute leur professionnalisme et leurs compétences.

Cela va également permettre aux villes de lier, voire intégrer leur contexte local au cadre européen, mais aussi d'être animées au niveau local tout en étant intéressantes aux niveaux européen et international (Commission européenne, 2020).

« Accroître le sentiment d'appartenance des citoyens européens à un espace culturel commun » (Commission européenne, 2020), c'est également l'un des objectifs que souligne la Commission européenne.

Un autre objectif serait de favoriser une compréhension mutuelle et créer des dialogues interculturels entre citoyens.

Ces derniers vont donc assister aux différentes activités proposées tout au long de l'année et ressentir *ce sentiment d'appartenance*, mais vont également jouer un rôle plus important, celui *de participer et d'être acteur du développement et de l'animation culturelle* de leurs villes. Leur présence et leur participation seront primordiales. Cela permettra d'élargir l'accès et l'investissement de chacun à la culture (Commission européenne, 2020).

Être capitale européenne de la Culture, permet à la ville non seulement d'améliorer son potentiel créatif, mais également de développer de nouvelles formes de tourisme plus durables, d'améliorer son image et de se faire une place sur la carte de leur pays, de l'Europe et du globe entier. Ici, la culture contribue, clairement, au développement des villes participantes et améliore leur qualité de vie.

Aujourd'hui, *les capitales européennes de la Culture* sont devenues des laboratoires d'investissement stratégique, cela permet à ces villes non seulement d'accélérer leur développement culturel, mais également d'accélérer leur développement social et économique.

C'est une occasion pour elles, de redresser leurs centres urbains en apportant de la créativité, des visiteurs du monde entier et également de bénéficier d'une reconnaissance nationale et internationale (Commission européenne, 2020).

## 2.4 Des avantages réels et durables

Être capitale européenne de la culture n'apporte pas que des avantages à court terme, l'objectif étant vraiment d'amener à la ville et au pays des avantages réels et durables.

**L'implication des citoyens** dans le projet est un critère très important. En plus de devenir les consommateurs, *ils ont également la possibilité d'être les acteurs de cette capitale européenne de la Culture, participer au développement et à l'animation culturelle de leurs villes.* C'était le cas aux Pays-Bas, à Leeuwarden en 2018 où plus de 70 % de la population a été impliquée dans le projet et 10 % d'entre eux ont travaillé en tant que bénévoles. Cela a permis non seulement d'impliquer les citoyens dans le projet, mais également de faire émerger une nouvelle vague d'artistes amateurs (Commission européenne, 2020).

Un autre exemple est celui de San-Sébastian, en Espagne, où la population espagnole a participé à environ 60 %, ce qui a permis à la ville d'avoir davantage de cohésion entre ses citoyens, de compréhension et de respect mutuel (Commission européenne, 2020).

Un autre avantage est la possibilité de **régénérer des villes**. En construisant de nouvelles infrastructures culturelles par exemple le MUCEM à Marseille, mais également en transformant une ville industrielle en pôle touristique. C'est le cas à Košice en Slovaquie, où en 2013, le secteur privé et les universités de la ville ont participé à la régénération de la ville, ce qui a permis à la ville d'avoir davantage d'infrastructures culturelles et de mettre en avant le potentiel créatif de Košice (Commission européenne, 2020).

**Développer des connexions européennes** est également un des objectifs du *label*.

Cela permet à des artistes internationaux de venir travailler et montrer leurs talents dans les villes organisatrices, mais également aux touristes venus du monde entier de séjourner dans la ville et d'aller à la rencontre des habitants locaux. Par exemple, à Aarhus, au Danemark, plus de 1200 artistes internationaux se sont rendus sur place pour apporter leur soutien (Commission européenne, 2020).

Il va de soi que tout cela peut également **stimuler l'activité économique** de la ville organisatrice. La forte affluence de touristes et leurs dépenses permettent à des villes d'avoir des retombées économiques importantes. C'était le cas pour Mons, où chaque euro dépensé par l'argent public a rapporté à l'économie locale presque 6 euros, mais également à Leeuwarden où un nombre impressionnant de touristes a apporté au secteur culturel grâce à leurs dépenses presque 300 millions d'euros (Commission européenne, 2020).

## 2.5 Procédures de sélection

Devenir capitale européenne de la Culture ne se fait pas en 1 jour. Il faut préparer une candidature, respecter toute une série d'étapes, participer à des concours et attendre plusieurs années.

Au moins six ans avant l'année de participation, les États membres qui souhaitent qu'une de leur ville prétende au titre de capitale européenne de la Culture et qui ont été sélectionnés doivent donner une liste avec des villes de leurs pays qui désirent déposer leurs candidatures. Ensuite, les villes candidates vont devoir participer à un concours et soumettre une proposition pour examen. Chaque candidature devra comporter un programme culturel à forte dimension européenne et respecter les critères demandés (cf. infra p.15) (Parlement européen & Conseil de l'UE, 2021).

Lors des deux années suivantes, une procédure de sélection s'organisant en deux étapes se met en place.

Premièrement, les candidatures sont examinées judicieusement en fonction d'un ensemble de critères établis par douze experts indépendants spécialisés dans le domaine de la culture et qui ont été nommés par les institutions et organes de L'Union. Ceci concerne la phase de présélection (Parlement européen & Conseil de l'UE, 2021).

Le comité va s'accorder un premier choix de villes sélectionnées et va publier un rapport de présélection pour les États membres concernés et pour la Commission. Celui-ci comporte des recommandations. Les villes présélectionnées sont invitées par la suite à soumettre à nouveau des demandes plus détaillées (Parlement européen & Conseil de l'UE, 2014).

Ensuite, neuf mois plus tard, c'est la sélection finale. Le comité se concerte à nouveau afin d'évaluer les demandes finales et recommande donc une ville par pays hôte pour le titre.

Les pays concernés proposent ainsi la ville qui, selon eux, selon les recommandations de la Commission et selon les conseils du jury, pourra avoir le titre. La Commission européenne dispose, par après, de deux mois pour publier la liste des villes désignées « Capitales européennes de la Culture ». Les villes désignées seront alors officiellement élues « Capitales européennes de la Culture » (Commission européenne, 2020).

C'est donc seulement quatre ans avant l'année concernée que les villes sont officiellement désignées. Ces quatre années sont prévues pour que la future capitale européenne de la culture puisse préparer et planifier au mieux cet événement.

Durant ces années, le précédent jury ainsi que la Commission européenne guident et offrent des conseils aux villes concernées jusqu'à l'année d'accueil.

Les villes doivent également remettre régulièrement des rapports sur les progrès qu'ils ont accomplis durant cette période et les représentants doivent participer à des réunions de suivi (Parlement européen & Conseil de l'UE, 2014).

Lorsque l'événement prend fin, les villes concernées doivent préparer un rapport d'évaluation qui reprend les différents éléments survenus pendant l'année et le fournir à la Commission. Celui-ci sera par après publié par la Commission sur son site internet (Commission européenne, 2020).

## 2.6 Critères de sélection

Pour qu'une ville espère devenir capitale européenne de la Culture une année, elle doit proposer un projet comportant une série de critères bien spécifiques au jury durant les différentes phases de sélection.

Tout d'abord, elle doit proposer **un projet stratégique sur le long terme**. En d'autres mots, il faut que le projet ne dure pas seulement un an, mais fournit des retombées économiques, sociales et culturelles durant les années, décennies, qui suivent son année de capitale européenne de la culture. Il faut que le projet *puisse renforcer le secteur culturel de la ville*, mais aussi *créer des liens durables* entre les différents secteurs, à savoir, économiques, sociaux et culturels.

De plus, il lui est également demandé de fournir un plan de suivi et d'évaluation et de les partager par la suite. Cela permettra entre autres de voir l'évolution qu'elle mène (Parlement européen & Conseil de l'UE, 2014).

**Une dimension européenne** est bien entendu nécessaire. Les dialogues interculturels et les compréhensions mutuelles entre les citoyens européens, artistes et grand public doivent être assurés. Il va de soi également que les aspects communs des cultures, de l'histoire, du patrimoine européen et de la diversité culturelle en Europe doivent à tout prix être mis en avant (Parlement européen & Conseil de l'UE, 2014).

Les responsables de l'État membre doivent proposer au jury des **contenus culturels et artistiques** réfléchis, faire preuve de vision et stratégie artistique, mais également faire participer à l'affiche une multitude d'artistes et d'organisateurs locaux.

La capacité d'associer le patrimoine culturel de la ville et les formes artistiques traditionnelles à des moyens d'expression culturelle expérimentaux et innovants est également un élément auquel le jury et la commission seront attentifs (Parlement européen & Conseil de l'UE, 2014).

Il faut que les villes désirant obtenir ce *label* prouvent qu'elles ont un soutien et engagement politique important, mais également qu'elles auront un engagement à long terme des autorités locales, régionales et nationales (Parlement européen & Conseil de l'UE, 2014).

Elles devront également démontrer qu'elles mettront tout en œuvre pour avoir des infrastructures viables, appropriées et durables. Tout cela permettra à la ville désignée de l'État membre de démontrer sa **capacité de réalisation** (Parlement européen & Conseil de l'UE, 2014).

**La portée** est un aspect très important. Le but est d'agrandir et d'élargir un maximum le public cible, de faire venir et participer des personnes qui n'avaient pas l'habitude de venir à ce genre

d'événement. C'est un élément souvent mis en avant. Il faudra à tout prix associer la population locale au projet. Celle-ci ne doit pas seulement participer aux événements, mais aussi être une réelle actrice, productrice et réalisatrice. Ceci permettra aux citoyens locaux, et plus particulièrement les jeunes, mais aussi les citoyens défavorisés, marginalisés et bénévoles de pouvoir se rendre sur place et de participer à ses activités culturelles. Les personnes à mobilité réduite, c'est-à-dire, les personnes étant plus âgées et/ou en situation d'handicap, doivent également avoir la chance de pouvoir assister aux événements.

Associer le milieu éducatif à ce projet est également un élément-particulièrement intéressant à ne pas oublier (Parlement européen & Conseil de l'UE, 2014). **C'est donc un réel projet sociétal.**

Pour finir, le pays organisateur doit démontrer que la **gestion du projet** est sous contrôle. En d'autres mots, il doit prouver que le projet est faisable, avec des informations concernant la stratégie de collectes de fonds et le budget proposé. Ceux-ci concerteront la phase de préparation, l'année pendant laquelle le titre est obtenu, l'évaluation, les dispositions pour les activités ultérieures et les imprévus.

Le dossier devra également comporter des données sur la gouvernance générale et sur la structure d'exécution ; cela permettra aux pays de démontrer que **le personnel** possède les compétences nécessaires et l'expérience adéquates afin de planifier, gérer et exécuter le programme culturel au mieux. Une stratégie de communication et de marketing est également nécessaire (Parlement européen & Conseil de l'UE, 2014).

## 2.7 Prix

Un prix en espèce sous réserve de fond pluriannuel peut être remis par la commission, en l'honneur de Mélina Mercouri, à la ville désignée. Celui-ci sera versé au plus tard à la fin du mois de mars de l'année à laquelle la ville est désignée capitale européenne de la Culture, si et seulement si, la ville choisie continue de respecter ses engagements pris lors de sa candidature et continue de respecter les critères et recommandations se trouvant dans le rapport de sélection et le rapport de suivi (Parlement européen & Conseil de l'UE, 2014).

Pour cela, il importe que les critères de sélection énumérés ci-dessus soient suffisamment respectés afin d'exécuter un programme culturel de qualité. Ceux-ci sont évalués par la commission qui se base principalement sur les recommandations faites par le jury. L'évaluation commence lorsque la ville a été désignée Capitale européenne de la Culture et dure jusqu'au début de l'année pour laquelle le titre est attribué (Gouvernement Luxembourg, 2015).

## 2.8 Impact de l'épidémie du COVID-19 sur les capitales européennes de la Culture actuelle

L'épidémie du COVID-19 apparue début 2020 a fortement chamboulé les événements prévus pour les capitales européennes de la Culture de 2020, à savoir, Rijeka et Galway.

Les deux villes ont eu beaucoup de mal à pouvoir respecter les objectifs qu'elles s'étaient fixés.

La mobilité, l'organisation d'événements, le tourisme et la participation du public ont été difficiles, voire impossibles à atteindre. Elles ont dû déplacer ou annuler la majorité de leurs événements depuis mars 2020, ne sachant pas quand ceux-ci pourraient reprendre et sous quelles conditions (Conze & Favalli, 2020).

La Commission a donc déclaré dans un communiqué de presse le 18 août 2020, accorder à Rijeka et à Galway la possibilité de prolonger leurs titres de Capitales européennes de la Culture de 2020 au 30 avril 2021, sans changer l'année de désignation.

Les villes censées être désignées capitales européennes de la Culture 2021, à savoir, Timisoara (Roumanie), Elefsina (Grèce) vont finalement accueillir l'événement en 2023 (Conze & Favalli, 2020).

La Commission a également choisi de déplacer de 2021 à 2022 l'année durant laquelle les pays candidats et potentiellement candidats avaient l'occasion de postuler pour accueillir l'événement. Novid Saad (Serbie) rejoindra donc Kaunas (Lituanie) et Esch (Luxembourg) dans les villes désignées pour 2022 (Conze & Favalli, 2020).

La pandémie a provoqué une forte incertitude quant à la préparation de l'événement et a remis en question le financement de son projet et les futures réglementations en matière d'hygiène et de sécurité. Les restrictions de déplacement ont également diminué considérablement les flux touristiques et la possibilité de créer des partenariats européens et internationaux. Tout cela a freiné la mise en place de leurs travaux préparatoires (Conze & Favalli, 2020).

## 2.9 Conclusion

Nous pouvons ainsi observer la complexité de ce que représente le *label* de capitale européenne de la Culture, tant en termes d'origine, que d'organisation (éligibilité, objectifs à atteindre), de mise en place pratique (avantage à court et long terme, prix), le processus et les critères de sélection, mais également les freins potentiels tel que le covid-19 dont il faut bien entendu tenir compte. Tout cela m'amène à illustrer cette théorie par des exemples pratiques de villes ayant porté le *label* de capitale européenne de la Culture.

## Chapitre 3 : Exemples de villes capitales européennes de la Culture

Ce chapitre a pour objectif de présenter des exemples pertinents et concrets d'anciennes capitales européennes de la Culture afin de voir concrètement ce que ce titre pourrait apporter à Bruxelles en 2030.

Je parlerai premièrement de Mons 2015 , une ville belge qui a su, grâce à son statut de capitale européenne en 2015, mettre en avant ses richesses culturelles, et continuer sur sa lancée en créant Mons 2025 et déployer davantage d'activités culturelles.

Je développerai ensuite Lille 2004, qui a été un succès, et est vue comme un modèle de réussite pour toutes les autres villes candidates.

Je clôturerai par Marseille 2013, car cette ville a rencontré de nombreux problèmes dans sa phase de préparation et il sera intéressant de connaître les raisons de ces difficultés afin que Bruxelles puisse en tirer des leçons, d'autant plus que Marseille offre une multiculturalité semblable à Bruxelles.

### 3.1 Mons 2015

#### 3.1.1 Présentation de Mons

Mons est une ville de taille moyenne avec une population de 95 613 habitants (Quevy & Barthe Batsalle, 2020). Elle est la capitale de la province du Hainaut, une des dix provinces belges. Autrefois connue pour être une région industrielle, elle devient petit à petit la « *Creative & Digital Valley* » de la Belgique (Leloup & Moyart, 2014).

#### 3.1.2 Dates clés de préparation et de participation

Mons 2015, comme la plupart des autres capitales européennes de la Culture, ne s'est pas construite en une journée. En effet, il a fallu un peu moins de 15 ans avant que Mons 2015 ne voie le jour, depuis la proposition de sa candidature à sa participation en tant que capitale européenne de la Culture (Mons2015, 2016).

Voici une ligne du temps reprenant les dates et événements clés qui ont permis à Mons de devenir capitale européenne de la Culture en 2015 :

**En 2001**, Elio di Rupo, bourgmestre de la ville à cette époque, souhaite un redéploiement socio-économique rapide de sa ville (Mons2015, 2016).

**En 2002**, le Manège.mons, un centre culturel, est créé suite à la nécessité de la ville d'avoir un nouveau pôle culturel pour les arts vivants. Celui-ci sera chargé plus tard de la direction artistique de l'événement (Mons2015, 2016).

**Le 14 avril 2003**, le Conseil communal de la ville de Mons décide de déposer la candidature de Mons comme capitale européenne de la Culture 2015 et demande, cette année-là, à Yves Vasseur de monter le dossier d'un projet très ambitieux pour Mons et sa région : le plus grand événement culturel jamais organisé en Wallonie. En 2003, cela faisait trois ans que la ville voulait une stratégie de reconversion et de redéploiement grâce à la culture (Leloup., Moyart 2014 & Lehalle, 2016).

**En janvier 2004**, Elio di Rupo annonce aux citoyens qu'il désire déposer la candidature de Mons à la Commission européenne pour devenir capitale européenne de la culture. Il veut miser sur la culture pour faire connaître Mons sous un autre regard, notamment pour les touristes ,en donnant une place importante aux technologies (Mons2015, 2016).

**En 2005**, une première note est déposée sur le bureau du bourgmestre. Cette note concerne des réflexions sur la structure, les moyens nécessaires et les chantiers à mettre en œuvre. La ville est, à ce moment-là, en forte concurrence avec Liège et Malines (Mons2015, 2016).

**Le 23 mars 2006**, la Fondation Mons voit le jour. L'initiative vient du Gouvernement de la communauté française de Belgique, soutenue par la Région wallonne, la province de Hainaut et la Ville de Mons (Mons2015, 2016).

**En septembre 2007**, une équipe de trois personnes et quelques stagiaires se forme et commence le travail. Ceux-ci doivent évaluer le budget et faire les premières demandes de fonds aux institutions concernées, à savoir la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Région wallonne, la Province de Hainaut et la ville de Mons, mais surtout rassembler les forces culturelles de la Ville et de la Province, lancer les premiers appels à sponsoring, tester la faisabilité d'expositions prévues de grande envergure, entamer une campagne d'information et d'explication du projet aux associations socioculturelles, mais aussi aux citoyens. Des premières réunions par thème réunissent les différents citoyens, impliquant également des écoles et des entreprises. À ce stade-là, les objectifs ne sont pas encore très bien définis. De plus, le budget est difficile à déterminer, étant donné la période de grave crise financière (Mons2015, 2016).

**En 2008**, le dossier commence à prendre forme. Un réseau de partenaires et de sponsors se met en place. Il y a également trois grandes expositions internationales qui sont en chantier, Van Gogh, Verlaine et Saint-Georges (Mons2015, 2016).

Grâce à cette base, un premier dossier est remis à la Commission européenne **en février 2009** et défendu en juin de la même année, où Mons recevra un feu vert. Une année plus tard, la ville repasse devant le jury final et obtient de nouveau un feu vert. Mons 2015 est donc définitivement lancé (Mons2015, 2016).

**2011 et 2012** sont des années discrètes et secrètes pour la ville qui se prépare à être capitale européenne de la Culture. Durant ces années, les acteurs doivent bâtir les fondations de Mons

2015 mais aussi continuer à négocier les budgets, faire des appels à projets, établir les conventions, etc. (Mons2015, 2016).

**Le 20 mai 2011**, le conseil d'administration de la Fondation 2015 établit une convention de mandat avec l'ASBL Manège.mons , afin que ceux-ci se focalisent sur les conditions d'éligibilité de la Commission et s'assurent qu'elles sont respectées et développées dans le projet. La structure de l'organisation est dès lors bicéphale. D'une part, on retrouve la Fondation Mons 2015 qui a été le moteur au début du projet, et d'autre part, Manège.mons qui se chargera de la direction artistique du projet (Mons2015, 2016).

Les deux dernières années de préparation, à savoir, **2013 et 2014** sont dédiées, après de longs mois de réflexion, à la communication et à la programmation de l'événement. L'objectif poursuivi est de concilier plusieurs types de public : les amateurs de la culture, mais également le grand public local et européen, tout cela dans un périmètre de 250 km autour de Mons. Il faut également faire connaître les grandes expositions aux offices de tourismes européens, car ceux-ci doivent être communiqués et enregistrés dans le calendrier aux moins deux ans à l'avance (Mons2015, 2016).

Le **24 janvier 2015** a enfin lieu la cérémonie d'ouverture de Mons 2015 avec plus de 100 000 personnes présentes. Cette date a été choisie judicieusement, d'une part, afin d'éviter toute concurrence avec les festivités habituelles de fin d'année et d'autre part pour pouvoir recevoir un grand nombre d'étudiants du degré supérieur qui ont, à cette date, fini leurs sessions d'examens (Mons2015, 2016).

L'événement a duré au total 11 mois et s'est étalé sur 4 saisons. Chaque saison avait son propre événement de lancement populaire et comportait deux ou trois expositions attirant des citoyens locaux et internationaux sur toute l'année (Mons2015, 2016).

Le parcours se clôture officiellement le **12 décembre 2015** même si quelques expositions se sont poursuivies jusque **fin janvier 2016** (Mons2015, 2016).

### 3.1.3 Les bienfaits de Mons 2015

Mons 2015 a radicalement changé la ville qu'elle était avant, tant dans la façon d'envisager son futur que de redonner une motivation à toute la région.

Cela a permis de *lancer d'innombrables projets, qui ont bénéficié à toute la région. Les Montois ont désormais une nouvelle vision de leur ville et d'eux-mêmes.*

C'était une nouvelle manière pour les citoyens de vivre la culture. Mons 2015 a permis de réduire le fossé, qui trop souvent sépare le monde culturel et les citoyens via sa panoplie d'activités.

Des publics traditionnellement éloignés de la culture ont pu se retrouver autour de leur patrimoine, de leur passé et de leur histoire, notamment via le Grand Huit, où le Grand Mons était découpé en huit territoires, chacun responsable de créer une manifestation originale (Leloup., Moyart, 2014 & Mons2015, 2016).

Chaque personne dans le projet a pu développer sa fibre artistique et découvrir toutes sortes de créations. Cela a permis en grande partie à la population de mettre à l'honneur leur patrimoine et leurs artistes sur la scène internationale, mais également de faire prendre conscience à la ville de l'impact économique de la culture (Mons2015, 2016).

Le titre de capitale européenne de la Culture a également aidé Mons à se renouveler et créer de nouvelles **infrastructures** culturelles et touristiques.

Par exemple, le siège de la fondation était au départ le site désaffecté de l'ancienne Académie des Beaux-Arts de la ville. Celui-ci a été remplacé par le bureau d'architecture bruxellois K2A suite à un concours organisé. Il a permis à des équipes artistiques et de communication de la fondation de pouvoir travailler sur le projet, mais a également permis à la presse nationale et internationale de s'installer toute l'année 2015, pour relayer l'évènement au-delà de la ville. Certains lieux ont connu une renaissance, comme la Maison Losseau, l'exposition Van Gogh (qui a même battu le record absolu de fréquentation pour une exposition d'art en Belgique avec 180 000 visiteurs) et du Mundaneum (Lehalle, 2016).

Des architectures provisoires et lieux d'atmosphère, comme la guinguette littéraire, le café Europa, le bistrot Folie, le jardin suspendu et le M ont vu le jour.

Il y a donc eu une réelle transformation de la ville, avec le soutien de l'Europe. De plus, cinq nouveaux musées ont été inaugurés cette année-là, dont trois sont devenus « Patrimoines de l' UNESCO » : le musée du Doudou, le Beffroi, les minières de Spiennes SILEX et le Mons Memorial Museum et l'Artothèque (Mons2015, 2016).

Concernant la fréquentation de la ville, l'année s'est terminée avec plus de 2 millions de visiteurs venus principalement de Belgique, France, Allemagne, Pays-Bas, Grand-Duché du Luxembourg, Angleterre, Suisse, États-Unis, Italie, Espagne, Canada, Autriche et Chine (Mons2015, 2016).

Concernant les visiteurs belges, 72% d'entre eux venaient de Wallonie, 18% de Flandres et seulement 10% de Bruxelles (Mons2015, 2016).

Tout cela a permis de renforcer le statut naissant de Mons comme ville culturelle d'Europe, mais aussi de construire une image durable de Mons pour l'économie et le tourisme durant les années à venir. Mons 2015 a joué un réel rôle de tremplin pour le développement futur de la ville (Mons2015, 2016).

Par exemple, le théâtre a permis aux Montois de se faire une réputation et d'avoir une reconnaissance sur la scène nationale et internationale en tant qu'acteur fiable et crédible. Ils ont réussi à faire sortir le théâtre de ses murs, à créer des rencontres et des relations entre les scènes, les artistes, le public et les spectateurs (Mons2015, 2016).

La capitale européenne de la Culture 2015 a également proposé un **programme** très riche, dont voici quelques chiffres parlants:

219 projets pour 2 390 activités programmées ont vu le jour cette année-là, et ont mobilisé un peu moins de 7000 artistes et plus de 7500 bénévoles, dont 2140 ambassadeurs.

Plus de 100 lieux ont été desservis par la manifestation, 48 villes et communes ont participé, 50 institutions culturelles et également 499 collectivités associées.

L'évènement a donné naissance à 88 projets partenaires officiels dans un rayon de 150 km autour de la ville, en France et en Belgique, dont 80 % coproduits (Mons2015, 2016).

**La presse et la TV/radio** nationales et internationales ont également été très impliquées et ont joué un rôle important. Ils ont offert à la ville une vision internationale, et des retours médiatiques positifs.

En effet, plus de 400 millions de personnes ont été touchées et un peu moins de 3800 articles sont parus à ce sujet dans le monde entier. Les réseaux sociaux ont également joué un rôle important et ont aidé l'événement à se faire connaître (Mons2015, 2016).

La fondation Mons a créé 199 **nouveaux emplois** pour mener à bien ce projet de Capitale européenne de la Culture. Dans le cadre du mandat qui lie la Fondation au Manège, celui-ci a permis de créer 190 emplois, dont 167 contrats à durée déterminée et 23 contrats à durée indéterminée (Mons2015, 2016).

Cette année-là, des dizaines de milliers de visiteurs ont découvert des lieux gastronomiques et d'atmosphère imaginés pour l'évènement. Tous ces évènements affichaient complets et ont permis aux publics de faire de nouvelles rencontres, entre citoyens, mais également avec les artistes et chefs cuisiniers. Des lieux comme le M, le Bistrot Folie, le Jardin Suspendu ou la Ginguette se sont associés à ces projets artistiques et culturels et sont même restés actifs les années suivantes (Mons2015, 2016).

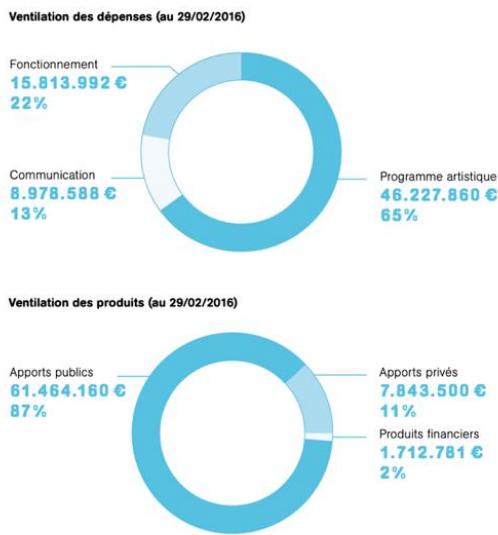
L'un des premiers paris de la Capitale européenne de la Culture 2015 était la technologie, d'où le slogan « *Where Technology meets culture* ». Cela a réduit la fracture sociale et numérique, mais a aussi créé des liens et inventé de nouveaux modèles artistiques et économiques. Les organisateurs ont réussi à concevoir une « coupole numérique » qui rassemblait principalement les acteurs culturels, entreprises, ASBL, start-ups, universités, associations, alliant la créativité à l'innovation et au numérique. De cette coupole numérique est finalement née le « *Creative Valley* » (Mons2015, 2016).

Mons a pu donc se développer de manière exponentielle pendant et après son titre de Capitale européenne de la Culture.

L'événement a engendré des **retombées économiques** non négligeables et s'est même clôturé avec un excédent, ce qui est relativement rare pour une capitale européenne de la Culture.

Le budget global de la CEC s'élevait à 71 020 440 euros, principalement financés par des apports publics (87 %) ( Mons2015, 2016).

Figure 1 : Ventilation des dépenses et produits de Mons 2015



Sources : Mons 2015. (2016). *Rapport d'activités Mons 2015 Capitale européenne de la Culture*.

Récupéré le 10 avril de

[http://www.mons2015.eu/sites/default/files/rapport\\_activite\\_mons2015\\_fr.pdf?fbclid=IwAR14gYgdTNRjawBnEeGW564LMR6T9akqnruNkRxCspUvka6jnjcKWao9S8A](http://www.mons2015.eu/sites/default/files/rapport_activite_mons2015_fr.pdf?fbclid=IwAR14gYgdTNRjawBnEeGW564LMR6T9akqnruNkRxCspUvka6jnjcKWao9S8A)

Concernant les **recettes globales**, comprenant la billetterie et les ventes, elles se sont élevées à 3,904 millions d'euros. En moyenne, les visiteurs ont dépensé 75 euros par jours. (117 euros en séjour une nuit et 39 euros en séjour d'un jour.)

L'année 2015 a permis à Mons, comme dit précédemment, de finir l'année avec un excédent, un solde positif de 5,8 millions d'euros, ce qui lui permettra de réinvestir dans une politique culturelle ambitieuse pour la région montoise (Mons2015, 2016).

L'évènement a aidé Mons en 2015 à avoir des partenariats privés avec plus de 800 entreprises et 70 partenaires privés institutionnels, non artistiques, mais également à avoir des partenariats avec plus d'une centaine de commerçants dans le grand Mons et 22 produits labellisés.

La ville de Mons a vu apparaître de nouveaux restaurants et commerces suite à cet événement. En effet, 38 restaurants ont ouvert et 70 nouveaux commerces ont ouvert leurs portes (Mons2015, 2016).

Pour finir, Mons 2015 aura finalement apporté **3 valeurs essentielles à la ville** :

- **L'ancre.** Mons 2015 s'est construit avec les citoyens, grâce à des plateformes participatives en ligne qui ont permis à tous les citoyens de s'inscrire via internet aux nombreux projets et d'en devenir les ambassadeurs actifs.  
En plus d'avoir participé aux activités, les citoyens ont développé un sentiment de fierté de leur ville et un sentiment d'appartenance et d'engagement positif. Ils sont désormais les réels garants d'un ancrage fondateur, mais également les piliers sur

lesquels Mons 2025 continue à s'appuyer dans son développement culturel et social (Mons 2015, 2016).

- **La générosité.** Durant cette année 2015, beaucoup de volonté de partage, de proximité, de chaleur humaine, de moments conviviaux et familiaux ont vu le jour. Le but n'était pas de planifier des spectacles et d'y convier les habitants, mais de *construire une aventure humaine collective* (Mons 2015, 2016).
- **L'innovation.** Plutôt que de miser sur la quantité de projets, le titre de capitale européenne de la Culture a permis à Mons de tenter de nouvelles aventures artistiques de qualité. Grâce à son marathon théâtral de plusieurs heures, à sa nouvelle technologie au service du citoyen, à l'accompagnement des jeunes metteurs en scène locaux, Mons a su faire preuve d'innovation, d'indépendance d'esprit et d'audace. Tout cela comportait un risque, mais la majorité des projets réalisés ont été d'une grande qualité et d'un grand professionnalisme. (Mons 2015, 2016)

### 3.1.4 La fondation Mons 2025

Mons 2015 et les quinze années de mise en place ont été un réel tremplin pour la ville, pour la richesse culturelle, pour les citoyens, ce qui a poussé la ville de Mons à aller plus loin.

En effet, en 2016, Mons 2015 est devenu le label d'une nouvelle dynamique, qui a retrouvé sa place sur la carte de la Belgique et de l'Europe: plus de 2 millions de visiteurs et une infrastructure culturelle forte de cinq nouveaux musées avec des citoyens plus soudés que jamais (Fondation Mons2025, s.d. & Lehalle, 2016).

La Fondation Mons 2025 a donc vu le jour, héritière de Mons 2015 capitale européenne de la Culture. C'est un nouveau label qui leur a permis d'avoir une identité et une valeur pour les événements futurs de la ville.

La fondation 2025 a organisé ses propres événements, principalement dans le champ de la gastronomie, de la co-conception de projets culturels et artistiques afin de continuer à faire rayonner le Grand Mons et effacer les frontières. Le tout, avec une démarche axée sur le long terme, sur l'énergie de cohésion entre habitants et institutions, mais également sur le développement territorial. Elle a poussé, comme en 2015, les habitants à venir découvrir les perles de leur ville et créer des événements festifs et communs (Fondation Mons2025, s.d.).

Depuis 2016, l'objectif est de faire des événements tous les deux ans. Ainsi a été organisée en 2018, la première biennale de Mons, qui s'est déroulée du 14 septembre 2018 au 30 juin 2019. Cet événement a invité les locaux et les visiteurs à habiter dans une ville où cohabitaient la fête, l'art et la réflexion avec un programme comportant quarante-cinq rendez-vous (Fondation Mons2025, s.d.).

Mons 2025 joue maintenant un rôle clé dans le réseau des capitales européennes de la Culture grâce à l'expertise pour laquelle elle est souvent sollicitée. Cela permet désormais au territoire d'avoir une dimension internationale, notamment via la collaboration avec l'office du tourisme, la promotion ainsi que le développement des projets culturels sur les réseaux artistiques et diplomatiques en dehors du pays.

Par exemple, « Ailleurs en folie », une activité qui avait été créée pour Mons 2015 et qui avait rencontré un énorme succès, n'a pas été mise sur le côté et a été présentée à Abidjan en avril 2016, à Dakar en mai 2017, mais aussi en Indonésie et encore dans toute une série d'autres pays. (Mons2015, 2016 & Fondation Mons2025, s.d.)

### 3.1.5 Des retombées économiques qui posent question

Certains disent que Mons aurait fait gagner six ans à sa ville en termes de communication et d'image, d'autres disent que 1 euro de l'argent public dans Mons 2015 aurait finalement rapporté plus ou moins 6 euros à la ville les dix années suivantes. Un effet multiplicateur particulièrement attendu après 2015 quand on sait que 60 millions d'euros venaient de l'argent public et que donc 350 millions d'euros auraient été apportés par la capitale européenne de la Culture d'ici 2025 ( Ti, 2016)

Mais ce ratio de 1 sur 6 , cet effet multiplicateur, n'est pas pertinent selon Victor Ginsbrugh, professeur de l'ULB spécialisé dans l'économie des arts et de la culture. Selon lui, il s'agit en fait d'un déplacement des dépenses dans le pays au profit de Mons. En effet, cette année-là, les visiteurs étaient principalement des Belges venus de différentes villes du plat pays, dont les dépenses, auraient de toute manière était faites en Belgique. En d'autres mots, ce que Mons a reçu comme argent cette année-là, les autres villes l'ont perdu (Clevers, 2016)

## 3.2 Lille 2004

### 3.2.1 Présentation de Lille

C'est en 2004 que Lille est devenue, avec beaucoup de succès, capitale européenne de la culture. Au 19<sup>ème</sup> siècle, Lille était une ville industrielle, principalement axée sur la métallurgie, la chimie et le textile. Elle a connu une révolution industrielle en 1980 qui a touché tous les secteurs. Le taux de chômage y a progressivement augmenté jusqu'à atteindre les 13% en 1990. Lille a donc décidé d'abandonner ses usines et ateliers pour ouvrir des bureaux et offrir des services. Aujourd'hui Lille est la quatrième métropole française et un carrefour international desservi par le TGV et l'Eurostar depuis 1994. Lille est également connue de nos jours pour être une ville d'art et d'histoire, mais aussi une destination touristique, reconnue pour son patrimoine, sa culture intense, mais aussi son cadre de vie accueillant (Lille Tourisme, s.d.)

### 3.2.2 Dates clés de préparation et de participation

- En 1998, la ville est nominée capitale européenne de la Culture 2004 (Lille2004, 2005).

- C'est à partir de l'année 2000 que l'association Lille Horizon 2004 a commencé à gérer l'événement Lille 2004. Elle est présidée à cette époque par Martine Aubry, maire de Lille ainsi que de 42 membres réunis au sein de trois collèges (Institutionnel, Économique et culturel) (Lille2004, 2005).
- L'événement débute le 6 décembre 2003 par une soirée d'ouverture et se clôture le 29 novembre 2004 (Lille2004, 2005).

### 3.2.3 Les bienfaits de Lille 2004

Si Lille a décidé d'être capitale européenne de la Culture 2004, c'est pour montrer qu'elle n'est plus la ville décriée des années 70, pour changer les opinions du public, mais aussi pour impliquer toute la région dans la transformation de la région industrielle en région de service (Palmer, 2004).

En France, la population n'est généralement pas fière des régions industrielles et préfère décrire son pays comme intellectuel et rural. Les Lillois n'assumaient pas toujours le regard que les autres Français portaient sur eux. Il était donc grand temps de faire en sorte que la région se développe (Paris & Baert, 2011).

C'est en 1998 que Lille est officiellement désignée capitale européenne de la Culture 2004. Afin de préparer l'événement au mieux et *d'impliquer les citoyens dans le projet*, Lille a décidé de créer une plateforme en ligne permettant aux habitants de devenir ambassadeurs. Cela a permis de rassembler 17 800 ambassadeurs avant 2004. 70 % d'entre eux venaient de la région, 20 % du reste de la France et 10 % de l'étranger. Cela a été un grand succès pour Lille et a permis à la ville de faire participer un grand nombre de visiteurs.

Lille 2004 a aidé la métropole du Nord à accélérer l'aménagement de l'espace public, mais également a permis de créer et de rénover une « panoplie » d'équipements culturels qui ont rencontré d'énormes succès, dans la ville, mais également auprès de ses voisins belges.

Concernant les équipements publics, douze nouveaux lieux culturels ont été ouverts cette année- là dont trois en Belgique. Ces infrastructures sont principalement d'anciennes usines et d'autres sites industriels, qui ont été aménagés en « Maison Folie ». Dans celles-ci ont vu le jour des scènes, des studios, des espaces d'expositions, médiathèque et café où artistes, résidents et visiteurs pouvaient se retrouver. L'Opéra de Lille ou encore le musée de l'hôtel Sandelin ont également été rénovés complètement, permettant à la ville d'accroître son offre culturelle (Lille 2004, 2005)

L'espace public, quant à lui, a aussi été transformé. La création d'une promenade urbaine a permis à la cité de redéfinir son centre-ville. Le « Halle de la glisse », un endroit de 4000 m<sup>2</sup> a également été construit pour les amateurs de BMX, de skate et de roller.

Il y a même un Parc naturel métropolitain qui a vu le jour au printemps 2004, nommé le « Parc de la Deûle ». À Roubaix, la place de la résistance des martyrs a également été redessinée (Lille 2004, 2005). Cet exemple montre bien les nombreuses dimensions de ce type d'évènement.

Concernant les manifestations et offres culturelles, elles ont été très nombreuses et ont rencontré beaucoup de succès. Pour chiffrer cet élément, 2500 manifestations ont vu le jour dans la région et 2,8 millions de billets ont été vendus. À cette époque-là, la démocratisation était l'un des objectifs des politiques culturelles engagées en France. Les organisateurs ont donc voulu rendre les événements les moins chers possibles, voire même gratuits pour certains. En 2004, 39% des événements étaient gratuits, ce qui a permis de démocratiser la culture et d'attirer un maximum de visiteurs.

La soirée d'ouverture a eu lieu le 6 décembre 2003 et celle-ci a attiré plus de 700 000 participants. C'était inespéré, car seules 150 000 personnes étaient prévues.

Un an après, 9 millions de personnes auront été présentes à Lille, impliquant également la participation de 1200 écoles (Lille2004, 2005).

Durant l'année, plusieurs spectacles vivants et expositions ont vu le jour, en voici quelques-unes qui ont marqué les esprits des visiteurs locaux et internationaux :

- **Les métamorphoses urbaines.** Celles-ci ont permis à la ville de proposer un certain décalage urbain avec des installations hors normes, comme par exemple, une jungle de bambous, un chemin vers les étoiles, un serpent lumineux, des projections cinématographiques dans le métro, mais également une icône phare de Lille 2004 : la forêt suspendue, où les arbres étaient plantés à l'envers à douze mètres du sol. Elle a été présentée dans plusieurs villes du nord de la France (Lille2004, 2005).
- **Les mondes parallèles**, présents durant les 32 week-ends du titre avec des thématiques différentes, ont proposé des concerts gratuits, des expositions et d'autres événements qui ont permis à Lille 2004 de se réinventer presque chaque semaine (Lille2004, 2005).
- Des **expositions temporaires** ont fait revivre des lieux oubliés comme le Tri Postal et la Gare Saint-Sauveur qui ont rencontré un très grand succès et où l'art contemporain était présenté à la population lilloise. Le Tri postal, qui était « *le lieu* » de Lille 2004, est devenu en peu de temps et est toujours le lieu emblématique de la ville. Il a eu de nombreuses fonctions cette année-là, comme une boîte de nuit, mais aussi un bar, un lieu d'expositions, un lieu de résidence pour les artistes, etc... (Lille2004, 2005).
- Il y a eu de **nombreuses expositions d'Arts visuels** cette année-là, notamment l'exposition « Rubens » aux Palais des beaux-arts de Lille, l'exposition « Mexique Europe aller-retour » au musée d'art moderne de Villeneuve-d'Ascq et l'exposition « Picasso objet de peintre » à La piscine de Roubaix, mais aussi dans le Tri postal et

dans les Maisons folies. Celles-ci ont toutes attiré des centaines de milliers de personnes (Lille2004, 2005).

Au total, 200 expositions et installations plastiques auront vu le jour durant ces trois saisons, principalement dans le Nord-Pas-de-Calais, mais également en Belgique. L'exposition Rubens a aussi été célébrée à Anvers, une « maison folies » a été renouvelée à Tournai et le musée des beaux-arts de Tournai était aussi inscrit dans le programme.

193 lieux en France et en Belgique ont participé à Lille 2004 et 17 000 artistes ont été impliqués dans l'ensemble de la région (Lille3000, s.d.).

Concernant les médias, 4000 journalistes ont été informés, plus de 2000 émissions radio et télévisées en ont parlé en France, mais également à l'étranger. Un peu moins de 8000 articles ont vu le jour dans la ville, la région, le pays et dans le monde entier (Lumni, 2005).

En 2004, l'office du tourisme a vu son nombre de visites augmenter de 308 000 à 823 000. Parmi ces visiteurs, 500 000 étaient Français, 200 000 venaient de Grande-Bretagne, 100 000 de Belgique et le reste d'autres pays. Cette année-là, il y a eu une augmentation de 50 % de la clientèle étrangère alors que les organisateurs s'attendaient à une hausse de maximum 30 à 40%.

Le nombre de séjours dans les hôtels a augmenté de 27,1% par rapport aux autres années. C'était clairement une année exceptionnelle pour la petite ville du Nord (Lumni, 2005).

Au final, Lille aura disposé d'un budget total de 73,7 millions d'euros, principalement financé grâce à l'argent public. Dans ce montant, le mécénat a joué un rôle important. Les entreprises ont, en plus d'avoir été nombreuses à participer financièrement, permis à Lille de recevoir un montant record. En effet, plus de 15% du budget total a été financé par les entreprises, ce qui représente plus de 12 millions d'euros (Lumni, 2005 & Pall, 2020).

### 3.2.4 Lille 3000

L'offre culturelle ne s'est pas arrêtée en 2004, mais a continué en créant un nouvel acteur : Lille3000, pour poursuivre cette aventure à travers cette association et continuer à explorer les cultures et les problématiques présentes dans le monde, tout en se projetant vers la création contemporaine, l'innovation et le futur (Lille3000, s.d., Saez & Cullen 2008).

Lille 3000, depuis 2006, n'a cessé de proposer une panoplie d'offres culturelles.

- Cette année-là a commencé par « les Bombaysers de Lille », où 974 000 visiteurs ont découvert une Inde dans toute sa richesse, comprenant l'art et la modernité (Lille3000, 2020).
- En 2009, avec Europe XXL, la ville a proposé aux 982 000 visiteurs des fêtes dans lesquelles l'Europe était mise en avant. Cela comprenait également une panoplie d'expositions, des spectacles, des nouveaux lieux et a permis aussi la réhabilitation de la Gare Saint-Sauveur de Lille (Lille3000, 2020).

- En 2012, FANTASTIC a permis à Lille de proposer du 6 octobre 2012 au 13 janvier 2013, des parades, expositions, des métamorphoses comme en 2004, des scènes de théâtre, du cirque et encore bien d'autres activités. Cela a ressemblé un peu moins de 2 millions de personnes, ce qui représente deux fois plus de visiteurs que les événements précédents (Lille3000, 2020).
- Les années suivantes, Lille continue de proposer d'autres événements, comme RENAISSANCE en 2015 avec 1,5 million de visites, ELDORADO en 2019 qui contenait plus de 1500 événements et qui a su faire vibrer 2,5 millions de participants de la Métropole européenne de Lille et des Haut-de-France (Lille3000, 2020).
- Lille 3000 est actuellement en train de travailler sur sa 6<sup>ème</sup> édition qui verra le jour en 2022 et qui sera intitulée UTOPIA (Lille3000, 2020).

Au-delà des grandes éditions thématiques, Lille 3000 a également permis à Lille d'accueillir un grand nombre d'expositions majeures d'arts contemporains, mais aussi de proposer des rendez-vous chaque week-end du printemps à l'automne à la Gare Saint-Sauveur tels que des expositions et événements festifs et conviviaux (Lille3000, 2020).

Sur le plan culturel, la région a donc connu le développement de toute une série d'équipements culturels depuis 2004.

En 2007, une antenne du Louvre a même vu le jour à Lens et la collection privée de Francois Pinault a été exposée à Lille et non à Paris. Cela n'a pas plu aux Parisiens, mais cela montre que Lille a désormais sa place sur la carte culturelle de l'hexagone (Paris & Baert, 2011)

Les touristes sont de plus en plus nombreux dans la ville, l'offre culturelle ne cesse d'augmenter et l'emploi s'est également développé. C'est aujourd'hui un réel exemple pour les capitales européennes de la Culture.

### 3.2.5 Ce qu'il faut retenir de Lille 2004

La raison pour laquelle Lille 2004 est une capitale européenne de la Culture intéressante, c'est principalement parce que Lille 2004 a rencontré un énorme succès.

Lille a marqué la vision culturelle de la métropole du Nord et a su faire naître et développer durablement des manifestations et lieux de culture dans la région. Ce qui a donné cette impulsion à la ville c'est clairement son titre de capitale européenne de la Culture (Franceinfo, 2013)

Les habitants et les entreprises de la région ont été impliqués dans le projet et se sont rendu compte à partir de cette année-là qu'ils vivaient dans une région culturelle.

Cela a également permis à la population de changer de comportement. En effet, la population locale va désormais au musée, se rend au cirque, au théâtre, etc. (Franceinfo Culture, 2013)

De plus, grâce à la prolongation de 2004 avec Lille3000, la ville propose toujours des multitudes d'activités culturelles. C'est un véritable exemple pour Bruxelles 2030.

### 3.3 Marseille-Provence 2013

#### 3.3.1 Présentation de Marseille

Marseille est la plus ancienne ville de France, créée en 600 av. J.-C. par des colons grecs et qui s'est construite avec des vagues migratoires successives provenant de tous les coins du monde, ce qui fait d'elle un carrefour multiculturel.

Aujourd'hui, elle est la deuxième plus grande ville de l'hexagone, avec 850 000 habitants et possède l'un des ports les plus importants de la Méditerranée (Tejeda Mezza, 2016).

Avant 2013, la culture à Marseille souffrait d'un fort degré d'invisibilité et n'était pas réputée pour son offre culturelle. À cette époque, les artistes et les associations ne fonctionnaient pas en réseaux et n'étaient pas fédérés (AFP, 2018 & Guien, 2014).

Marseille a donc désiré être capitale européenne de la Culture en 2013 afin d'affirmer son évolution durable au niveau économique, urbain et social grâce à la culture fédératrice (Parlement européen, 2013).

#### 3.3.2 Dates clés de préparation et de participation

En **2007** est créée l'Association de préfiguration de la candidature Marseille-Provence 2013 (Guilledoux, 2015).

C'est en **septembre 2008** que Marseille est officiellement désignée capitale européenne de la Culture 2013 (Chambre régionale des comptes, 2015).

Le **30 novembre 2009** est une date importante également. C'est le jour où la première pierre du musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (Mucem) a été posée. Celui-ci sera finalement inauguré avec 6 mois de retard en juin 2013 et attirera 2,7 millions de personnes cette année-là (Ministère de la Culture, 2013 & Chambre régionale des comptes, 2015).

Le **19 janvier 2012**, devant 2 000 personnes, l'équipe de Marseille-Provence 2013 présente l'avant-programme des manifestations qui débuteront le 12 janvier 2013 (Grésillon, 2013).

Les **12 et 13 janvier 2013** sont les deux jours du week-end d'ouverture qui ont attiré plus de 600 000 personnes, avec au départ, un parcours d'art contemporain à Aix-en-Provence, des soirées dans les quartiers de Marseille et une chasse au trésor géante (France info, 2020).

C'est finalement le **31 décembre 2013**, que l'événement s'est terminé, laissant Marseille-Provence 2013 dans le doute d'une continuation (Grésillon, 2013).

### 3.3.3 Les bienfaits de Marseille-Provence 2013

L'événement de 2013 aura permis aux 90 communes du département des Bouches-du-Rhône d'élargir leurs offres culturelles et projets urbanistiques. En effet, des centaines d'événements ont été organisés, dans de nouveaux espaces, sites et patrimoines locaux qui ont été rénovés pour l'occasion.

Par exemple, Le Fort Saint-Jean a été rénové, mais il y a également eu la création du Fonds régional d'art contemporain (FRAC), de la Villa méditerranée, du fameux Mucem qui a finalement été inauguré en juin 2013 et est devenu le premier musée national décentralisé. Le conservatoire d'Aix-en-Provence a lui aussi vu le jour cette année-là ainsi que l'émergence du J4 comme « territoire à vocation culturelle ». Chaque lieu a amené plusieurs centaines de milliers de personnes et le Mucem quant à lui, en a accueilli plus de 2 millions cette année-là (Grésillon, 2013).

Les « quartiers créatifs » ont également vu le jour, où des artistes se sont installés afin de les étudier, de les améliorer et de les rénover.

Marseille 2013 aura également permis aux acteurs culturels de travailler *ensemble*, ce qui était loin d'être le cas avant (Grésillon, 2013).

Au final, l'événement aura disposé d'un budget de 91 millions d'euros, financé principalement par les collectivités, mais aussi par l'État, le mécénat et l'Union européenne (Ministère de la Culture, 2013).

Il aura attiré plus de 11 millions de visiteurs, revisité 15 quartiers créatifs, couvert plus de 900 événements sur internet et fait participer 67% des participants à au moins une manifestation (MyProvence, s.d.).

On peut donc remarquer qu'il y a un avant et un après-Marseille-Provence 2013 et que les villes en avaient absolument besoin. Les espaces construits et rénovés ont transformé la région et ont amené des visiteurs locaux et internationaux à la redécouvrir (Guien, 2014).

### 3.3.4 Problèmes rencontrés durant la préparation

Malheureusement, la préparation de l'opération n'a pas été si facile. L'intervention politique a perturbé le jeu bien établi par les entrepreneurs privés.

En effet, durant les cinq années qui ont précédé l'événement, il y a eu beaucoup d'imprévus, qui ont nui à la crédibilité du projet, mais également une communication insuffisante, qui n'était pas assez tournée vers l'internationale (Escudié, 2013., Buslacchi & al., 2015).

Marseille avait pour objectif de créer une union forte avec les différentes communes de la région, mais cela ne s'est pas passé comme prévu. Toulon et sa communauté urbaine ont

quitté le projet très tôt, ce qui s'est traduit par une diminution de 7,5 millions d'euros du budget total prévu. Aix-en-Provence, s'est exprimé plusieurs fois quant au fait de quitter l'association Marseille-Provence 2013. La ville de Marseille a même tenté de récupérer l'évènement à son profit, mais cette tentative a échoué.

Et pour finir, Bernard Latarjet, qui était le premier directeur de l'association et le père fondateur de la candidature, a décidé en mars 2011, de démissionner (Grésillon, 2013).

Ces conflits et mauvaises organisations se sont traduits par des retards dans tous les chantiers. Ainsi, le jour de l'inauguration de la capitale culturelle, il n'y avait que très peu de nouveaux équipements phares terminés. Le Mucem n'était pas terminé et ne sera inauguré qu'en juin 2013, de même que la Villa Méditerranée, le bâtiment du Fonds régional d'art contemporain ainsi que d'autres équipements prévus pour l'occasion. À Aix-en-Provence non plus, les travaux n'étaient pas terminés (Grésillon, 2013).

Malgré cela, les visiteurs ont affirmé avoir passé une excellente année et selon eux, Marseille-Provence 2013 aurait bel et bien fait revivre Marseille (Grésillon, 2013).

### 3.3.5 Et après 2013 ?

Fin 2013, c'est comme si l'équipe de Marseille-Provence 2013 avait fait ses valises, comme si elle avait rempli son contrat durant l'année. En effet, deux mois avant la clôture, personne ne savait ce qu'allait devenir Marseille-Provence 2013 et l'avenir culturel de la 2<sup>ème</sup> capitale de France et ses alentours, ni pour janvier 2014 ni pour les années suivantes. C'est exactement le contraire de ce qu'on a pu observer pour Lille 2004 et son impact à long terme, alors qu'on sait que Marseille s'était inspiré de Lille (Lehalle, 2013).

On observe en effet que, dans le cadre de MP2013, certaines infrastructures ont été repensées mais n'ont pas perduré. Par exemple, le J1, un hangar maritime, qui avait été requalifié par le port en 2013 pour la capitale de la culture était un lieu magique. Les visiteurs pouvaient rentrer gratuitement, il y avait des expositions et des activités pour les enfants, un bar, et encore plein d'autres choses. C'était un lieu de vie très agréable, qui offrait une vue sur la mer. Ce lieu a malheureusement été fermé le 31 décembre et depuis, ne propose plus rien (Chaudet & al. 2014).

Cependant, lorsque Marseille-Provence 2013 s'est terminée, l'équipe du « off », qui s'était occupé de l'événement alors que les acteurs se chamaillaient au moment de la préparation du titre, a tenté de poursuivre l'aventure en se nommant « Marseille 3013 ». Ce nouveau nom leur vient de l'idée qu'ils se donnent 1000 ans pour prendre du pouvoir. Depuis 2013, ils se sont installés rue de la République et proposent des expositions, accueillent des artistes en résidences, proposent des après-midis aux enfants et tentent de s'autofinancer, mais le projet ne propose malheureusement pas encore des projets comparables à ceux de Lille 2004 (Rof, 2016).

### 3.4 Conclusion

Après avoir analysé ces trois capitales européennes de la Culture, nous retiendrons que :

*Mons, Lille et Marseille ont su inclure de nombreux citoyens aux projets, notamment grâce à des plateformes participatives.*

L'organisation d'un événement tel que devenir capitale européenne de la Culture aura permis aux capitales *de réduire l'écart qui séparait le monde culturel de ses citoyens*. Chacune de ces villes aura eu l'occasion de se renouveler, en rénovant et construisant *de nombreuses infrastructures culturelles, qui auront attiré des millions de visiteurs locaux et internationaux*.

Grâce à cela, les citoyens de Lille par exemple, ont changé de comportement et se sont rendu compte qu'ils vivaient désormais dans une région avec une panoplie d'offres culturelles.

Mons 2015 aura offert la possibilité à de nombreuses villes et communes de participer au titre et d'être mis en lumière, mais aussi de créer de nouveaux emplois, musées, restaurants et commerces.

*Mons 2015 fut un tel succès cette année-là, qu'il aura engendré des retombées économiques importantes au point de finir l'année avec un excédent, ce qui est relativement rare pour une capitale européenne de la Culture. Cela leur aura permis de réinvestir ce surplus dans une politique culturelle ambitieuse et de créer la fondation Mons 2025, comme l'a fait Lille 3000, héritière de Lille 2004. Les deux fondations de ces deux capitales assurent donc la continuité de ce qu'elles avaient commencé, en proposant des multitudes d'activités culturelles.*

Ces trois exemples auront également permis de se rendre compte qu'il s'agit d'un événement qui doit se préparer suffisamment à l'avance, en ayant une bonne organisation et suffisamment de fonds. Contrairement à Mons et à Lille, Marseille s'est très mal organisé lors de la préparation de son titre, principalement à cause d'interventions politiques dans le projet, de communications locales et internationales insuffisantes, de retard dans les constructions et du fait que des villes partenaires se sont retirées du projet au cours de la préparation.

## Chapitre 4 : Coûts et Bénéfices de la culture

Avant d'entamer le chapitre sur Bruxelles 2030, il me semblait important de parler des coûts et bénéfices (matériels, immatériels, directs et indirects) de la culture et d'illustrer comment on peut estimer les coûts et bénéfices d'un projet public, en prenant un exemple propre à Bruxelles : le BSF, « Bruxelles Summer Festival ».

### 4.1 Analyse socio-économique des capitales européennes de la Culture

Tout choix public de culture, de mobilité, de santé et d'éducation doit se justifier par une analyse « coûts – Bénéfices ». En d'autres mots, il s'agit d'une analyse socio-économique, qui inclut (et chiffre) les coûts et bénéfices tant matériels qu'immatériels, directs qu'indirects, actuels et futurs et dont la particularité est d'intégrer les externalités positives dans les bénéfices et les externalités négatives dans les coûts, ce qui ne se fait pas pour les projets privés

De 1985 à 2021, 62 villes ont porté le titre de capitale européenne de la Culture. Ce titre, que les capitales européennes de la Culture ont porté pendant un an, peut agir comme accélérateur de transformation et développement urbains, pouvant engendrer toutes sortes d'impacts tangibles, à la fois sur les infrastructures et le tourisme, mais également des effets comme l'amélioration de l'attractivité de la ville ou la révélation des compétences des acteurs culturels locaux, sur le court terme comme sur le long terme (Ragonnaud, 2010).

De nombreuses villes ont utilisé les fonds structurels tels que les Fonds européens de développement régional (FEDER) et le Fonds social européen (FSE) pour construire, restaurer et rénover des infrastructures culturelles, par exemple des musées ou des théâtres ou faire revivre des lieux industriels. Cela permet également d'améliorer les infrastructures de transport, comme les routes et transports publics ainsi que de fournir des formations dans des domaines tels que la culture et le tourisme, par exemple, mais aussi dans la formation des bénévoles (Ragonnaud, 2010).

Il est toutefois intéressant d'observer que les bénéfices ne découlent pas forcément du titre de capitale européenne de la Culture.

En effet, il arrive que des villes rencontrent des problèmes de gouvernance pendant la phase de préparation, comme des retards, mais aussi des changements de managers, comme ce qui a pu se passer lors de Marseille-Provence 2013. Des problèmes financiers imprévus peuvent aussi apparaître et affaiblir le programme de départ, et dans certains cas, des problèmes urbains, comme des infrastructures non terminées pour la journée d'ouverture (Ragonnaud, 2010).

Comme vu précédemment (cf. supra p.25), une ville comme Lille, par exemple, est parvenue, grâce à son titre de capitale européenne en 2004, à régénérer sa ville et changer son image. Des infrastructures, des églises et même un opéra ont été retravaillés et rénovés. Son centre-

ville a été réaménagé et un parc de 650 hectares a vu le jour. Douze « Maison folies », qui sont désormais des centres culturels, ont été créées et maintenues à Lille, dans sa région et même en Belgique. Le chiffre d'affaires des commerçants a augmenté cette année-là et le tourisme et l'image de Lille se sont améliorés.

Lille a appris grâce à Lille 2004 (un projet culturel mené par la municipalité de Lille) à avoir de meilleures compétences en matière d'organisation d'évènements culturels de petites et grandes envergures et a réussi à préserver et maintenir ces compétences jusqu'à aujourd'hui grâce à Lille 3000, héritier de Lille 2004 (Ragonnaud, 2010).

Un titre de capitale européenne de la Culture peut donc offrir à une ville, une région, de nombreux avantages directs et indirects, matériels et immatériels. Il est donc important de prendre en compte les externalités positives et négatives

## 4.2 Les externalités positives et négatives

Selon Caron et Morin, *une externalité est un coût ou un bénéfice qui se répercute généralement sur des individus autres que ceux qui produisent ou consomment, ou directement impliqués dans la transaction*. Nous parlerons d'externalité négative s'il s'agit d'un coût, tandis que nous parlons d'externalité positive dans le cas de bénéfice (Caron & Morin, 2015).

Il est important de savoir que le concept d'externalité ne se limite pas aux coûts et aux bénéfices monétaires. Cela peut englober d'autres conséquences non économiques auxquelles on accorde de la valeur, à savoir, le climat, la santé d'une espèce animale ou humaine ou même le bonheur, etc. (Caron & Morin, 2015).

Se rendre dans un lieu culturel peut procurer **des externalités négatives**. Par exemple, cela peut créer de la pollution et d'autres dégâts néfastes pour le climat et l'environnement, notamment, à cause de la production, des déchets et des transports. Mais cela peut aussi engendrer un coût social si les producteurs de la manifestation travaillent dans de mauvaises conditions de travail. Les systèmes inégalitaires peuvent également provoquer des pertes de chances pour les individus et pour la société. Il faut donc préparer aux mieux les évènements et anticiper les plus possibles les externalités négatives afin de les éviter (Donzel, 2021).

Parlons maintenant **d'externalités positives**, et illustrons-les avec le KVS (Théâtre Royal flamand à Bruxelles). Lorsqu'un individu se rend au théâtre, par exemple au KVS à Bruxelles, il va retirer de cette action une certaine satisfaction, liée à son utilité. Imaginons que cette utilité soit égale à 100. Les économistes ont tendance à dire que l'utilité totale créée par sa soirée au KVS est en réalité supérieure à 100, car en plus du plaisir d'être au théâtre et d'avoir vu un spectacle qu'il a aimé, il aura partagé les sentiments et les rires avec d'autres spectateurs, il pourra discuter de cette pièce avec son entourage, ses collègues, mais peut-être, pourra être plus productif au travail grâce au plaisir qu'il a éprouvé. Il se sentira mieux, agira mieux et cela sera bénéfique pour la société. Tous ces effets représentent des

externalités positives. L'État pourrait décider de subventionner des événements qui apporte des externalités positives vu les effets sociétaux qu'elles apportent (Castello-Lopes, 2012).

Pour illustrer ces effets nous prendrons l'exemple du **Brussels Summer Festival**.

#### 4.2.1 Cas Pratique : Brussels Summer Festival 2019

L'objectif de ce cas est d'analyser les enjeux sociétaux de la culture en considérant les coûts et bénéfices sociaux, et en justifiant son financement par les pouvoirs publics. Il sera intéressant d'analyser le BSF, étant donné qu'il s'agit d'un festival urbain multiculturel annuel, créé par la ville de Bruxelles en 2002, qui a lieu en plein cœur de Bruxelles et est capable de rassembler une centaine de milliers de personnes, et qui est principalement financé par la ville de Bruxelles. Les externalités positives et négatives d'un tel évènement peuvent être intéressantes à analyser pour avoir une première idée de ce à quoi Bruxelles capitale européenne 2030 va devoir faire attention et ce que ce titre peut également apporter à la ville.

Depuis quelques années, nous nous rendons de plus en plus compte que le Brussels Summer Festival lutte pour devenir rentable économiquement. Il est difficile de faire des prévisions de « rentabilité » pour ce festival, notamment à cause de la météo belge très changeante. En 2016, les estimations provisoires tablaient sur 50 000 personnes alors que pour atteindre le seuil de rentabilité, le festival devrait accueillir entre 70 000 et 75 000 personnes. De plus, le revenu perçu par festivalier est inférieur pour un festival urbain comme celui-ci que pour un festival sur plaines, comme Dour ou les Ardentes. En effet, ils ne proposent tout d'abord pas de camping et deuxièmement les festivaliers ont l'occasion de s'approvisionner dans la ville et dépensent donc moins d'argent dans le festival (Vande Weyer, 2019).

Figure 2 : La répartition des revenus du BSF en 2019



Source : Vande Weyer, M. (2019, 9 août). Le Brussels Summer Festival fait de la résistance. *L'Echo*.

Récupéré de

<https://www.lecho.be/culture/scenes/le-brussels-summer-festival-fait-de-la-resistance/10152609.html>

En 2019, l'année la plus récente étant donné que la crise sanitaire en 2020 et 2021 n'a pas permis au Brussels Summer Festival d'avoir lieu depuis, le festival possédait un budget de 2,7 millions d'euros, financé en grande partie par des subsides provenant de la Ville de Bruxelles (25 %) et par des sponsors (15 %). Le reste est financé par les ventes de billets, nourriture et boissons (55 %) ainsi que la vente de packages VIP aux entreprises (Vande Weyer, 2019).

Un tel événement coûte également cher en termes d'organisation, de montages et démontages des scènes. Il faut aussi prendre en compte un important service de sécurité très coûteux, le nettoyage, les contrats artistes, le coût de la remise en état des sites, comme le Parc Royal, qui est un lieu très bien desservi pendant le festival, mais également toutes les dégradations des bâtiments, les nuisances comme le bruit pour le voisinage, etc. Tout cela montre à quel point un événement d'une telle ampleur nécessite un apport financier conséquent et justifie les subsides publics car ce type d'événement a pour objectif de montrer Bruxelles sous ses différentes facettes (patrimoine culturel) (Vande Weyer, 2019).

Concernant les recettes, en dehors des billetteries et des ventes de boissons et nourriture, il est important d'évaluer et de comptabiliser les externalités positives comme la démocratisation de la culture, l'accessibilité à la culture et le renforcement de la cohésion sociale. Les subsides sont donc bénéfiques à ce type de festival et permettent d'accepter des pertes, parfois importantes, pour autant qu'il y ait résonnance entre ces événements, leurs objectifs et le programme politique (Mees, communication personnelle, 10 décembre 2019).

Le Brussels Summer Festival permet également de créer des emplois, mais il apporte aussi de la visibilité pour les différentes activités de Bruxelles ainsi que pour Bruxelles et ses Bruxellois (Mees, communication personnelle, 10 décembre 2019).

Le Brussels Summer Festival a d'ailleurs ajouté à son ancien système le « BSF OFF », qui est une sorte d'avant-gout du festival et qui consiste à proposer, pendant un mois avant le festival, des dizaines de concerts gratuits dans des bars partenaires de la région. Les festivaliers peuvent donc aller également rencontrer les Bruxellois dans leurs lieux de sortie et prolonger la durée du festival (Vande Weyer, 2019 & Mees, communication personnelle, 10 décembre 2019).

Il y a donc une démocratisation de la culture qui s'installe dans la ville de Bruxelles, car celle-ci commence à devenir disponible pour tous, mais procure également une cohésion sociale, développe un sentiment d'appartenance et forme une identité bruxelloise (Mees, communication personnelle, 10 décembre 2019).

Concernant la répartition des coûts matériels, nous pouvons observer sur le graphique ci-dessous (cf. infra p.38) que la moitié de ceux-ci sont reversés aux artistes (50 %), ensuite vient la production (15 %) et la sécurité (15 %) et pour finir le personnel et autre (10 %) ainsi que la communication et le marketing (Vande Weyer, 2019).

Figure 3 : la répartition des coûts du BSF en 2019



Source : Vande Weyer, M. (2019, 9 août). Le Brussels Summer Festival fait de la résistance. *L'Echo*. Récupéré de

<https://www.lecho.be/culture/scenes/le-brussels-summer-festival-fait-de-la-resistance/10152609.html>

Mais ce schéma ne prend pas en compte les coûts indirects, et donc les externalités négatives, à savoir :

- L'augmentation de l'utilisation des transports en commun dans la ville (trams, métros et bus).
- Les nuisances sonores comme les feux d'artifice, bruits des concerts pour le voisinage, bruit de la foule.
- L'inaccessibilité dans le centre de Bruxelles. Le nombre de personnes présentes dans le centre-ville nécessite une sécurité supplémentaire et donc les routes qui sont situées dans ce quartier-là sont généralement fermées.
- La dégradation éventuelle des monuments et infrastructures de la ville.
- La dégradation du parc de Bruxelles, car un grand nombre de personnes s'y rendent.

#### 4.3 Conclusion

Ce chapitre aura donc permis de comprendre qu'un événement d'une telle ampleur ne doit pas se résumer à analyser seulement les coûts et bénéfices directs, mais qu'il faut également considérer les coûts et bénéfices indirects, matériels et immatériels. Ceux-ci peuvent fortement augmenter les coûts indirects, mais, à contrario, provoquer des effets sociétaux positifs. Les responsables de l'événement peuvent donc décider de financer un événement, bien que celui-ci ne soit pas rentable, si ce dernier peut apporter des bénéfices sociétaux importants dont profiteront une série d'acteurs.

## Chapitre 5 : Bruxelles capitale européenne de la culture en 2030

Ce chapitre aura pour objectif de présenter en détails la Région de Bruxelles-Capitale ainsi que la candidature de Bruxelles 2030. Différents points seront abordés tels que le calendrier des étapes à respecter, une présentation des chargés de mission ainsi que leurs tâches et leurs projets, les grands axes de ce projet et pour finir, une étude coûts — bénéfices propre à cet événement.

### 5.1 Présentation de Bruxelles

#### 5.1.1 Origines

Pour mieux comprendre la richesse culturelle de Bruxelles, il me semble important de rappeler son histoire passionnante.

Bruxelles ne s'est pas faite en un jour. Même si les chercheurs ne situent pas précisément les débuts de la ville, certains pensent que la ville de Bruxelles se serait développée vers 1050 et aurait donc presque 1000 ans (de Pange & al., 2014).

Cette ville se serait fondée autour d'une petite rivière qui se nomme la Senne. Celle-ci aurait permis pendant des siècles, à Bruxelles, de s'approvisionner en marchandises, de faire fonctionner des moulins à eau et de fabriquer de la bière. Les rivières sont souvent liées à des marais et les marais sont réellement emblématiques pour Bruxelles. Ainsi, l'iris jaune, fleur des marais, est d'ailleurs devenue l'emblème officiel de la région Bruxelloise. Le Nom Bruxelles, quant à lui, provient du vieux flamand « Broekzele » qui signifie : « l'établissement dans les marais » et qui lie encore une fois Bruxelles aux marais (de Pange & al., 2014).

Avant d'être principalement une ville de bureaux, Bruxelles a été une ville industrielle entre le début du 18<sup>ème</sup> siècle et 1970. C'était d'ailleurs la ville belge qui proposait le plus d'emplois industriels.

L'artisanat était également présent dans la ville. Le canal de Willebroek, qui relie Bruxelles à la mer du Nord, a d'ailleurs été construit pour permettre de transporter des matières premières et de commercialiser des produits finis.

Peu à peu, certaines usines sont devenues des lieux abandonnés, fantômes dans l'attente d'une nouvelle vie. Certains lieux ont eu la chance d'être restaurés, comme Tour et Taxi, situé dans la commune de Bruxelles, qui était à la base une gigantesque zone d'entrepôts desservie par des trains et où passaient toutes les marchandises qui arrivaient dans la capitale. Aujourd'hui, Tour et Taxi a été aménagé en bureaux, lieux d'évènements, commerces et logements (de Pange & al., 2014).

Au 19<sup>ème</sup> siècle, Bruxelles change de visage ; la Senne, qui est à l'origine de la ville, est recouverte et disparaît. Avec l'augmentation de la population et l'augmentation du nombre

d'industries sur ses berges, la rivière était devenue un égout géant, comme on pouvait l'observer et le sentir. En 1986, une épidémie de choléra tue plus de 3500 personnes à Bruxelles, des rumeurs disent que c'est la Senne qui en est responsable et les politiques au pouvoir vont utiliser ce prétexte pour la faire disparaître. Elle sera, par la suite, recouverte de routes et de boulevards, de bâtiments tels que la Bourse et la Monnaie ainsi que des premiers immeubles. A cette époque, on désire imiter Paris et le centre de Bruxelles change complètement de visage (de Pange & al., 2014).

### 5.1.2 Bruxelles, capitale de la Belgique et l'Europe

La Belgique est l'un des six premiers pays à s'unir pour former le début de l'Europe en 1951, une Europe qui ne possédait pas de capitale officielle, mais une capitale politique. Aujourd'hui, étant donné que Bruxelles accueille de nombreux bâtiments d'institutions européennes, elle est considérée comme sa capitale politique (de Pange & al., 2014).

Depuis lors, Bruxelles est devenu le lieu principal où travaillent les nombreux politiciens européens. Le terme « Bruxelles » est d'ailleurs aujourd'hui désigné par les journalistes quand ils veulent parler des décisions et actions de l'Union européenne (de Pange & al., 2014).

Bruxelles accueille d'ailleurs aujourd'hui le Berlaymont, construit entre 1961 et 1969, qui contient les bureaux de la Commission européenne et qui a pour rôle de représenter et de défendre le droit des citoyens, mais aussi l'espace Léopold, composé d'une multitude de bâtiments où se tiennent les activités du Parlement européen (de Pange & al., 2014).

### 5.1.3 19 communes et 1 région

Bruxelles est considérée comme la capitale politique de l'Europe, la capitale de la Belgique, mais également comme une ville et même comme une région qui contient 19 communes (de Pange & al., 2014).

Jusqu'à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, la Ville de Bruxelles percevait des taxes et faisait la justice dans les principaux villages qui l'entouraient. Ces petits villages sont devenus par la suite des communes indépendantes. Durant le 19<sup>ème</sup> siècle, ces dernières ont vu leur population augmenter et leur économie se développer. Par la suite, chaque commune est devenue similaire à une ville, avec son administration et sa maison communale propres (de Pange & al., 2014).

Au cours du 20<sup>ème</sup> siècle, toutes les communes qui entourent Bruxelles-Ville vont former une sorte d'agglomération. Elles vont toujours garder leur indépendance, même si dans certains domaines, la gestion est commune. C'est finalement en 1989 qu'est créée officiellement la Région de Bruxelles-Capitale, qui est la seule Région à l'heure actuelle à être bilingue (Français et le Néerlandais). La Région possède un parlement, un gouvernement ainsi qu'un Ministre-Président, qui est, à l'heure actuelle, Rudi Vervoort (de Pange & al., 2014).

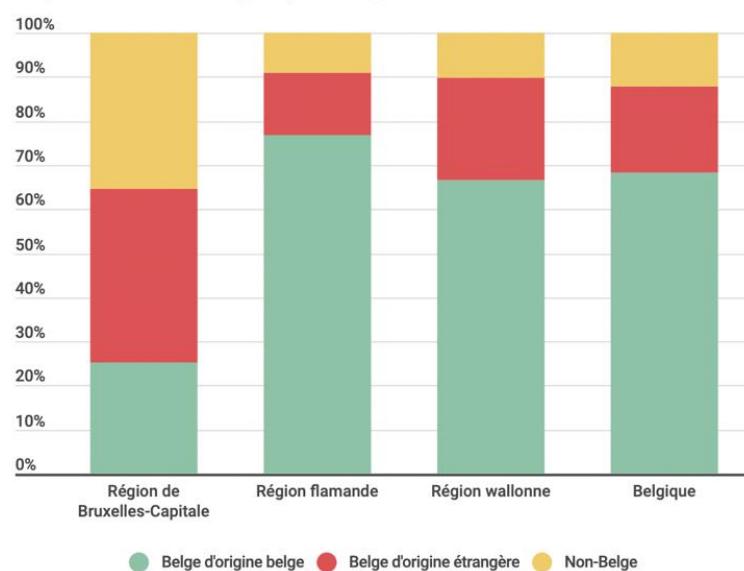
### 5.1.4 Une ville multiculturelle

Depuis la Seconde Guerre mondiale, de nombreuses vagues migratoires ont eu lieu à Bruxelles et en Belgique. Des ouvriers sont venus y travailler et y vivre, attirés par des offres d'emplois intéressantes proposées par l'État, d'autres pour des raisons politiques ou sociales, pour fuir leur pays et venir s'installer dans la capitale (de Pange & al., 2014).

De plus, Bruxelles est également un endroit stratégique pour les institutions européennes et internationales, comme L'OTAN, qui a son siège social à Bruxelles. Ces institutions rassemblent une multitude de fonctionnaires, diplomates, politiciens qui viennent du monde entier et qui séjournent ou vivent dans la capitale (de Pange & al., 2014).

Un Bruxellois n'est donc pas spécialement quelqu'un né ici ou dont les parents y sont nés. Les Bruxellois affichent de nombreuses identités et origines différentes. C'est ce qu'on appelle la multiculturalité. Bruxelles est d'ailleurs la deuxième ville du monde la plus multiculturelle après Dubaï. Elle peut être fière d'avoir plus de 180 nationalités différentes, qui ont toutes des cultures, styles de vie, langues, et religions différentes. Aujourd'hui, il y a d'ailleurs un peu moins d'un tiers des habitants qui sont d'origine belge (26,6%), un peu plus d'un tiers naturalisé belge (39,1%), et un tiers d'"étrangers" qui ont conservé leur nationalité d'origine (35,5%) (de Pange & al., 2014., Lahbib, 2021., Vanwelde, 2021).

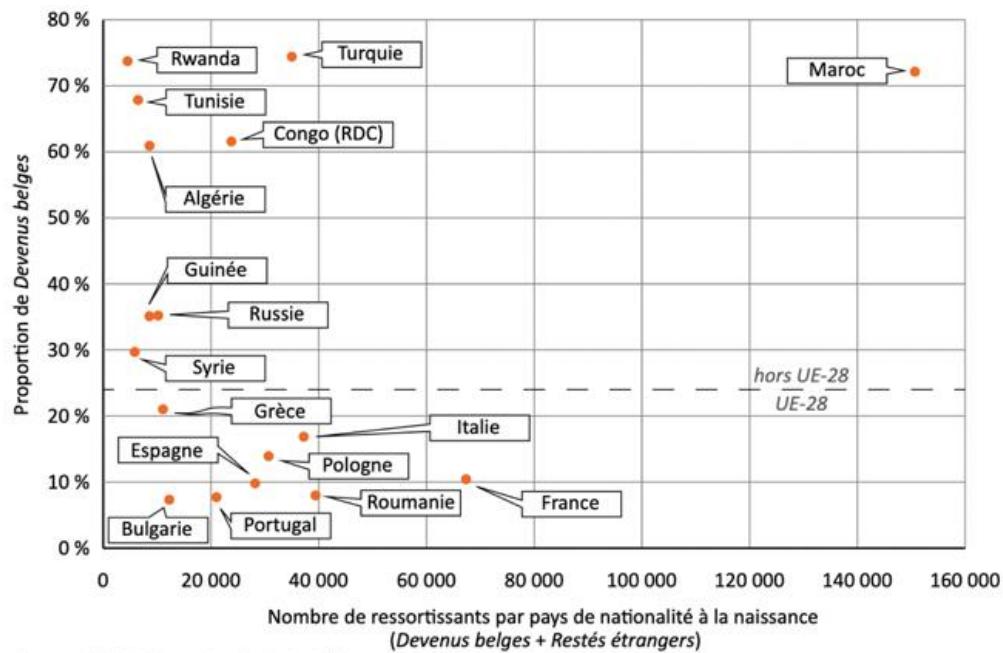
Figure 4 : population des 3 régions de la Belgique selon le groupe d'origine



Source : Vanwelde, A. (Janvier, 2021) Un habitant bruxellois sur trois est de nationalité étrangère (infographies). BX1. Récupéré de <https://bx1.be/dossiers/dossiers-redaction/un-habitant-bruxellois-sur-trois-est-de-nationalite-etrangere-infographies/>

Pour avoir de plus amples informations sur les nationalités d'origines étrangères les plus représentées en région de Bruxelles capitale en 2016, on peut observer la figure 3 ci-dessous (cf. infra p.43), par ordre chronologique : les Marocains, les Français, les Roumains, les Italiens, et les Turcs (Hermia & Sierens, 2017).

Figure 5 : nombre de ressortissants par pays de nationalité à la naissance qui sont devenus belges et qui sont resté étrangers



Source: Hermia, J-P., Sierens, A. (2017). Belges et étrangers en Région bruxelloise, de la naissance à aujourd'hui. Région de Bruxelles-Capitale : IBSA.brussels. Récupéré de <https://ibsa.brussels/sites/default/files/publication/documents/FOCUS-20-FR-V5.pdf>

### 5.1.5 Une ville verte

Bruxelles est également l'une des villes les plus vertes d'Europe. En effet, 53% de la superficie de la région bruxelloise est composée de forêts, de bois, de parcs, de jardins et donc d'espaces verts qui contribuent à la biodiversité (de Pange & al., 2014).

### 5.1.6 La mobilité

Bruxelles possède de nombreuses liaisons internationales, grâce à ses lignes TGV et son aéroport, donnant accès aux visiteurs venus des quatre coins du globe.

Aujourd'hui Bruxelles est un réel HUB ferroviaire à grande vitesse. Il est très simple d'arriver à Bruxelles de Paris, Cologne, Amsterdam et de Londres. La ville y est accessible en moins de 2 h grâce aux différents trains à grande vitesse tels que l'Eurostar, le TGV, le Thalys et le train ICE qui s'arrêtent en plein cœur de la ville (Visit.brussels, s.d.).

Une fois dans la ville, les touristes ainsi que les habitants peuvent marcher, rouler à vélo grâce à ses nombreuses pistes cyclables, prendre le taxi, mais également utiliser les trains de la SNCB et le réseau des bus, trams et métro de la STIB, qui leurs permettront de découvrir les quartiers des 19 communes de la Région bruxelloise (Visit.brussels, s.d.).

## 5.2 Les 19 communes de la Région Bruxelles-Capitale

Grâce à cette carte, nous pouvons voir la Région de Bruxelles-Capitale divisée en 7 parties : Le centre, le Nord, le Nord-Ouest, le Nord Est, le Sud, le Sud-Ouest et Le Sud-Est.

Une tendance que l'on retrouve généralement dans les capitales européennes de la culture et notamment durant Mons 2015, est l'inclusion et la participation d'un grand nombre de communes et quartiers à l'évènement. Il sera donc intéressant d'analyser chacun de ces 7 fragments afin de pouvoir visualiser les caractéristiques communes et distinctes de tous les coins de la Région.

Figure 6 : carte de la région de Bruxelles capitale



Source : Environnement.brussels. (2021). *Tous les permis sur une carte*. Récupéré le 24 juillet 2021 de <https://environnement.brussels/le-permis-denvironnement/zoom-sur-les-permis-delivres/tous-les-permis-sur-une-carte>

### 5.2.1 Le centre

Dans le centre de la Région Bruxelloise, on peut apercevoir **le quartier européen**, où se trouve le siège des institutions européennes, mais également l'un des quartiers les plus verts de Bruxelles. On y retrouve plusieurs musées comme le Parlementarium, le musée des sciences naturelles ainsi que le Cinquantenaire, qui est également un parc. À proximité du quartier européen se trouve **le quartier Saint-Boniface**, qui attire ces dernières années de nombreux expatriés (Noirfalissee, s.d.).

**Le quartier Dansaert — Sainte-Catherine** est quant à lui, un quartier dynamique, cosmopolite et festif, mais aussi un vrai laboratoire Urbain. Il est connu pour avoir de réels patrimoines historiques et architecturaux, ainsi que de nombreux bars et lieux d'expositions (Visit.brussels, s.d.).

Dans le centre, on retrouve **Saint-Gilles**, qui est une commune connue pour abriter de nombreux artistes et galeries d'art ainsi que des monuments historiques. On y trouve pas moins de 140 nationalités différentes (Visit.brussels, s.d & Be.brussels, 2021). Saint-Gilles ainsi qu'Ixelles et Etterbeek sont les trois communes bruxelloises dans lesquelles on retrouve le plus de personnes de nationalité étrangère par rapport au nombre d'habitants qui vivent dans celles-ci, du fait que ces communes se trouvent à proximité du quartier européen. Ce sont généralement des personnes qui gardent leur nationalité, comparée aux autres étrangers, car elles ne sont là que temporairement, pour un mandat européen par exemple (Hermia & Sierens, 2017 & Vanwelde, 2021).

**Saint-Josse-Ten-Noode** est également une commune où on retrouve beaucoup de nationalités différentes, avec 153 nationalités et 60 langues parlées, ce qui lui donne la première place dans le classement des communes les plus diversifiées en termes de nationalité. Elle est aussi la plus petite, la plus peuplée et celle où la moyenne d'âge est la plus basse de la Région (Be.brussels, 2021).

A Bruxelles, il est facile d'observer de nombreuses fresques, graffitis, fresques de Street art et des murs BD, particulièrement dans **le quartier « les Marolles »** qui est aussi un quartier très diversifié, convivial et festif et dont les origines remontent à l'époque médiévale (Visit.brussels, s.d.).

**Matongué**, situé dans la commune d'Ixelles, ne correspond finalement qu'à une rue et deux galeries mais est connu dans tout le pays pour ses multitudes d'activités africaines. On y retrouve des salons de coiffure, fast-foods africains, magasins de fruits et légumes tropicaux, etc. qui attirent des Africains de toute la Belgique. Son nom provient d'ailleurs d'un quartier de Kinshasa au Congo (Visit.brussels, s.d.).

### 5.2.2 Le Nord

Au nord de la Région se trouve le **quartier du Heysel** qui se situe dans la commune de Laeken. On peut y voir beaucoup d'espaces verts, le palais du roi ainsi que ses domaines. Quelques

festivals musicaux s'y déroulent chaque année, pas loin de l'Atomium, construite lors de l'exposition universelle de 1958 et qui propose aujourd'hui différentes expositions.

En face de l'Atomium se trouve le Palais 12, capable d'accueillir des activités très diverses comme des foires, des expositions, des concerts ainsi que des événements sportifs tout au long de l'année mais également Mini Europe, qui comporte plus de 350 maquettes des monuments de l'Union européenne (Visit.brussels, s.d.).

### 5.2.3 Le Nord-Ouest

**Le canal** est un quartier de Bruxelles auparavant industriel, qui a récemment été reconvertis en un lieu tendance et durable. On y retrouve des galeries d'art, des musées, des expositions temporaires, des immenses espaces aérés, etc. Le territoire du Canal est long de 14 km et passe dans sept communes du Nord-Ouest de la Région de Bruxelles-Capitale. Il abrite une population jeune et cosmopolite, mais celle-ci, plus que la moyenne bruxelloise, est fort touchée par le chômage et connaît des difficultés d'insertion socioprofessionnelle.

Ce quartier accorde aujourd'hui une place prépondérante à l'art contemporain. Le Kanal Centre Pompidou, très attendu, ouvrira ses portes en 2022-2023 et sera sans aucun doute l'un des acteurs phares de Bruxelles 2030. Mais le quartier du canal peut également offrir de nombreuses expositions grâce aux musées MIMA et Tour et Taxi (Visit.brussels & environnement.brussels, s.d.).

**La commune de Jette** se trouve également dans ce fragment de la Région. C'est un véritable poumon vert du nord-ouest de la capitale, avec 5 km<sup>2</sup> de verdure. Cette commune attire de plus en plus un public jeune et diversifié qui recherche une urbanité de qualité et bien aménagé (Visit.brussels, s.d. & Be.brussels, 2021).

### 5.2.4 Le Nord-Est

**Schaerbeek**, situé au Nord-Est de la région Bruxelloise possède des quartiers populaires et cosmopolites. En effet, de nombreux migrants s'y sont installés durant les dernières décennies, originaires d'Asie Mineure, du Maroc, d'Europe centrale et orientale. Aujourd'hui cette commune est très prisée par une population jeune et urbaine, qui correspond particulièrement à la mixité de ce que représente la ville de Bruxelles (Visit.brussels, s.d. & Be.brussels, 2021).

### 5.2.5 Le Sud

Au sud de la Région se trouve Uccle. C'est l'une des communes de Bruxelles, la plus contrastée, que ce soit en termes de bâtiments, d'environnement et même de population. Dans les quatre coins de la commune, on trouvera des quartiers différents, mais principalement prisés par les familles. Le Nord comporte des quartiers bourgeois entièrement urbanisés, l'Ouest est plutôt populaire avec des logements sociaux, l'Est possède des parcelles résidentielles et

pour finir le Sud, plus vert, avec de grands espaces ouverts, des forêts et des espaces naturels (Visit.brussels, s.d.).

### 5.2.6 Le Sud-Ouest

**Anderlecht**, situé au Sud-Ouest de la ville de Bruxelles, est une commune qui connaît une forte croissance ces dernières années. Elle comporte une population très jeune et fort diversifiée. La commune possède également un riche patrimoine historique, notamment l’Église St Guidon, le Béguinage, la Maison Erasmus (Visit.brussels, s.d.).

### 5.2.7 Le Sud – Est

**Flagey** est un quartier connu pour être un carrefour international, pôle culturel et centre d’attraction pour les cafés, restaurants et entreprises. On y retrouve également une abbaye et plusieurs patrimoines architecturaux, notamment le paquebot moderniste Art déco, sur la place Flagey elle-même. En journée, comme en soirée, l’endroit attire de nombreux étudiants qui ont la possibilité d’étudier dans les nombreuses universités et écoles à proximité (Visit.brussels , s.d.).

**Auderghem** et **Watermael-Boitsfort** sont deux communes très vertes situées dans le sud-est de Bruxelles. La moitié de la superficie de Watermael-Boitsfort est occupée par la Forêt de Soignes et l’autre moitié occupée par des résidences très populaires, pleines de verdure et très calmes. Quant à Auderghem, la commune couvre principalement des quartiers résidentiels, de population diversifiée. Elle comprend également de nombreux Eurocrates.

Mais ces deux communes sont également connues pour avoir le plus de Belges d’origine belge, avec 53 % à Watermael-Boitsfort et 45 % à Auderghem (Visit.brussels, s.d. & Vanwelde, 2021)

On peut donc remarquer que Bruxelles est très diversifiée, tant par son offre culturelle, que par sa population. La population et l’offre culturelle qu’on retrouve au Nord-Est de la Région n’est pas forcément la même que dans le Sud-Est de celle-ci. Les chargés de mission de la candidature de Bruxelles devront donc réfléchir à un projet pour inclure et faire participer l’ensemble de ses citoyens ainsi que ses 19 communes.

## 5.3 Calendrier : Préparations et événements

C'est un point essentiel de ce chapitre. En effet, il met en lumière les dates qui ont permis à ce projet de naître et de grandir jusqu'à aujourd’hui, à savoir mi-aout 2021, mais on retrouve également les dates clés futures qui sont essentielles à cette candidature pour que le projet soit réalisé en 2030. Cela ne se fait et ne se fera pas en un jour. De la conception à l'inauguration du projet, une dizaine d'années est nécessaire et Bruxelles désire s'y prendre à temps. C'est d'ailleurs la seule ville pour le moment qui fait les démarches, les autres villes belges, à savoir Gand, Hasselt, Louvain, Courtrai, Liège et Malines, qui désirent être candidates cette année-là n'ont pas encore commencé à préparer leurs candidatures.

### **En 2014**

Une nouvelle compétence a été offerte à la Région de Bruxelles-Capitale lors de la sixième réforme de l'État belge.

Le Gouvernement régional n'a pas hésité en apprenant la nouvelle et a , lui aussi, partagé sa volonté de créer un pôle muséal régional d'art moderne et contemporain, situé sur le territoire du canal. Ce projet ambitieux avait pour but de montrer l'envie du gouvernement bruxellois de concrétiser son ambition culturelle et de renforcer la place de la région sur la scène culturelle tant nationale qu'internationale (Vervoort, 2020).

### **Mars 2016**

Le 22 mars 2016, Bruxelles a été touchée par un double attentat terroriste, ce qui a créé un véritable séisme et traumatisme au sein de la population bruxelloise.

### **Septembre 2016**

C'est en septembre 2016, suite aux attentats terroristes qui ont chamboulé la ville de Bruxelles que Rudi Vervoort, Ministre-Président de la Région de Bruxelles capitale a fait part de son intention de déposer la candidature de Bruxelles au titre de capitale européenne de la Culture 2030 (Parlement bruxellois, 2021).

Selon lui, Bruxelles, en tant que plaque tournante interculturelle et capitale de l'Europe, peut légitimement revendiquer ce statut (Vervoort, 2020).

Il a déjà à ce moment-là, l'objectif de sensibiliser, de réfléchir, de prospecter et de mobiliser les acteurs culturels, socio-économiques et politiques, dans un esprit inclusif et de dynamique participative, ce que prône le programme européen (Parlement bruxellois, 2021 & Verlinden, 2021).

### **Septembre 2017**

C'est finalement le 13 septembre 2017 que le Parlement européen et le Conseil ont pris la décision que la Belgique sera l'un des pays qui aura l'honneur d'accueillir l'évènement en 2030 (Parlement de la communauté française, 2021).

### **Juillet 2019**

La Déclaration de politique régionale 2019-2024 du Gouvernement Vervoort III, publiée le 18 juillet 2019, mentionne qu'il « formalisera la candidature de Bruxelles comme capitale européenne de la culture 2030, en partenariat avec la Ville et les communes. » (Parlement Bruxellois, 2019).

L'enjeu est donc, déjà à cette époque-là, de faire participer au projet les 19 communes bruxelloises ainsi que leurs citoyens, mais également de renforcer l'image de Bruxelles sur le plan national, comme européen.

La Belgique est devenue indépendante le 4 octobre 1830. En 2030, ce sera donc le bicentenaire de la Belgique. L'événement permettra également de partager l'image de la Belgique du 21<sup>e</sup> siècle, à savoir, moderne, diverse et inclusive. Pour ce faire, le projet voudra associer d'autres villes ou provinces wallonnes et flamandes, mais à l'heure actuelle, nul ne peut encore dire qui sera partenaire (Parlement Bruxellois, 2019, Lahbib, 2021).

### **Octobre 2020**

Durant le mois d'octobre 2020, un appel à candidatures a été lancé par le gouvernement bruxellois pour désigner les personnes chargées de la préparation de l'acte de candidature de Bruxelles pour devenir Capitale européenne de la Culture en 2030 (Réseaux Des Arts à Bruxelles, 2021).

### **Décembre 2020**

L'appel à candidatures a été clôturé le 1<sup>er</sup> décembre de la même année. Les dossiers devaient comprendre une présentation des porteurs du projet, la définition de la méthodologie qui allait être envisagée pour l'exécution des missions et une suggestion des budgets. 11 candidatures ont été reçues, 9 analysées et finalement une d'entre elles sélectionnée (Parlement de la communauté française, 2021 & Parlement bruxellois, 2021).

### **Février 2021**

Le 11 février 2021, est le jour où ont été désignés par le gouvernement bruxellois les deux chargés de mission respectifs, à savoir *la journaliste Hadja Lahbib* et *le directeur artistique Jan Goossens*, assisté par 18 experts, tous venus d'horizons divers et qui ont tous un lien avec la culture. Ce sont eux qui se chargeront de la candidature de Bruxelles (Parlement de la communauté française, 2021).

### **Mai 2021**

C'est pendant la première semaine de mai que les deux chargés de mission se sont adressés à la presse et ont présenté leur vision ainsi que l'avancement du projet. La presse a pu ensuite informer le public des intentions d'acteurs du projet (Parlement de la communauté française, 2021).

### **De février 2021 à l'été 2021**

L'élaboration de la candidature se déroulera en plusieurs phases. La phase 0 s'étend de février 2021 à juin 2021. Dans cette phase, ils ont organisé le démarrage administratif ainsi que les premières réunions. Les acteurs de cette étape sont Hadja Lahbib, Jan Goossens, un collaborateur ainsi que l'équipe de réflexion et une série d'experts. Ceux-ci se sont réunis 2 fois, et continueront à se réunir une fois tous les deux mois (Bellon, 2021 & Lahbib, 2021)

## **De septembre 2021 au printemps 2022**

La phase 0 a pris fin début juillet (Lahbib, 2021). Durant cette période, la phase 1 devrait voir le jour. L'objectif de cette étape sera d'effectuer un premier mémorandum, de préparer un budget, une étude de faisabilité, un positionnement culturel ainsi qu'un concept de programmation (Bellon, 2021).

## **À partir de 2022**

Le duo compte travailler sur base d'une dynamique biennale à partir de 2022. Cette dynamique est expliquée plus en détail ci-dessous (cf. infra p.55).

En 2022, un premier rapport comprenant une planification financière sur dix ans sera également remis au gouvernement régional ,sur base de multiples concertations avec les Bruxellois et le secteur culturel (Bellon, 2021).

## **En 2024**

C'est une date clé pour Bruxelles, car c'est cette année-là que les candidatures doivent être remises en vue de respecter les règles européennes. En effet, l'appel à candidatures doit être publié au moins six ans avant l'année pour laquelle le titre est décerné. Elles seront, dès leurs dépôts, analysées par un jury international de douze experts, dont deux Belges, qui établira une liste de présélection parmi les différentes villes proposées (Parlement de la communauté française, 2021). Cette étape peut durer plusieurs mois. Ensuite, le duo devra céder sa place à un commissaire général qui sera nommé pour diriger le projet (Duplat, 2021).

## **En 2026**

Cette année-là, c'est l'Europe qui doit choisir la ville. La désignation doit être transmise au Parlement européen, au Conseil, à la Commission et au Comité des régions au plus tard quatre ans avant l'année durant laquelle le titre de capitale européenne de la Culture est décerné. Cette désignation est faite suite à la première phase de présélection ainsi que de la phase de sélection. Durant ces deux phases, chaque État membre concerné désignera une ville qui pourra prétendre au titre, en se basant sur les recommandations qui figurent dans le rapport de sélection du jury. Ensuite, il devra les notifier aux différents acteurs présents ci-dessus (Parlement de la communauté française, 2021).

## **En 2030**

- En 2030, une ville belge sera capitale européenne de la culture. Selon Hadja Lahbib, Bruxelles, qui est la ville à l'origine du projet, a de grandes chances d'être la Capitale européenne de la culture, en partenariat avec les 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale, mais aussi avec une ville wallonne et une ville flamande (Lahbib, 2021).

Claire Leblanc, voit 2030 comme une année apaisée après plusieurs crises (Les attentats de 2016 ainsi que la pandémie liée au covid-19). Selon elle, ce sera donc une

année propice à de nouveaux développements urbains et culturels (Leblanc, interview 19 juillet 2021). Elle espère et pense, tout comme Hadja Lahbib, que Bruxelles sera favorite cette année-là, face aux autres villes belges candidates, à savoir Gand, Hasselt, Louvain, Courtrai, Liège et Malines, « principalement pour son caractère central et le symbole de « synthèse » des cultures locales et internationales » (Leblanc, 2021, para.3 ).

- C'est également l'année du bicentenaire de la Belgique (Lahbib, 2021).

## 5.4 Les acteurs de la candidature et leurs missions

### 5.4.1 Les acteurs

Les deux chargés de mission à la tête de la candidature de Bruxelles sont, comme je l'ai dit plus haut, Hadja Lahbib et Jan Goossens, mais qui sont-ils réellement ?

**Hadja Lahbib**, née à Boussu, près de Mons, en 1970, est journaliste, réalisatrice et présentatrice. Elle travaille pour la RTBF, mais également pour Arte Belgique. Elle est connue pour avoir réalisé de nombreux documentaires au Maroc, en Inde, au Pakistan... ainsi que de nombreux programmes culturels tels que Tout le Baz'Arts et Vlaamse Kaai (Bellon, 2021).

**Jan Goossens**, quant à lui, est né en 1971 et est l'ancien directeur du KVS (le Théâtre Royal flamand de Bruxelles) qu'il a complètement repensé en 15 ans et qui est devenu un incontournable de la scène bruxelloise. Il est revenu en septembre de France où il a été à la tête du festival de Marseille depuis maintenant 6 ans et de Tunis où il est directeur artistique du festival Dream City (Bellon, 2021).

Ils ont tous les deux été mandatés par la Région bruxelloise en février 2021, en vue de préparer la candidature de Bruxelles en tant que capitale européenne de la Culture 2030. Ce duo a été choisi parmi les 11 dossiers remis le 1er décembre 2020. Ils travaillent à mi-temps, ce qui permet d'une part, pour Hadja Lahbib de continuer à participer à un projet de la RTBF, et d'autre part, à Jan Goossens d'être toujours actif pour le festival Dream City à Tunis (Bellon, 2021).

Ils ne seront bien entendu pas seuls à préparer cette candidature. Ils sont accompagnés d'une équipe, « chambre de réflexion » très diversifiée, composée de 18 personnalités (neuf femmes et neuf hommes), ayant tous un lien avec la culture, l'art et les citoyens, et qui seront les points de départ vers un maximum d'acteurs. Toute l'équipe s'est construite tant dans le souci d'égalité des sexes que de la diversité de ses membres.

En effet, avec le passé que la Belgique a connu, le duo a eu à cœur d'inviter des artistes qui portent l'immigration de leurs parents. C'était en tout cas l'une des priorités d'Hadja Lahbib. Cette chambre de réflexion aura pour objectif de réfléchir à l'avenir de la ville et de dégager de grandes lignes qui pourraient approvisionner les thématiques de Bruxelles 2030 (Cauchie, 2021 & Crousse, 2021).

Les 18 experts, avec qui ils seront chargés de préparer et de défendre la candidature auprès de la Belgique et de l'Europe (Vervoort, 2021 & Crousse, 2021) sont :

- **Sigritte Bousset** : experte en littérature
- **Lisette Lombe** : artiste plurielle, passe frontière, qui propose des pratiques poétiques, scéniques, plastiques, militantes et pédagogiques
- **Louma Salamé** : maintenant directrice générale de la Fondation Boghossian-villa Empain après avoir été chargée d'étude au Guggenheim à New York et chargée de communication pour le Musée du Louvre Abu Dhabi
- **Ibrahim Ouassari** : Fondateur de MolenGeek
- **David Van Reybrouck** : historien de la culture, scientifique, archéologue et écrivain, mais également l'un des créateurs du G1000
- **Anuna De Wever** : activiste climatique à l'origine du mouvement Youth for Climate
- **David Murgia** : metteur en scène et comédien
- **Sammy Baloji** : artiste et photographe qui vit et travaille entre Lubumbashi et Bruxelles
- **Fatima Zibouh** : sociologue, politologue et responsable d'Actiris inclusive
- **Loredana Marchi** : directrice du Foyer-De Foyer
- **Olivier Alsteens** : communicateur et COO à la Loterie Nationale
- **Joanna Mayrock** : militante européenne du droit des femmes
- **Francois Schuitten** : auteur, scénariste et dessinateur
- **Éric Corijn** : sociologue à la VUB et fondateur du centre de recherche urbaine à la VUB
- **Séverine Provost** : fondatrice et gérante de Be.culture
- **Bernard Foccroule** : musicien, mais aussi l'ex-directeur de La Monnaie et du festival d'Aix-en-Provence
- **Caroline Pauwels** : rectrice de la VUB
- **Joachim Declerck** : Architecte et directeur d'architecture Workroom à Bruxelles

Ils sont également guidés par une série d'experts, qui s'occupent principalement des aspects juridiques, administratifs, financiers ainsi que de la communication (Réseaux des Arts à Bruxelles, 2021).

Ils comptent dès le début de leurs travaux associer les personnalités et organismes suivants :

- Rudi Vervoort, le Ministre-Président bruxellois, qui a lui-même décidé de proposer Bruxelles comme capitale européenne de la Culture, ainsi que son cabinet et le secrétaire d'État aux affaires européennes.
- La ville de Bruxelles et son bourgmestre, Philippe Close, car c'est une ville qui doit déposer la candidature.
- Les directions de différentes institutions culturelles bruxelloises, dont les noms ne sont pas encore annoncés.

- Les plateformes artistiques telles que le réseau des arts à Bruxelles (RAB et BKO) ainsi que les autres réseaux culturels et les plateformes de consultations.
- Le Kanal-Centre Pompidou, qui sera sans aucun doute un des lieux phares de Bruxelles 2030.
- Les 19 communes bruxelloises, ainsi que leurs bourgmestres respectifs ainsi et les échevins de la culture.
- Des administrations compétentes telles que « Perspective.brussels », « Urban.brussels », « Bruxelles Mobilité », « Environnement.brussels », « Visit.brussels », « Bma.brussels » et bien d'autres.
- Mais aussi les personnalités et représentants de la société civile bruxelloise ; en particulier les jeunes, groupes minoritaires, communauté LGBTQI+, les personnes âgées et handicapées.
- Ils auront également des discussions avec les anciennes, actuelles et futures capitales européennes de la Culture.

Les chargés de projet seront les représentants de la candidature auprès du grand public, des professionnels, de la communauté nationale et internationale.

Si la candidature de la Région-Capitale est acceptée en 2024, un nouvel appel pour désigner le coordinateur général du projet pour 2030 sera lancé.

#### 5.4.2 Les missions qui leur seront confiées jusqu'en 2024

Leurs missions, dans ce cadre, seront multiples :

- Rassembler et délimiter les partenaires potentiels. Il s'agit plus particulièrement d'impliquer toutes les parties prenantes publiques comme privées autour du projet et faire émerger à tout prix une démarche de travail "ascendante" pour que l'ensemble de la communauté artistique et culturelle bruxelloise soit incluse (Réseaux des Arts à Bruxelles, 2021).
- Élaborer un plan financier, définir les modes de gestion ainsi que les *outputs* potentiels du projet (Réseaux des Arts à Bruxelles, 2021)
- Créer l'implication de la communauté bruxelloise et faire connaître le projet à l'ensemble de la société civile afin que la candidature soit celle de tous les Bruxellois et Bruxelloises (Réseaux des Arts à Bruxelles, 2021).

## 5.5 Les effets de la crise sanitaire sur la culture bruxelloise

Bruxelles est une ville qui a un énorme potentiel culturel, mais qui est aujourd’hui fragmentée à cause de la pandémie que nous rencontrons. En 2020, le monde culturel s'est retrouvé complètement à l'arrêt. Bruxelles est devenu fragile, la pandémie nous a isolés et a mis en lumières de façon très crue les inégalités sociales, la crise du logement et la fracture numérique qui étaient déjà existantes à Bruxelles. La culture a même été reléguée au rang des activités non essentielles (Crousse, 2021).

Le public a fait ressentir qu'il avait besoin de culture, que des lieux devaient rouvrir. De nombreux lieux s'étaient d'ailleurs équipés pour renouveler l'air, etc. afin de répondre aux nouvelles normes sanitaires. Malgré cela, le secteur est resté fermé. On a hélas observé que si, d'une part, à la rue neuve, une rue commerçante en plein milieu de Bruxelles, on pouvait compter un nombre incalculable de personnes au moment des soldes, par contre les théâtres de 2000 places, qui auraient pu être remplis à moitié en respectant les contraintes sanitaires, restaient fermés et complètement vides.

Selon Hadja Lahbib, cet exemple illustre bien que quelque chose ne va pas dans notre société, qu'il manque une appréciation plus juste de ce que la culture peut nous apporter (externalités positives) (Lahbib, communication personnelle, 28 juin 2021).

La pandémie a coupé les individus de toute la richesse que la culture peut procurer tant aux niveaux intellectuel, social, humain qu'au niveau de la richesse des émotions.

30 % de la population bruxelloise se dit totalement déprimée. Les jeunes constatent qu'ils ont été et sont toujours privés de leurs plus belles années. Ils disent avoir besoin de contacts humains, de scène, de spectacle, de cinéma, de musique et de partages d'émotions (Crousse, 2021).

D'autre part, la pandémie a également mis en lumière une réalité qui était latente mais ignorée. Toutes les injustices qu'on dénonce aujourd'hui existaient déjà avant la pandémie. Quand on parle de la situation des artistes, de fracture sociale et numérique, de paupérisation, ce n'est pas nouveau, mais la pandémie les a mis en lumière (Lahbib, communication personnelle, 28 juin 2021).

*Hadja Lahbib et Jan Goossens ainsi que tous les acteurs de la culture sentent l'urgence et le besoin d'un grand geste collectif, culturel et citoyen.* Selon Jan Goossens : « Nous sommes actuellement en crise et c'est l'occasion de se réinventer. Chaque crise contient en elle les germes d'une renaissance. » (Verlinden, 2021, para.3) et selon Hadja Lahbib : « on vit une crise peut-être extrêmement passionnante. On pousse à relever le nez et à regarder vers un horizon lointain et de se dire comment on a envie d'être dans 10 ans, quelle est cette ville dans laquelle on a envie de faire grandir nos enfants, à quoi elle devrait ressembler, comment on devrait vivre. Et c'est pour ça que c'est un projet passionnant » (Germain, 2021).

Ils désirent voir Bruxelles capitale européenne de la Culture 2030 comme le moteur de ce grand mouvement collectif. Ils ont un message à faire passer pour les années à venir, celui de *remettre la culture au centre*.

Selon eux, il est temps que Bruxelles ne soit pas uniquement considérée comme la capitale administrative et politique de l'Europe, avec ses directives et ses sommets, mais qu'elle devienne une vraie capitale de l'Europe. Pour cela, ils estiment avoir besoin de tous les artistes, de tout le secteur culturel et surtout, de toute la population bruxelloise (Crousse, 2021).

## 5.6 Les différentes phases

Ce projet ne pourra avoir lieu qu'en passant par différentes phases.

Il y a tout d'abord eu **la phase 0** qui s'est terminée cet été 2021. Elle a permis d'organiser le démarrage administratif, de chercher un bureau, de créer une structure financière et de faire des premières réunions avec les 18 personnalités qui composent la chambre de réflexion. Ils ont pu pendant cette phase entamer des rencontres, des interviews et des entrevues avec des acteurs de la culture tels que des représentants de La Monnaie, du Théâtre National mais aussi avec des institutions moins structurées (Bellon, 2021 & Lahbib, communication personnelle, 28 juin 2021).

La phase 0 sera suivie de la phase 1, qui se déroulera de septembre 2021 au printemps 2022. Cette phase permettra de créer un premier mémorandum, un budget, une étude de faisabilité et un concept de programmation (Bellon, 2021).

De 2021 à 2030, 10 années séparent ces deux dates, autant dire que le chemin sera très long.

À partir de 2022, les chargés de la candidature vont penser en termes de **dynamique biennale**, car ils ne veulent pas attendre 2030 pour incarner le projet. Ils ne désirent pas s'enfermer dans des bureaux pendant plusieurs années et proposer un projet à la fin de leurs mandats. Pour eux, les années à venir vont être des années de consultation, de réflexion avec la population et de concertations très larges. Les années impaires seront dédiées à la réflexion, tandis que les années paires serviront à la programmation (Crousse, 2021).

### Les années paires :

Les années paires serviront principalement à faire des propositions artistiques. La première verra d'ailleurs le jour, si tout se passe comme prévu, en été 2022.

Ils veulent donc organiser durant ces années, proposer des activités culturelles qui se feront en étroite collaboration avec le plus grand nombre possible d'institutions culturelles et de partenaires bruxellois. Le Kanal sera, par exemple, un partenaire privilégié (Verlinden, 2021). Ils ont également pour objectif de *confronter les artistes locaux et les initiatives culturelles à certains thèmes majeurs comme Bruxelles diversifié, égalitaire, vert, créatif et solidaire* (Réseaux des Arts à Bruxelles, 2021).

### Les années impaires :

Durant les années impaires, ils seront davantage dans la réflexion, en organisant une université d'été ouverte. En d'autres mots, cela permettra à des décideurs bruxellois et internationaux, des universitaires, des travailleurs culturels, des experts urbains et des résidents d'élaborer **ensemble** des projets, qui concerteront principalement des plans culturels, urbanistiques et touristiques (Réseaux des Arts à Bruxelles, 2021).

Les priorités sont également l'inclusion et la participation de la société civile. En effet, ils veulent que les Bruxellois et Bruxelloises soient au centre du projet.

La jeunesse bruxelloise jouera également un grand rôle. Selon le duo, les jeunes représentent différents milieux, parlent différentes langues et s'identifient souvent comme citoyens bruxellois. Ils veulent donc, par le biais des écoles, universités, centres de jeunesse, centres culturels et associations, engager ces jeunes qui seront des adultes durant les dix prochaines années (Bellon, 2021).

À partir de 2022, des enquêtes urbaines annuelles seront effectuées rassemblant des individus tirés au hasard, mais toutefois représentatifs de la société. Cela commencera par un échantillon de 100 personnes qui seront interrogées autour de grandes questions et leurs contributions seront enregistrées. Ensuite, il s'agira de 200 personnes en 2023, et ainsi de suite. Ils pensent à un G1000 et sont actuellement en contact avec le créateur du G100, David Van Reybrouck, pour faire résonner le plus de voix possibles à Bruxelles. Ils désirent partager cette mécanique avec le plus grand nombre, en couvrant tous les genres, toutes les classes sociales, toutes les origines culturelles et toutes les générations (Duplat, 2021).

## 5.7 Les grands axes du projet

Les chargés de missions l'ont clairement affirmé, ils ne veulent pas organiser un grand feu d'artifice, un projet mégalomane, ni uniquement des évènements artistiques, mais ils y voient un processus sur 10 ans dans lequel la culture et les artistes auront le rôle de moteurs pour d'autres développements, comme **l'urbanisme, la démocratie, la durabilité, la diversité, l'égalité sociale, la digitalisation et la collaboration** (Cauchie, 2021).

Le concept de capitale européenne de la culture existe depuis 1985, il a évolué au fil du temps et pourrait encore évoluer d'ici 2030 et leur objectif est d'anticiper et de réfléchir à cette évolution. Ils ne désirent pas travailler de leur côté jusqu'à la remise de la candidature, mais construire ce projet avec la population de Bruxelles, les Belges comme les Européens. Bruxelles 2030 devra se concevoir comme une action culturelle et citoyenne. Il y a de réels enjeux, qui vont dépasser de loin Bruxelles, le Fédéral et l'Europe. Ce projet de 10 ans, ils le voient plus comme un engagement qui s'inscrira dans le temps et sera un véritable tournant en 2030. Ils ont également pour but de rectifier cette image de capitale politique et administrative de l'Europe. Selon Hadja Lahbib, Bruxelles manque d'incarnation, elle manque

d'une image forte dans l'esprit de la population (Bellon, 2021 & Lahbib, communication personnelle, 28 juin 2021).

### 5.7.1 L'urbanisme

Comme vu dans les chapitres précédents, être capitale culturelle offre toujours des opportunités au niveau urbain. En 2004, Lille a su transformer des friches industrielles en un vaste réseau de « Maisons Folies » dans le but de donner une seconde vie à ces lieux abandonnés, mais aussi dans le but de démocratiser la culture.

Cela permet aussi aux villes de construire de grands bâtiments emblématiques dans leurs villes, comme l'a fait Marseille par exemple. Cependant, le duo ne désire pour le moment pas proposer de grandes constructions (Bellon, 2021).

La crise sanitaire et le télétravail ont eu un impact majeur sur la fréquentation des travailleurs européens dans les bureaux de la Commission européenne qui sont présents en plein cœur de Bruxelles. La Commission a décidé récemment qu'ils allaient céder une partie de leurs bâtiments suite au télétravail d'ici à 2030, ce qui représente 200 000 m<sup>2</sup> de bureaux disponibles. On peut donc imaginer que ceux-ci puissent avoir une seconde vie et servir de lieux socioculturels, ou faire vivre ce quartier qui était jusqu'aujourd'hui monofonctionnel et penser à de nouveaux lieux de création transversaux, afin de réparer des erreurs urbanistiques, en impliquant la population (Bellon, 2021 & Verlinden, 2021).

Selon Hadja Lahbib, c'est en faisant cela que la Ville de Bruxelles arrivera à faire un projet qui tiendra la route dans le temps, en proposant des projets créatifs et transversaux, avec une forte participation citoyenne, des élans de créativité et même une nouvelle forme de démocratie (Lahbib, communication personnelle, 28 juin 2021).

### 5.7.2 La démocratie

Le duo de choc compte proposer une approche « *bottom-up* », *ouverte et inclusive*. Il n'y a donc pas encore de projets et d'évènements précis pour le moment. L'enjeu est de se fixer un horizon commun que Hadja Lahbib et Jan Goossens ne veulent pas porter seul. Avec ce système ascendant, ils souhaitent d'ailleurs être la première ville belge qui évacue la question des bureaux et proposer un vrai projet de ville solidaire, dont l'échéance n'est pas 2030 (Réseaux des Arts à Bruxelles, 2021 & Cauchie, 2021).

Pour ce faire, ils ont pour objectif de collaborer avec la jeunesse, mais également de mobiliser les Européens qui vivent dans la capitale, comme souligné plus haut. C'est l'une des priorités pour 2030.

Bruxelles est une ville qui comporte beaucoup de jeunes; ceux-ci représentant un tiers de la population de la capitale et sont très mélangés, parlent beaucoup de langues et ont intégré le cosmopolitisme. Ce sont eux qui marchent dans les villes pour se battre pour le climat, pour

le mouvement Black Lives Matter, et bien plus encore... Ils montrent le chemin et c'est donc essentiel de les inclure dans le projet (Crousse, 2021).

Les Bruxellois et Bruxelloises qui ont 15 ans aujourd’hui, auront 25 ans en 2030. Ils seront donc à ce moment-là la force active dans tous les domaines en 2030 (Brussels 2030).

Le duo rêve que les jeunes d’aujourd’hui puissent imaginer la ville dans laquelle ils désirent vivre et comment ils ont envie de vivre dans Bruxelles dans 10 ans. Pour cela, ils comptent se rendre dans les écoles, universités, maisons de quartier, centres culturels, école de devoirs..., mais aussi rencontrer tous les responsables des politiques de l’enfance et de la jeunesse, les médias, les responsables des réseaux sociaux, et tous ceux qui leur permettraient de faire de larges audiences et de toucher ces jeunes afin qu’ils deviennent acteurs du projet 2030, qu’ils s’approprient le projet. Travailler sur l’image sera donc primordial (Réseaux des Arts à Bruxelles, 2021 & Lahbib, communication personnelle, 28 juin 2021).

Ils désirent, durant les prochaines années, approcher les jeunes afin de mener des enquêtes plus scientifiques. En d’autres mots, ils aimeraient savoir, ce que signifie la culture pour eux, quand, dans quels lieux et comment ils la consomment et comment ils pourraient les amener à la consommer autrement. Ils veulent absolument partir d’une demande qui viendra d’eux et ensuite la soumettre au monde politique et aux acteurs du monde culturel. Cela risque de prendre du temps, ce ne sera pas simple, mais c’est cela dont ils ont envie (Lahbib, communication personnelle, 28 juin 2021).

Ils espèrent également que d’ici 2030, il y aura une forte démocratisation de la culture, que les jeunes voient leurs parcours scolaires modifiés, que la culture soit une partie intégrante de leur éducation et ne soit plus jamais considérée comme non essentielle. Ils veulent que la culture devienne vraiment essentielle en faisant partie de la vie quotidienne et de l’éducation de toute une population (Lahbib, communication personnelle, 28 juin 2021).

Selon Hajda Lahbib, ils sont également en train de travailler avec le créateur du G100, David Van Reybrouck, afin de réaliser un G1000. Cela permettra de réaliser des enquêtes urbaines annuelles et de rendre le projet le plus démocratique possible, en proposant de nouvelles formes de démocratie, afin d’arriver à quelque chose de plus participatif (Bellon, 2021).

Ils veulent savoir ce dont les gens ont envie, répondre à leurs besoins et puis les aider à s’ouvrir à d’autres cultures. Dans une interview reprise en annexe, Hadja Lahbib illustre très bien cet exemple en disant : « La culture, c’est commencer à lire un bouquin “grand public” et puis en découvrir un autre, et un autre, etc. C’est apprendre à être fier aussi de notre propre culture, de nos propres artistes aussi. » (Lahbib, communication personnelle, 28 juin 2021).

### 5.7.3 La durabilité

Il est difficile à l’heure actuelle d’ignorer ce qu’on entend par le développement durable . C'est un enjeu très important à ne surtout pas mettre de côté, qui s'est rapidement imposé au fil des années comme un sujet fédérateur (Schandené, 2019). Selon la définition de Mme Gro

Harlem Brundtland, le développement durable est « un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs » (Insee, 2016, para.1).

Les acteurs du secteur culturel et les responsables de la candidature de Bruxelles capitale européenne de la Culture 2030 sont très sensibles à cette dimension. Durant leurs différentes réunions, la nécessité d'inclure la thématique du développement durable s'est imposée de nombreuses fois et est devenue une priorité pour la poursuite du projet. En effet, il y a une forte conscience du problème de gaspillage , ainsi que de l'importance du recyclage et de la nécessité de trouver des solutions et des partenaires qui se chargeront de la meilleure gestion possible des déchets liés aux productions culturelles et artistiques (Schandené, 2019). Selon Claire Leblanc, les acteurs de ce projet devront sans aucun doute « avoir des réflexions internes sur les modes d'application d'un fonctionnement plus engagé dans la durabilité en réutilisant par exemple les dispositifs scénographiques, en rationalisant les transports et en améliorant la gestion énergétique des bâtiments. » (Leblanc, interview 17 juillet 2021).

C'est ce que prône « In Limbo » avec son slogan « Le déchet de l'un peut être le trésor de l'autre. » (In Limbo, s.d). In Limbo est une plateforme qui s'occupe des questions d'ordre économique et écologique à Bruxelles. Elle permet que le don et la récupération de matériaux dans le secteur socioculturel soient plus faciles. Depuis le lancement de la plateforme, en 2018, plus de 100 tonnes de matériaux ont été redistribuées (In Limbo, s.d).

Ils permettent aux secteurs d'actionner l'échange et l'entraide, mais aussi de réduire l'évacuation de matériaux destinés à la filière de recyclage et leur coût de mise en décharge. In Limbo vient aussi en aide aux structures qui possèdent moins de moyens pour s'approvisionner en matériaux (In Limbo, s.d).

Il serait donc intéressant de mettre sur pied d'ici 2030 un outil logistique durable ainsi qu'une plateforme d'échange et de coopération, qui permettrait aux acteurs de trouver et/ou de mettre à disposition d'autres acteurs, des objets, au niveau de l'ensemble de la Région Bruxelloise, en partenariat avec d'autres institutions telles que des écoles, des maisons de jeunes, etc. (Schandené, 2019)

Le projet supposerait donc de collaborer avec « In Limbo », mais également avec des partenaires tels que Bruxelles environnement et Bruxelles propriété (Schandené, 2019).

Le réseau des arts à Bruxelles, qui est en collaboration avec des organismes tels que

- **Zinneke**, qui a d'ailleurs vu le jour dans le cadre de Bruxelles 2000 et qui est actuellement un projet qui crée un espace pour des réunions, de la collaboration et de la créativité (Zinneke, s.d).
- **Greentrack**, qui est une entreprise éco dynamique qui fournit quelques règles pour anticiper les besoins en quantité de matériaux et limiter le gaspillage durant les événements (Greentrack, 2021).

- **Pulse** qui est une organisation qui accorde les forces de la culture, de la jeunesse et des médias pour une transition vers une société juste et durable.

propose de faire des rencontres, deux fois par an, avec les différents acteurs du secteur culturel. Cela permettrait à ceux-ci de pouvoir partager leurs idées et bonnes pratiques, de collaborer afin d'être plus durables et de relever des défis ensemble (Schandené, 2019).

#### 5.7.4 La diversité

La diversité est un aspect largement représenté dans la composition de la chambre de réflexion. Les 18 membres n'ont pas été choisis pour faire du *name-dropping*, mais parce que leur engagement a séduit les chargés de mission (Bellon, 2021).

L'un des autres objectifs après la participation citoyenne est de rendre la ville plus harmonieuse que ce qu'elle n'est aujourd'hui. Ils ne désirent pas proposer des évènements uniquement dans le centre, mais également dans les 19 communes et quartiers qu'elle couvre. Ce projet sera donc l'occasion de repenser la ville et de créer des ponts entre les quartiers et les populations diversifiées qui se connaissent, pour le moment, trop peu (Belga, 2021).

Bruxelles est une terre d'immigration, c'est d'ailleurs l'une des villes les plus diversifiées après Dubaï avec plus de 180 nationalités. Dans la région Bruxelloise, les différentes nationalités se croisent sans se rencontrer et chacun reste dans son quartier. Les expatriés restent dans leurs quartiers, les Français dans le leur, les jeunes qui grandissent à Molenbeek n'iront peut-être jamais à Woluwe, ils ne verront peut-être jamais le centre culturel d'Uccle. L'objectif durant ces prochaines années sera donc d'essayer et de faire en sorte que ces habitants des communes et de nationalités différentes se croisent plus et se mélangent davantage. (Lahbib, communication personnelle, 28 juin 2021).

La Région de Bruxelles-Capitale ne veut en aucun cas avancer seule dans le projet. Le duo souhaite partir d'une vision bruxelloise engagée et ouverte. Ils ont d'ailleurs déjà entamé des rencontres avec des villes et institutions partenaires potentielles en Wallonie et en Flandre pour mesurer leur envie de collaborer et construire une candidature qui trouve un écho dans ces deux régions, sans oublier la communauté germanophone, car ils pensent que 2030 sera une année charnière, une année importante dans l'histoire de la Belgique. En effet, en 2030 - comme nous l'avons rappelé plus haut, c'est également le bicentenaire de la Belgique. Cela permettra donc d'élargir l'horizon de cette candidature et de créer un réseau de plusieurs villes antennes qui seront connectées à travers tout le pays. (Parlement de la communauté française, 2021 & Lahbib, communication personnelle, 28 juin 2021).

À l'heure actuelle, le nom des villes est malheureusement confidentiel, cependant Claire Leblanc appuie le fait qu'il serait intéressant que Gand et Louvain soient incluses dans le

projet, car toutes les deux possèdent des pôles universitaires et pourraient donc activer la jeunesse, les étudiants et les chercheurs locaux (Leblanc, interview 19 juillet 2021).

Cette dernière, qui travaille au musées d'Ixelles, arrive à toucher un public très diversifié. Elle a dit dernièrement dans une interview, que la diversité du public s'acquiert notamment par une diversité de programmation, par exemple des expositions très diverses et très ouvertes mais également grâce à une diversité dans les activités et animations présentes dans l'offre culturelle afférente. Selon elle, pour inclure un public diversifié dans des événements, il faut travailler des activités avec le secteur associatif et celui de l'enseignement, cela permettra de travailler des axes et des publics cibles divers non acquis par le secteur culturel dès le plus jeune âge (Leblanc, 19 juillet 2021). Ces propos sont très pertinents lorsqu'on pense à toute la diversité que contient Bruxelles.

### 5.7.5 L'égalité sociale

Les chargés de mission comptent associer à leurs travaux, en plus des personnalités énumérées ci-dessus (cf. supra p.52), des porte-paroles de la société civile bruxelloise et des jeunes, de la communauté LGBTQI+, des groupes minoritaires, des personnes handicapées et les personnes âgées. Ils désirent partager ce processus avec une communauté importante de Bruxellois et Bruxelloises, de toutes origines culturelles, classes sociales, sexes, genres et générations afin que leur projet soit le plus possible inclusif et transversal. L'intergénérationnel sera, pour eux, une priorité (Réseaux des Arts à Bruxelles, 2021). Une fois de plus, on observe que les bénéfices visés sont plus immatériels que matériels.

Un autre point, qui reflète bien la place de l'égalité sociale dans ce projet, est qu'ils voient la chambre de conseil comme une sorte de relais pour les artistes, qui ne sont pas représentés sur la scène officielle. Ils ne veulent donc pas privilégier spécialement les acteurs dominant de la culture, les élites, ceux qui ont déjà accès à la culture, mais *toute* la population (Lahbib, communication personnelle, 28 juin 2021 & Réseaux des Arts à Bruxelles, 2021).

Dernièrement, le concept d'*open Museum* a vu le jour. Celui-ci représente bien cet axe de la candidature ainsi que des différentes politiques culturelles (cf. infra p.5). Il serait donc intéressant de l'analyser plus en profondeur.

*Open Museum*, originaire de l'ASBL Brussels Museum, vise à repenser les musées bruxellois comme « Safe Space » (espace positif) pour les prochaines années et a pour but de sensibiliser les musées afin de penser en dehors de leurs cadres de références et de devenir plus inclusifs et plus participatifs pour des publics sous-représentés. L'ASBL souhaite également que ces collections d'œuvres d'art soient plus accessibles pour le plus large public possible. Bruxelles étant la deuxième ville la plus cosmopolite du monde, *Open Museum* aspire à ce que cela se reflète aussi dans les musées de la ville (Brussels Museums, s.d.).

Brussels Museums développe donc aujourd’hui une politique structurelle transversale concernant le personnel employé, la médiation des publics, ainsi que la présentation et la programmation des collections des musées (Brussels Museums, s.d.).

Leur objectif est de proposer des lieux où chaque individu se sent le bienvenu, quels que soient son genre, son ethnicité, sa couleur de peau, son statut socio-économique son handicap, son orientation sexuelle, sa religion, son niveau d'éducation et son âge (Brussels Museums, s.d.).

### 5.7.6 La digitalisation

Concernant le numérique, il y a, selon les réseaux culturels bruxellois, un manque flagrant de connaissance du secteur. De plus, le fait que cela représente un coût potentiellement élevé, ne fait pas toujours de celle-ci une priorité pour le secteur culturel (Schandené, 2019).

Il serait donc intéressant de mettre le secteur à niveau en matière de technologie digitale et de l'accompagner pour l'utiliser de manière optimale, en étant pratique et éthique. Cela permettrait de transformer et de mettre à jour le secteur afin qu'il soit en adéquation avec le fonctionnement de la société actuelle et qu'il puisse s'ouvrir davantage sur le plan créatif (Schandené, 2019).

Grâce aux nouvelles technologies, les acteurs de la culture pourront imaginer une extension virtuelle de leurs activités, ce qui se traduira par une expansion et une diversification des publics (virtuels et non virtuels). Ils pourront ainsi toucher un public “hors d'atteinte” comme par exemple les personnes à mobilité réduite, des personnes présentes à l'étranger, etc. (Schandené, 2019).

Les technologies peuvent également être intégrées dans l'institution même et contribuer à l'expérience artistique, grâce à des tablettes, la réalité augmentée, qui permet d'enrichir la réalité grâce à une interface virtuelle en y ajoutant des informations complémentaires (Futura tech, s.d), des audioguides, etc.

C'est également un outil efficace de communication, qui permettra aux institutions de communiquer de l'intérieur comme de l'extérieur. Cet outil permet de favoriser et de transformer la participation, mais également d'analyser et de mieux connaître sa ville, son quartier et son public grâce à ce type de données (Schandené, 2019).

Le secteur culturel de Bruxelles doit se préparer à ce que sera la démographie de Bruxelles en 2030, à savoir une ville encore plus jeune et encore plus diversifiée.

Il va de soi que si les chargés de mission veulent que la jeunesse participe au débat et soit au centre du projet, il faudra sortir des chemins classiques et renforcer le lien par des moyens numériques, car les jeunes sont plus adroits à les utiliser (Schandené, 2019).

Une collaboration pourrait donc être établie avec :

- **Molengeek**, un écosystème Tech situé dans l'une des 19 communes bruxelloises

- **Fablab** qui signifie « Fabrication Laboratory » est un espace dédié à la fabrication numérique (Bruxelles, s.d.).
- Mais aussi avec les **maisons de jeunes et les écoles**, qui sont depuis l'origine du projet, dans le viseur des chargés de mission.

Un exemple récent de la numérisation dans les musées est celui de Virtual Brussels Museums.

Celui-ci rend les visites de musées accessibles, en ligne sur un smartphone ou sur un ordinateur grâce à la numérisation et à la modélisation en 3D, ainsi que de valoriser le patrimoine matériel et immatériel (Brussels Museums, 2021).

Le public belge et international peut donc désormais découvrir toute une série de musées où qu'ils soient, comme des collections permanentes, des expositions temporaires et des lieux secrets généralement interdits au public. Virtual Brussels Museums offre aussi la possibilité de recevoir des supports pédagogiques ou promotionnels qui vont ajouter au parcours virtuel des bulles informatives avec des textes, images ou vidéos permettant aux visiteurs et visiteuses d'avoir davantage d'informations (Brussels Museums, 2021).

L'objectif n'est toutefois pas de supprimer les visites physiques de musées, mais de sauvegarder des expositions temporaires et collections permanentes, de pouvoir les exposer et rendre le contenu accessible à un plus large public et de fournir du contenu pré et post visite (Brussels Museums, 2021).

On peut donc observer que la numérisation rentre petit à petit dans le secteur culturel bruxellois et que celui-ci aura amplement le temps d'évoluer d'ici 2030.

Cependant, la numérisation a des limites. Cela risquerait d'accentuer davantage la fracture numérique, que la crise du coronavirus a d'ailleurs mis en lumière ces derniers mois.

### 5.7.7 Collaboration

Comme expliqué précédemment, les chargés de mission comptent proposer une candidature soutenue par une réflexion transversale, sur les plans communautaires, linguistiques et sectoriels.

Le secteur culturel bruxellois ne demande pas mieux. Cela lui permettra en effet de favoriser et de déployer des échanges intersectoriels afin de s'ancrer dans la société, mais aussi de porter des projets de plus grande envergure, grâce à des partenariats et collaborations solides (Schandené, 2019).

Mettre en place des collaborations, apprendre des autres, favoriser ainsi l'échange de bonnes pratiques et développer des méthodes de travail effectives seront donc les piliers pour cette réflexion transversale (Schandené, 2019).

Les réseaux culturels bruxellois, une plateforme qui comprend le réseau des arts à Bruxelles (RAB), Brussels Kunstenoverleg (BKO), le conseil bruxellois des Musées et La Concertation

aimeraient également créer un environnement adapté pour que des projets à grande échelle se réalisent au mieux. Pour y parvenir, ils proposent de développer une cellule spécifique, non institutionnalisée au service du secteur d'ici 2030. Leur objectif serait de créer et de proposer une culture de la collaboration, mais aussi de soutenir l'implémentation et la concrétisation de projets, sans intervenir dans la programmation ou la politique des organismes, qui restent les choix des principaux porteurs du projet (Schandené, 2019).

Bruxelles compte également tendre la main et collaborer avec des villes partenaires belges, présentes en Wallonie et en Flandre. Ils ont d'ailleurs déjà commencé à établir des contacts avec elles afin de collaborer ensemble, car ils pensent que 2030 sera une année charnière, une année importante dans l'histoire de la Belgique. (Lahbib, communication personnelle, 28 juin 2021).

## 5.8 Les aspects financiers

Un autre défi auquel les membres qui préparent la candidature doivent penser est le financement du projet, qui, si on le compare à Marseille ou Mons, devrait atteindre entre 70 et 100 millions d'euros (Duplat, 2021).

Il y a sans aucun doute, un engagement de la Région, ce qui est rassurant d'un point de vue financier. Celle-ci avait le temps de lancer le projet en 2023, mais a préféré le lancer en 2020. On peut donc voir qu'il y a une réelle volonté politique de voir Bruxelles devenir capitale européenne en 2030 et on peut donc espérer qu'elle participera à une importante partie du financement du projet (Lahbib, communication personnelle, 28 juin 2021).

La région fixera premièrement un montant qui sera ensuite complété par les différents niveaux de pouvoir comme la ville, le gouvernement fédéral, les institutions européennes, sans oublier les entrepreneurs qui désirent participer à un tel projet d'avenir (Duplat, 2021).

Quant à L'Europe, elle finance généralement une petite partie, et non la moitié du budget.

Il est difficile d'avoir davantage d'informations sur le financement de l'évènement. Ce sera seulement au printemps 2022, qu'un premier rapport sera présenté au gouvernement régional, et qui comprendra une planification financière sur dix ans (Cauchie, 2021).

## 5.9 Analyse coûts/bénéfices d'un tel événement

Ce point sera argumenté suite à un sondage sur la candidature de Bruxelles comme capitale européenne de la culture en 2030.

Ce sondage a été réalisé par Madame Vankeerberghen, professeur à l'ICHEC, qui a recueilli pendant son cours, les avis de 250 étudiants de 19 à 23 ans habitants les 19 communes de Bruxelles.

Il leur était demandé de dégager les potentiels bénéfices matériels ou immatériels, directs et indirects du projet et de cibler les coûts matériels et immatériels, directs et indirects.

Suite à cela, la majorité des étudiants (70 %) se sont positionnés clairement en faveur du projet et ils pensent également que c'est une opportunité à saisir, si et seulement si, les objectifs combinent équité et efficacité.

En ce qui concerne **les bénéfices**, un tel évènement offre une chance inouïe à Bruxelles d'améliorer l'image et le prestige de sa ville sur le court terme comme sur le long terme. C'est une vitrine pour Bruxelles, la Région Bruxelloise ainsi que la Belgique, en Europe, mais aussi dans d'autres continents.

Cela permettra de proposer un événement culturel aux couleurs de la mixité et de la diversité bruxelloise et européenne, mais aussi de démocratiser la culture, en portant une attention particulière sur les jeunes, en les intégrant dans le projet afin qu'ils s'identifient à la culture. En effet, la culture est une source de développement humain et de cohésion sociale, qui se transmet et s'échange de génération en génération.

2030 étant également l'année du bicentenaire de la Belgique, cela serait une excellente occasion d'accentuer le sentiment d'appartenance et de fierté des Bruxellois à leur ville ainsi qu'à l'Europe, et qu'un sentiment d'unité se développe davantage entre les personnes vivant au nord, au centre et au sud du pays.

La participation de la population à cet évènement permettra également de la mettre en lumière, ainsi que ses talents et ses artistes. Il donnera aussi l'occasion de redynamiser les quartiers populaires, faire des ponts entre les communes et les quartiers. Le projet pourrait par exemple inclure les personnes sans domicile fixe ainsi que les immigrés afin de les réinsérer dans le monde du travail et redonner sa place à chacun.

Comme analysé précédemment dans les grands axes du projet, Bruxelles capitale européenne de la Culture 2030 sera également l'occasion de renforcer l'image écologique que Bruxelles possède déjà et de créer des collaborations, bénéfiques pour les générations actuelles et futures.

Finalement, cet événement amènera sans aucun doute, plus de vie à Bruxelles grâce à ses grandes expositions, festivals, concerts ainsi que ces grandes Nuits Bruxelloises, nouveaux programmes culturels et favorisera le tourisme.

Concernant **les retombées économiques**, un tel événement ne devrait être que bénéfique pour les hôtels, restaurants et magasins. Cela permettra d'améliorer le développement d'entreprises belges, de créer de nouveaux emplois pour des personnes qualifiées et non qualifiées et de fournir des revenus et recettes fiscales à l'État.

Un tel événement attire la presse internationale et permettra ainsi à la ville de Bruxelles d'avoir plus de reconnaissance mondiale et d'attirer davantage d'investisseurs belges et étrangers.

Il y aura également **des coûts** à court terme, mais pour des bénéfices à long terme, bien au-delà de 2030 et qui amélioreront le cadre de vie des Bruxellois, comme le coût des

infrastructures, mais aussi la régénération urbaine des transports, de infrastructures, des rénovation, la réaffectation de certains bâtiments et la remise en état du patrimoine.

La production des événements ainsi que leur déroulement provoqueront des nuisances sonores et environnementales ; cela pourrait causer des problèmes de circulations et de mobilité. La sécurité et l'hygiène sont également des coûts à prendre en compte après les attentats de 2016 ainsi que la crise sanitaire que nous rencontrons actuellement. Le coût de la gestion des déchets devra être également maîtrisée.

Il pourrait également y avoir des externalisations négatives pour les locaux, d'où l'importance de les écouter attentivement et de les impliquer dans le projet.

## Conclusion

Ce mémoire touchant à sa fin, il est désormais possible de résumer les différents éléments de la richesse de ce projet. J'ai proposé une série d'approches et d'analyses tout au long de ce travail pour développer cette problématique passionnante notamment celle de comprendre les enjeux et perspectives qu'apporterait le titre de capitale européenne de la Culture à Bruxelles en 2030.

J'ai pu constater dans ce travail que c'est un titre qui est de plus en plus demandé. C'est l'un des projets les plus reconnus et les plus appréciés de l'Union européenne. Les villes candidates vont jusqu'à rivaliser entre elles pour recevoir ce précieux titre, ce qui les oblige à préparer cet événement une dizaine d'années à l'avance. Une telle préparation leur permet de respecter aux mieux les différents critères nécessaires en vue d'être sélectionnées ainsi que de faire preuve d'originalité. De plus, cela leur offre la possibilité de se différencier des autres villes et d'espérer un jour recevoir ce titre. Ce n'est finalement qu'en organisant rigoureusement leur candidature et l'événement, que la ville élue pourra proposer un projet stratégique sur le long terme.

Bruxelles est actuellement en train de préparer sa candidature et semble répondre aux attentes de la Commission européenne. Elle est la première et la seule ville belge à avoir commencé à préparer sérieusement sa candidature. Les chargés de mission, Hadja Lahbib et Jan Gossens, possèdent tous les deux un bagage culturel incontestable et travaillent avec une équipe de 18 experts très diversifiés, ayant tous un lien avec la culture, l'art et la citoyenneté. Tout cela permet donc à Bruxelles d'être, pour le moment, favorite pour 2030 et d'avoir toutes les compétences nécessaires afin de répondre au mieux à cette candidature.

La préparation de la candidature de Bruxelles capitale européenne de la Culture 2030 offre la possibilité à Bruxelles de se développer sur plusieurs plans d'ici 2030, mais également bien au-delà de cette date.

Premièrement, cela permettrait à Bruxelles de **se développer sur le plan culturel**.

En effet, organiser ce type d'événement, améliorerait sans aucun doute le professionnalisme et les compétences des acteurs culturels Bruxellois. C'était le cas pour Mons et Lille, deux anciennes capitales européennes de la Culture qui ont su, grâce à des fondations créées pour cet événement, et pour du plus long terme, assurer la continuité de ce qu'elles avaient commencé. Il s'agit de Mons 2015 devenu fondation 2025, mais également de Lille 2004 devenu Lille 3000.

De plus, la ville pourrait également se régénérer et améliorer son image. Marseille et Lille en sont de bons exemples, car ce titre leur a permis de s'équiper de nouvelles infrastructures culturelles, de donner une seconde vie à des infrastructures abandonnées, de réaménager leur centre-ville et même de créer un parc. Bruxelles désire donc saisir également cette opportunité, afin de faire revivre des quartiers monofonctionnels en les transformant en nouveaux lieux transversaux de création, comme l'a fait Lille avec ses « Maisons folies ».

Hadja Lahbib et Jan Gossens désirent proposer un projet axé sur durabilité et la collaboration. Pour ce faire, ils comptent instaurer un système qui permettrait aux acteurs de la culture d'échanger et de collaborer entre eux, mais également de partager leurs idées et bonnes pratiques. Cela renforcerait l'image écologique que Bruxelles possède déjà et créerait ainsi des collaborations, qui ne peuvent être que bénéfiques pour les générations actuelles et futures.

Contrairement à certaines villes, les chargés de mission ne désirent pas faire concurrence aux autres villes belges, mais plutôt leur tendre la main et travailler ensemble. Un geste collaboratif qui permettrait à la Région Bruxelloise de s'ouvrir aux autres villes belges, de nouer des liens et d'accentuer le sentiment d'appartenance, de fierté et d'unité, ce qui ne serait que bénéfique lorsque l'on sait que 2030 est également l'année du bicentenaire de la Belgique.

Ces derniers désirent également créer des ponts entre les 19 communes et y proposer une panoplie d'offres culturelles aux couleurs de la mixité et de la diversité bruxelloise et européenne. Cela offrirait la possibilité à la ville de devenir plus harmonieuse et de mélanger des populations qui se côtoient et se mélangent trop peu. Ils souhaitent également démocratiser la culture, en la rendant accessible à tous et toutes et ce dès le plus jeune âge.

En 2030, le secteur culturel bruxellois bénéficiera également davantage de numérisation. Le secteur compte se mettre à jour et être en adéquation avec le fonctionnement de la société actuelle afin qu'il puisse toucher davantage de public ainsi que s'ouvrir sur le plan créatif.

Deuxièmement, ce label permettrait à Bruxelles de **se développer sur le plan social**.

L'un des objectifs de la Commission via ce titre est de créer des connexions européennes entre les citoyens, notamment en favorisant davantage de dialogue interculturel entre ces derniers et les acteurs de la culture.

La commission désire également, via ce label, faire participer un maximum de citoyens et les impliquer dans le projet afin qu'ils soient des acteurs du développement et de l'animation culturelle de leurs villes. Le but est d'élargir au maximum le public cible et de faire participer des personnes qui n'ont pas l'habitude de venir à ce genre d'événement.

C'était le cas à Mons, Lille et Marseille, où ces dernières ont su inclure de nombreux citoyens au projet grâce à des plateformes participatives, ce qui a de réduit l'écart qui séparait le monde culturel de ses citoyens.

Cela serait un réel défi pour Bruxelles, qui est la deuxième ville la plus cosmopolite du monde. Cependant, les chargés de mission sont actuellement en train de créer un projet démocratique, qui commencerait dès 2022 mais ne se terminerait pas en 2030.

Pour ce faire, ils ont décidé de travailler de manière ascendante, ce qui offrirait la possibilité aux artistes qui ne sont pas représentés sur la scène officielle, mais également au plus grand nombre de citoyens et de jeunes d'être inclus dans le projet. Pour y parvenir, ils travaillent sur un G1000 qui rassemblera un maximum de personnes couvrant tous les genres, toutes les classes sociales, toutes les origines culturelles et toutes les générations. Cela permettrait d'apporter une certaine reconnaissance à sa population, ses talents ainsi que ses artistes. Les jeunes auront un rôle très important à jouer dans ce projet et pourront, grâce à celui-ci, s'identifier à une culture et être de réels acteurs de ce dernier.

Troisièmement, ce label permettrait à Bruxelles de **se développer sur le plan économique**.

Des enjeux économiques non négligeables émanent de ce projet. Ce titre attire, en effet, de nombreux touristes. Ainsi, les dépenses de ces derniers amèneront à la ville des retombées économiques importantes, que celle-ci pourrait réinvestir dans des politiques culturelles encore plus ambitieuses qu'elles ne le sont actuellement.

C'était le cas à Mons par exemple, où chaque euro dépensé par l'argent public a rapporté à l'économie locale presque 6 euros (même si ce rapport est surévalué, comme l'a montré Guinsburg). Cela permettrait également de créer de nouveaux emplois pour des personnes qualifiées et non qualifiées, et ne pourrait être que bénéfique pour les hôtels, restaurants, entreprises et commerces du locaux.

## Limites

Bien que ce mémoire ait été réalisé de manière réfléchie, certaines parties auraient pu être davantage développées, mais cela n'a malheureusement pas été possible étant donné que les chargés de mission ont été désignés seulement en février 2021 et que le peu d'informations qui ont été transmises au grand public a été publié en mai 2021.

De plus, des informations concernant les potentielles ressources financières de cet événement ne seront malheureusement pensées qu'à partir de 2022. Les éventuelles villes partenaires sont pour le moment confidentielles, ce qui m'empêche d'en parler dans ce travail. De plus, la crise sanitaire que nous rencontrons actuellement risque de chambouler les plans prévus par les chargés de mission.

Par ailleurs, les autres villes candidates ne se sont pas encore avancées dans leur candidature, il est donc difficile à l'heure actuelle d'analyser ce que celles-ci comptent proposer et de voir si Bruxelles a réellement plus de chance d'obtenir ce titre en 2030.

La crise sanitaire que nous rencontrons aujourd'hui a mis en lumière les inégalités de la société, notamment en ce qui concerne la fracture numérique. Il serait donc intéressant de voir dans les années futures si l'intégration du numérique dans la culture va finalement augmenter ou réduire la fracture numérique.

De plus, les chargés de mission souhaiteraient rendre cet événement accessible à la multiculturalité Bruxelloise. Il sera donc opportun d'amener des informations supplémentaires sur comment ceux-ci comptent rendre cet événement accessible financièrement, mais également de manière générale, à tous.

Comment vont-ils réussir à toucher des personnes qui n'ont pas l'habitude de consommer la culture ? comment leur transmettre l'information, les concerner par le sujet et les impliquer dans le processus ? et cela non seulement pour les jeunes, qui eux seront intégrés par le biais des écoles, des maisons de jeunes, etc., mais aussi pour les autres générations.

In fine, les distanciations sociales liées au covid-19 ont également rendu des entretiens qualitatifs compliqués à réaliser. Ce mémoire aurait contenu des interviews plus complètes si j'avais eu la possibilité de rencontrer les experts physiquement. En effet, les deux interviews que j'ai eu la chance d'avoir ont été réalisées à distance, ce qui a rendu les échanges et le partage d'informations plus limité.

## Bibliographie

### A

AFP. (2018, 23 mars). Marseille capitale européenne de la culture: cinq ans après, que reste-t-il ? *Le Point*. Récupéré de  
[https://www.lepoint.fr/culture/marseille-capitale-europeenne-de-la-culture-cinq-ans-apres-que-reste-t-il-23-03-2018-2204900\\_3.php](https://www.lepoint.fr/culture/marseille-capitale-europeenne-de-la-culture-cinq-ans-apres-que-reste-t-il-23-03-2018-2204900_3.php)

### B

Be.brussels. (2021). *Jette*. Récupéré le 22 juillet de  
<https://be.brussels/a-propos-de-la-region/les-communes-de-la-region-de-bruxelles-capitale/jette>

Be.brussels. (2021). *Les institutions communautaires à Bruxelles*. Récupéré le 19 juillet de  
<https://be.brussels/a-propos-de-la-region/les-institutions-communautaires-a-bruxelles>

Be.brussels. (2021). *Saint-Gilles*. Récupéré le 22 juillet de  
<https://be.brussels/a-propos-de-la-region/les-communes-de-la-region-de-bruxelles-capitale/saint-gilles>

Be.brussels. (2021). *Saint-Josse-ten-Noode*. Récupéré le 22 juillet de  
<https://be.brussels/a-propos-de-la-region/les-communes-de-la-region-de-bruxelles-capitale/saint-josse-ten-noode>

Be.brussels. (2021). *Schaerbeek*. Récupéré le 22 juillet de  
<https://be.brussels/a-propos-de-la-region/les-communes-de-la-region-de-bruxelles-capitale/schaerbeek>

Be.brussels. (2021). *Uccle*. Récupéré le 22 juillet de  
<https://be.brussels/a-propos-de-la-region/les-communes-de-la-region-de-bruxelles-capitale/uccle>

Belga. (2021, 11 février). Bruxelles : Hadja Lahbib et Jan Goossens chargés du projet de capitale européenne de la culture 2030. *Rtbf*. Récupéré de  
[https://www.rtb.be/info/regions/bruxelles/detail\\_bruxelles-hadja-lahbib-et-jan-goossens-charges-du-projet-de-capitale-europeenne-de-la-culture-2030?id=10695597](https://www.rtb.be/info/regions/bruxelles/detail_bruxelles-hadja-lahbib-et-jan-goossens-charges-du-projet-de-capitale-europeenne-de-la-culture-2030?id=10695597)

Bellon, M. (2021, 14 mai). De lange weg naar Brussel 2030: 'We hebben een stadsproject nodig voor na de pandemie'. *Bruzz*. Récupéré de  
<https://www.bruzz.be/culture/events-festivals/de-lange-weg-naar-brussel-2030-we-hebben-een-stadsproject-nodig-voor-na-de>

Bruxelles. (s.d.). *Fablab*. Récupéré le 19 juillet de  
<https://www.bruxelles.be/fablab>

Brussels Museums. (2021). *Open Museum : vers des musées bruxellois plus inclusifs et participatifs*. Récupéré le 20 juillet de  
<https://www.brusselsmuseums.be/fr/professionnels/open-museum-vers-des-musees-bruxellois-plus-inclusifs-et-participatifs>

Brussels Museums. (2021). *Open Museum*. Récupéré le 20 juillet de  
<https://www.brusselsmuseums.be/fr/projets/open-museum>

Brussels Museums. (2021). *Virtual Brussels Museums : les visites virtuelles des musées bruxellois*. Récupéré le 20 juillet de  
<https://www.brusselsmuseums.be/fr/projets/virtual-brussels-museums>

Brussels Museums. (2021). *Virtual Brussels Museums*. Récupéré le 20 juillet de  
<https://www.brusselsmuseums.be/fr/projets/virtual-brussels-museums>

Buslacchi , M-E., Maisetti, N., Kerste, B. (2015). Deux ans après la capitale culturelle 2013 : qu'en reste-t-il ? Récupéré le 19 avril 2021 de  
<http://www.pensonslematin.fr/deux-ans-apres-mpcc2013-quen-reste-t-il/>

## C

Caron, S., Morin, H. (2015). *Economie et externalités : les profits et les pertes dont on ne parle pas*. Récupéré le 13 juillet 2021 de  
<https://iris-recherche.qc.ca/blogue/economie-et-externalites-les-profits-et-les-pertes-dont-on-ne-parle-pas>

Castello-Lopes, D. (2012, 9 mars). La culture, plus on la consomme, plus on a envie d'en consommer. *Le Monde*. Récupéré de  
[https://www.lemonde.fr/culture/article/2012/03/09/la-culture-plus-on-la-consomme-plus-on-a-envie-d-en-consommer\\_1655773\\_3246.html](https://www.lemonde.fr/culture/article/2012/03/09/la-culture-plus-on-la-consomme-plus-on-a-envie-d-en-consommer_1655773_3246.html)

Chambre régionale des comptes. (2015). *Rapport d'observations définitives sur les comptes et la gestion de l'association Marseille Provence 2013*. Provences-Alpes-Côte d'Azur :Cour des comptes. Récupéré de  
<https://www.ccomptes.fr/fr/documents/29771>

Cauchie, C. (2021). Bruxelles a 2030 dans le viseur et le fait savoir. *L'Echo*. Récupéré de  
<https://www.lecho.be/culture/general/bruxelles-a-2030-dans-le-viseur-et-le-fait-savoir/10303673.html>

Chaudet,E., Baudet,B., Chemam,M. et Pauchant,L. (2014, 22 août). *Marseille, ville culturelle après 2013*. [Émission de radio]. Culture France. Récupéré de  
<https://www.franceculture.fr/emissions/itineraire-bis-ete14/marseille-ville-culturelle-apres-2013>

Clevers, A. (2016, 26 septembre). Le bilan de Mons 2015 est moins solide qu'annoncé. *La Libre*. Récupéré de  
<https://www.lalibre.be/belgique/le-bilan-de-mons-2015-est-moins-solide-qu-annonce-57e7ee6cccd70f74e720ccc7d>

Commission Européenne. (2020, 10 février). *European capitals of culture, 30 years*. [Brochure]. Publications Office of The European Union. Récupéré de  
<https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/658e3186-7d3e-11e5-b8b7-01aa75ed71a1>

Commission Européenne. (2020). *European Capitals Of Culture*. Commission Européenne. Récupéré de  
[https://ec.europa.eu/programmes/creative-europe/sites/creative-europe/files/2020\\_cult-ecoc\\_factsheet\\_12.08.20\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/programmes/creative-europe/sites/creative-europe/files/2020_cult-ecoc_factsheet_12.08.20_en.pdf)

Conze, S., Favalli, V. (2020). *Coronavirus : la Commission propose de prolonger les Capitales européennes de la culture 2020 en 2021*. Récupéré le 3 avril 2021 de  
[https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip\\_20\\_1474](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_20_1474)

Crousse ,N. (2021, 5 mai). Dix ans pour faire de Bruxelles la capitale européenne de la Culture. *Le Soir*. p. 16-17.

## D

Décision no 445/2014/EU du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 instituant une action de l'Union en faveur des capitales européennes de la culture pour les années 2020 à 2033 et abrogeant la décision no 1622/2006/CE (JO L 132, 3.5.2014, p. 1-12)  
Récupéré de  
<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=celex%3A32014D0445>

de Pange, I. Resseler, M. Damas, V. Kubjak, A. Berckmans, C. Bruyns, E. (2014). *Bruxelles : L'Histoire en histoire*. Belgique.

Donzel, M. (2021). *Point culture G : qu'appelle-t-on les « externalités » ?*. Récupéré le 13 juillet 2021 de  
<https://alternego.com/point-culture-g-quappelle-t-on-les-externalites/>

Duplat, G. (2021, 4 mai). Un but, que « les bruxellois s'approprient le titre de capitale culturelle ». *La Libre*. p.38.

## E

Environnement.brussels. (2021). *Tous les permis sur une carte*. Récupéré le 22 juillet de  
<https://environnement.brussels/le-permis-d-environnement/zoom-sur-les-permis-delivres/tous-les-permis-sur-une-carte>

Escudié, J-N. (2013). *Culture - Premier bilan et projets d'avenir pour Marseille Provence 2013*. Récupéré le 18 avril 2021 de  
<https://www.banquedesterritoires.fr/premier-bilan-et-projets-davenir-pour-marseille-provence-2013>

European Communities. (2009). *European Capitals of Culture: the road to success from 1985 to 2010*. Récupéré le 13 avril 2021 de  
[https://ec.europa.eu/programmes/creative-europe/sites/default/files/library/capitals-culture-25-years\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/programmes/creative-europe/sites/default/files/library/capitals-culture-25-years_en.pdf)

## F

Fédération Wallonie-Bruxelles. (2019). *Déclaration de politique de la Fédération Wallonie-Bruxelles 2019-2024*. Fédération Wallonie-Bruxelles. Récupéré de  
[http://www.federation-wallonie-bruxelles.be/index.php?eID=tx\\_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=d46c9f4830a54be6e1cd75d62c91dbd4bfd19b73&file=fileadmin/sites/portail/uploads/Illustrations\\_documents\\_images/A. A propos de la Federation/3. Gouvernement/DPC2019-2024.pdf](http://www.federation-wallonie-bruxelles.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=d46c9f4830a54be6e1cd75d62c91dbd4bfd19b73&file=fileadmin/sites/portail/uploads/Illustrations_documents_images/A. A propos de la Federation/3. Gouvernement/DPC2019-2024.pdf)

Fédération Wallonie-Bruxelles. (s.d.). *Géographie*. Récupéré le 19 juillet de  
<http://www.federation-wallonie-bruxelles.be/a-propos-de-la-federation/apropos/geographie/>

Fédération Wallonie-Bruxelles. (s.d.). *Politique Culture*. Récupéré le 19 juillet de  
<http://www.culture.be/index.php?id=12931>

Fédération Wallonie-Bruxelles. (s.d.). *Qui sommes-nous ?*. Récupéré le 19 juillet de  
<http://www.federation-wallonie-bruxelles.be/a-propos-de-la-federation/apropos/>

Fondation Mons 2025. (s.d.). *La Fondation Mons 2025 s'ancre dans la Cité*. Récupéré le 9 avril 2021 de  
<http://www.mons2025.eu/fr/la-fondation-mons-2025-s'ancre-dans-la-cite>

Fondation Mons 2025. (s.d.). *Bilans*. récupéré le 8 avril 2021 de  
<http://www.mons2025.eu/fr/bilans>

Fondation Mons 2025. (s.d.). *Nos projets*. Récupéré le 8 avril 2021 de  
<http://www.mons2025.eu/fr/nos-projets>

Franceinfo Culture. (2013). Lille 2004 a profondément marqué la vie culturelle de la métropole du Nord. *Franceinfo*. Récupéré de  
[https://www.francetvinfo.fr/culture/spectacles/lille-2004-a-profondement-marque-la-vie-culturelle-de-la-metropole-du-nord\\_3309811.html](https://www.francetvinfo.fr/culture/spectacles/lille-2004-a-profondement-marque-la-vie-culturelle-de-la-metropole-du-nord_3309811.html)

Franceinfo. (2013, 12 décembre). Les premiers chiffres de Marseille Provence capitale européenne de la culture 2013. Franceinfo. Récupéré de <https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/2013/12/12/le-premier-bilan-de-marseille-provence-capitale-europeenne-de-la-culture-2013-375963.html>

Futuritech. (s.d). *Réalité augmentée : qu'est-ce que c'est ?*. Récupéré le 19 juillet de <https://www.futura-sciences.com/tech/definitions/realite-augmentee-realite-augmentee-3963/>

## G

Gaillard, B. (2021, 13 janvier). La politique européenne de la culture. *Toute l'Europe*. Récupéré de <https://www.touteurope.eu/societe/la-politique-europeenne-de-la-culture/>

Germain, P. (2021, 9 mai). *Station Europe : Bruxelles, Capitale européenne de la Culture ? Non, peut-être... .* [Emission webdiffusée]. Bruxelles : Dans BX1. Récupéré de <https://bx1.be/categories/news/bruxelles-capitale-europeenne-de-la-culture-non-peut-etre/>

Gouvernement Luxembourg. (2015). *Appel à candidatures pour l'action de l'union intitulée « Capitale européenne de la culture » pour l'année 2022 au Luxembourg*. Grand-Duché de Luxembourg : Le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg. Consulté le 5 avril 2021 à l'adresse <https://gouvernement.lu/dam-assets/fr/actualites/communiques/2015/07-juillet/21-capitale-europeenne/Capitale-europeenne-de-la-culture---Appel-a-candidatures-FR.pdf>

Grésillon, B. (2013, 21 octobre). Marseille-Provence 2013, analyse multiscalaire d'une capitale européenne de la culture. *Géoconfluences*. Récupéré de <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/la-france-des-territoires-en-mutation/articles-scientifiques/marseille-provence-2013-analyse-multiscalaire-dune-capitale-europeenne-de-la-culture>

Guien, L. (2014, 26 janvier). Bilan: Marseille a-t-elle été une bonne capitale européenne de la culture?. *Slate*. Récupéré de <http://www.slate.fr/story/82671/marseille-capitale-europeenne-culture-bilan>

Guilledoux, F. (2015, 28 mai). La Chambre des comptes dresse le vrai bilan financier de Marseille-Provence 2013. *La Provence*. Récupéré de <https://www.laprovidence.com/article/spectacles/3424501/la-chambre-des-comptes-dresse-le-vrai-bilan-financier-de-marseille-provence-2013.html>

Greentrack. (2020). *Greentrack Bruxelles*. Récupéré le 19 juillet de <https://greentrack.be/bruxelles/home>

## H

Hermia, J-P., Sierens, A. (2017). *Belges et étrangers en Région bruxelloise, de la naissance à aujourd’hui*. Région de Bruxelles-Capitale : IBSA.brussels. Récupéré de <https://ibsa.brussels/sites/default/files/publication/documents/FOCUS-20-FR-V5.pdf>

## I

In Limbo. (s.d.). *A propos d’In Limbo*. Récupéré le 19 juillet de <https://www.inlimbobxl.org>

Insee. (2016). *Développement Durable*. Récupéré le 17 juillet de <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1644>

## L

Lehalle, E. (2013, 10 octobre). Marseille Provence 2013, et après?. *Nouveau Tourisme Culturel*. Récupéré de <https://www.nouveautourismeculturel.com/blog/2013/10/10/marseille-provence-2013-et-apres/>

Lehalle, E. (2016, 22 juillet). Mons 2015, une réussite !. *Nouveau Tourisme Culturel*. Récupéré de <https://www.nouveautourismeculturel.com/blog/2016/07/22/mons-2015-reussite/>

Leloup, F. , Moyart, L. (2014). Mons, capitale européenne de la culture en 2015 : deux modèles de développement par la culture. *Revue d’Économie Régionale & Urbaine*, 825-842. <https://doi.org/10.3917/reru.145.0825>

Lille2004. (2014). *Lille2004 de A à Z*. Lille : Lille 3000. Récupéré de [https://issuu.com/lille3000/docs/abe\\_ce\\_daire\\_complet](https://issuu.com/lille3000/docs/abe_ce_daire_complet)

Lille 2004. (s.d.). *Indicateur de Lille 2004*. Lille. Récupéré de [http://lille2004lille.free.fr/indicateurs\\_bilan.pdf](http://lille2004lille.free.fr/indicateurs_bilan.pdf)

Lille3000. (s.d.). *Lille 2004 Capitale européenne de la culture*. Récupéré le 14 avril 2021 de <https://www.lille3000.eu/portail/evenements/lille-2004>

Lille3000. (s.d.). *Présentation*. Récupéré le 14 avril 2021 de <https://www.lille3000.eu/portail/presentation>

Lille3000. (2020). *2004>3000*. Lille : Lille3000. Récupéré de [https://issuu.com/lille3000/docs/book\\_2004-3000](https://issuu.com/lille3000/docs/book_2004-3000)

Lille tourisme. (s.d). *Lille, Ville d'art et d'histoire*. Récupéré le 16 avril 2021 de  
<https://www.lilletourism.com/lille-ville-dart-et-dhistoire.html>

Lumni. (2005, 11 janvier). *Lille, «capitale européenne de la culture» en 2004*. [Vidéo en ligne]. Dans Ina. Récupéré de  
<https://enseignants.lumni.fr/fiche-media/0000000933/lille-capitale-europeenne-de-la-culture-en-2004.html>

## M

Ministère de la Culture. (2013). Marseille-Provence 2013, capitale européenne de la culture. Récupéré le 3 août de  
<https://www.culture.gouv.fr/Actualites/Marseille-Provence-2013-capitale-europeenne-de-la-culture>

Mons 2015. (2016). *Rapport d'activités Mons 2015 Capitale européenne de la Culture*.  
Mons : Mons 2015. Récupéré de  
[http://www.mons2015.eu/sites/default/files/rapport\\_activite\\_mons2015\\_fr.pdf?fbclid=IwAR14gYgdtNRjawBnEeGW564LMR6T9akqnruNkRxCspUvka6jnjkWao9S8A](http://www.mons2015.eu/sites/default/files/rapport_activite_mons2015_fr.pdf?fbclid=IwAR14gYgdtNRjawBnEeGW564LMR6T9akqnruNkRxCspUvka6jnjkWao9S8A)

Myprovence. (s.d). *Marseille-Provence 2013 Capitale européenne de la culture*. Récupéré le 18 avril 2021 de  
<https://www.myprovence.fr/marseille-provence-2013>

## N

Noirfalisson, Q. (2019). Saint-Boniface, îlot à choix multiples. JV. Récupéré de  
<https://www.jvmagazine.be/vie-pratique/s-installer/ou-se-loger/2175-saint-boniface-ilot-a-choix-multiples>

## P

Pall, E. (2020, 10 juin). Lille 2004, capitale européenne de la culture : la grande parade d'ouverture, il y a tout juste 10 ans. *Franceinfo*. Récupéré de  
<https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/2013/12/06/lille-2004-capitale-europeenne-de-la-culture-la-grande-parade-douverture-il-y-tout-juste-10-ans-371429.html>

Palmer/Rae Associates, (2004), European Cities and Capitals of Culture, Study prepared for the European Commission, 1, 235. Récupéré de  
[https://scholar.google.com/scholar?q=PALMER%20-%20RAE%20ASSOCIATE%20\(2004\)%20European%20Cities%20and%20Capitals%20of%20Culture.%20Rapport%20préparatoire%20pour%20la%20Commission%20européenne,%20Bruxelles.](https://scholar.google.com/scholar?q=PALMER%20-%20RAE%20ASSOCIATE%20(2004)%20European%20Cities%20and%20Capitals%20of%20Culture.%20Rapport%20préparatoire%20pour%20la%20Commission%20européenne,%20Bruxelles.)

Paris, D. & T. Baert (2011), Lille 2004 and the role of culture in the regeneration of Lille métropole. Town Planning Review 82 (1). Récupéré de  
<http://www.fdcw.unimaas.nl/staff/files/users/405/Lille%20TPR.pdf>

Parlement Bruxellois. (2019). Le texte de la déclaration de politique générale du gouvernement bruxellois. Récupéré le 3 août 2021 de  
<http://www.parlement.brussels/texte-de-la-declaration-de-politique-generale-du-gouvernement-bruxellois/>

Parlement Bruxellois. (2021). *Compte rendu intégral des interpellations et des questions.* Parlement Bruxellois. Récupéré de  
<http://weblex.irisnet.be/data/crb/biq/2020-21/00096/images.pdf>

Parlement de la Communauté française. (2021). *Compte rendu intégral : séances du mardi 22 mars 2021 (après-midi).* Parlement de la Communauté française. Récupéré de  
<http://archive.tabellio.pcf.be/1000000020cc0b2>

Parlement de la Communauté française. (2021). *Compte rendu intégral : séances du mardi 9 mars 2021 (Matin et après-midi).* Parlement de la Communauté française. Récupéré de  
<http://archive.tabellio.pcf.be/1000000020cc075>

Parlement de la Communauté française. (2021). *Compte rendu intégral : séances du mardi 15 juin 2021 (Matin et après-midi).* Parlement de la Communauté française. Récupéré de  
<http://archive.tabellio.pcf.be/1000000020cd0ab>

Parlement européen. (2013). *Marseille et Košice, Capitales européennes de la culture en 2013.* Récupéré le 18 avril 2021 de  
<https://www.europarl.europa.eu/news/fr/headlines/society/20121213STO04624/marseille-et-kosice-capitales-europeennes-de-la-culture-en-2013>

Parlement Européen., Conseil de l'union européenne. (2021) *Action de l'Union en faveur des capitales européennes de la culture pour les années 2020 à 2033.* Eur-Lex. Récupéré de  
[https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=LEGISSUM%3A1002\\_2](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=LEGISSUM%3A1002_2)

## Q

Quevy, N., Barthe Batsalle, H. (2020). *Fiche communale : Mons.* Province de Hainaut. Récupéré de  
<https://www.mons.be/vivre-a-mons/territoire/environnement/biodiversite/pcdn/situation-geo-et-socio-eco-pcdn.pdf>

## R

Ragonnaud, G. (2010). *Les impacts du titre de capitale européenne de la culture sur les villes lauréates*. Parlement européen. Récupéré de [https://www.europarl.europa.eu/RegData/bibliotheque/briefing/2010/100107/LDM\\_BR\\_I\(2010\)100107\\_REV2\\_FR.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/bibliotheque/briefing/2010/100107/LDM_BR_I(2010)100107_REV2_FR.pdf)

Réseau des arts à Bruxelles. (2019). *FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES / DÉCLARATION DE POLITIQUE 2019-2024*. Récupéré le 19 juillet de <https://rabbko.be/fr/documentation/franse-gemeenschapsregering-regeerakkoord-2019-2024>

Réseau des arts à Bruxelles. (2019). *RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE | DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE 2019-2024*. Récupéré le 19 juillet de <https://rabbko.be/fr/documentation/kunst-cultuur-in-het-brussels-regeerakkoord>

Réseaux des Arts à Bruxelles. (2021). *Bruxelles 2030 : la note de vision d'Hadjia Lahbib et Jan Gossens*. Récupéré le 5 juillet 2021 de <https://rabbko.be/fr/news/brussel-2030-visietekst>

Rof, G. (2018, 16 novembre). Marseille, la grande débrouille. *Télérama*. Récupéré de <https://www.telerama.fr/etats-genereux/marseille-la-grande-debrouille,149984.php>

## S

Saez, J-P & Cullen, C. (2008, février). Lille : comment préparer l'après-capitale-culturelle ?. *L'Observatoire*, 34, 36-39. <https://doi.org/10.3917/lobs.034.0036>

Schandené, Y. (2019). *Bruxelles Capitale européenne de la culture 2030 : rapport de consultation*. Bruxelles : RAB/KBO. Récupéré de <https://rabbko.be/uploads/Rapport-de-consultation.pdf>

## T

Tejeda Mezza, L. (2016, 6 avril). Marseille, carrefour multiculturel. LCF. Récupéré de <https://www.lcf-magazine.com/marseille-carrefour-multiculturel/>

Ti, C. (2016, 14 juin). Mons 2015 : 1€ investi en a rapporté 6€. *DH*. Récupéré de <https://www.dhnet.be/regions/mons/mons-2015-1-investi-en-a-rapporte-6-575ef26f35705701fd85ab56>

Toute l'Europe. (2020). Les capitales européennes de la culture. *Toute l'Europe*. Récupéré de <https://www.touteurope.eu/societe/les-capitales-europeennes-de-la-culture/>

## U

UNESCO. (1982). *Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles, conférence mondiale sur les politiques culturelles*. Mexico City: UNESCO. Récupéré de <https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahUKEwig8Gx89rxAhWWt6QKHU7EC34QFnoECAUQAw&url=https%3A%2F%2Fwww.culture.gouv.fr%2FMedia%2FThematiques%2FEqualite-et-diversite%2FCollege-de-la-Diversite%2FDeclaration-de-Mexico&usq=AOvVaw0wj6ZVI5HG4qZ2gesbyh0x>

## V

Vande Weyer, M. (2019, 9 août). Le Brussels Summer Festival fait de la résistance. *L'Echo*. Récupéré de <https://www.lecho.be/culture/scenes/le-brussels-summer-festival-fait-de-la-resistance/10152609.html>

Vanwelde, A. (2021, 13 janvier). Un habitant bruxellois sur trois est de nationalité étrangère (infographies). BX1. Récupéré de <https://bx1.be/dossiers/dossiers-redaction/un-habitant-bruxellois-sur-trois-est-de-nationalite-etrangere-infographies/>

Verlinden, M. (2021, 5 mai). Capitale européenne de la culture, le pari de Bruxelles pour 2030. *Le Vif*. p. 24-27.

Vervoort, R. (2020). *Appel pour désigner un.e chargé.e de mission pour Bruxelles, capitale européenne de la Culture en 2030*. Récupéré le 27 juin 2021 de [https://rudivervoort.brussels/news/\\_appel-pour-designer-un-e-charge-e-de-mission-pour-bruxelles-capitale-europeenne-de-la-culture-en-2030/](https://rudivervoort.brussels/news/_appel-pour-designer-un-e-charge-e-de-mission-pour-bruxelles-capitale-europeenne-de-la-culture-en-2030/)

Vervoort, R. (2021). *Le Gouvernement bruxellois désigne les chargés de missions pour préparer la candidature de Bruxelles Capitale européenne de la Culture 2030*. Récupéré le 21 juin 2021 de [https://rudivervoort.brussels/news/\\_le-gouvernement-bruxellois-designe-les-charges-de-missions-pour-preparer-la-candidature-de-bruxelles-capitale-europeenne-de-la-culture-2030/](https://rudivervoort.brussels/news/_le-gouvernement-bruxellois-designe-les-charges-de-missions-pour-preparer-la-candidature-de-bruxelles-capitale-europeenne-de-la-culture-2030/)

Visit.brussels. (s.d.). *Les quartiers de Bruxelles*. Récupéré le 22 juillet de <https://visit.brussels/fr/lists/quartiers-bruxelles>

## Z

Zinneke. (s.d.). *Projet Zinneke*. Récupéré le 19 juillet de <https://www.zinneke.org/Het-Project-Zinneke>

## Compléments Bibliographiques

Bruxelles city. (2020, 30 octobre). Capitale européenne de la Culture 2030 Bruxelles lance un appel pour désigner la personne qui portera sa candidature. *Bruxelles city news*. Récupéré de  
[https://bruxelles-city-news.be/capitale-europeenne-de-la-culture-2030-bruxelles-lance-un-appel-pour-ddesigner-la-personne-qui-portera-sa-candidature/](https://bruxelles-city-news.be/capitale-europeenne-de-la-culture-2030-bruxelles-lance-un-appel-pour-designer-la-personne-qui-portera-sa-candidature/)

Commission Européenne. (s.d). *European Capitals Of Culture*. Récupéré le 5 mars 2021 de  
<https://ec.europa.eu/culture/policies/culture-cities-and-regions/european-capitals-culture>

Garcia,B., Cox,T. (2013). *Capitales européennes de la culture : Stratégies de réussite et retombées à long terme*. Bruxelles : Parlement Européen. Récupéré de  
[https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2013/513985/IPOL-CULT ET\(2013\)513985\\_FR.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2013/513985/IPOL-CULT_ET(2013)513985_FR.pdf)

Le Vif/L'Express. (2019, 14 octobre). Quatre ans après Mons 2015, quelles retombées pour la ville ?. *Le Vif*. Récupéré de  
[https://www.levif.be/actualite/belgique/quatre-ans-apres-mons-2015-quelles-retombees-pour-la-ville/article-news-1201403.html?cookie\\_check=1618152851](https://www.levif.be/actualite/belgique/quatre-ans-apres-mons-2015-quelles-retombees-pour-la-ville/article-news-1201403.html?cookie_check=1618152851)

Liefooghe, C. (2010). Lille 2004, capitale européenne de la culture ou la quête d'un nouveau modèle de développement. Méditerranées.  
<https://doi.org/10.4000/mediterranee.4249>

Perspective.brussels. (s.d). *Terriotire du Canal*. Récupéré le 21 juillet de  
<https://perspective.brussels/fr/projets/territoire-du-canal>

